

DOCUMENT D'AUTOÉVALUATION DES UNITÉS DE RECHERCHE

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E

Juin 2024



1- INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE CONTRAT EN COURS

1- Identification de l'unité

Nom de l'unité : Institut national d'études démographiques

Acronyme : Ined

Label et numéro :

Domaine scientifique principal :

SHS : Sciences Humaines et Sociales

Panels scientifiques :

Panel 1

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

Panel 2

SHS7 : Espace et relations homme/milieux

(plus particulièrement : SHS7_1 et SHS7_2)

Panel 3

SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

(plus particulièrement : SHS6_2 et SHS6_3)

Panel 4

SHS1 : Marchés et organisations

(plus particulièrement : SHS1_1)

Équipe de direction :

François Clanché, Directeur

Cris Beauchemin, Directeur délégué à la valorisation

Sandrine Dauphin, Directrice des relations internationales et des partenariats

Aline Désesquelles, Directrice déléguée à la recherche

Nathalie Jacob, Secrétaire générale

Christina Lionnet, Directrice de la communication

Liste des tutelles de l'unité de recherche :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (Mesri)

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Écoles doctorales de rattachement : Sans objet

2- Présentation de l'unité

Historique, localisation de l'unité :

L'Ined a été créé par l'ordonnance n° 45-2499 du 24 octobre 1945, qui définit alors la mission de l'institut en mêlant les aspects scientifiques et politiques : « L'Ined est chargé d'étudier les problèmes démographiques sous tous leurs aspects. À cet effet, l'institut rassemble la documentation utile, ouvre des enquêtes, procède à des expériences et suit les expériences effectuées à l'étranger, étudie les moyens matériels et moraux susceptibles de contribuer à l'accroissement quantitatif et à l'amélioration qualitative de la population et il

assure la diffusion des connaissances démographiques. » La mission politique de l’Ined (l’identification des moyens favorisant l’accroissement et « l’amélioration qualitative » de la population) a été abandonnée en 1986 lors de la transformation, par le décret n° 86-382 du 12 mars 1986, de l’institut en un EPST (Etablissement public scientifique et technologique). L’institut, qui dépendait jusque-là des ministères sociaux, est désormais placé sous la tutelle principale du ministère de la Recherche. Une tutelle complémentaire est assurée par les ministères en charge des questions de population et de santé (Affaires sociales, santé ou travail, selon les gouvernements). Le décret n°2015-1005 du 18 aout 2015 modifie les statuts de l’Ined afin de prendre en compte les modifications du Code de la recherche, issues de la loi du 22 juillet 2013 relative à l’enseignement supérieur et à la recherche s’agissant du mode de désignation des dirigeants des établissements publics à caractère scientifique et technologique. Dans ce cadre, le décret précise la composition et le fonctionnement de la commission d’examen des candidatures à la fonction de directeur de l’Ined. Par ailleurs, le mandat du chef d’établissement est porté de trois à quatre ans, renouvelable une fois. Le mandat des responsables des unités de recherche est quant à lui porté à cinq ans. Des aménagements sont également apportés à la composition et au fonctionnement du Conseil d’administration. Enfin, le décret institutionnalise la création d’un comité d’éthique au sein de l’établissement.

L’article 9 du décret du 27 décembre 2023 abroge les dispositions du décret n° 86-382 du 12 mars 1986. Ce décret¹ insère dans la partie Réglementaire du Code de la recherche une sous-section (articles R327-1 à R327-17) consacrée à l’Ined qui reprend à l’identique les éléments des textes précédents.

En vertu de l’article R327-2 du Code de la recherche, les missions de l’Ined sont ainsi définies :

1. Il entreprend, développe et encourage, à son initiative ou à la demande des pouvoirs publics, tous travaux de recherche ayant pour objet l’étude des populations sous tous leurs aspects ;
2. Il évalue, effectue ou fait effectuer toutes recherches utiles à la science démographique et à sa contribution au progrès économique, social et culturel du pays ;
3. Il recueille, centralise et valorise l’ensemble des travaux de recherches tant français qu’étrangers relevant de son champ d’activité ; Il tient notamment le Gouvernement et les pouvoirs publics informés des connaissances acquises et développe une capacité d’expertise et d’appui aux politiques publiques menées pour répondre en particulier aux défis sociétaux et éducatifs dans son champ d’activité ;
4. Il apporte son concours à la formation à la recherche et par la recherche dans les domaines de sa compétence ;
5. Il assure l’information du public sur les questions démographiques ;
6. Il assure au niveau international la diffusion des travaux démographiques français et le développement de l’information démographique en favorisant l’usage de la langue française.

L’Ined s’est implanté le 1^{er} janvier 2020 sur le site du campus Condorcet, dont il est membre fondateur. Il était auparavant localisé, de 1998 à 2019, dans le XXe arrondissement de Paris, au 133 boulevard Davout, après quinze années passées dans le XIVe arrondissement de Paris. La bibliothèque de l’Ined a intégré le grand équipement documentaire (GED, devenu Humathèque) du campus.

Organisation de l’unité :

Le directeur/la directrice de l’Ined est nommé.e par décret du président de la République sur proposition des ministres de tutelle à l’issue d’un processus de candidature comprenant une audition par un comité composé de représentants des tutelles et de scientifiques français et étrangers externes à l’organisme.

Comité de direction

Le comité de direction se réunit une fois par semaine pour examiner les questions générales d’actualité de l’institut. Il est composé :

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000048770586/2024-01-01>

de la directrice/du directeur de l’Ined : Magda Tomasini jusqu’en juillet 2023, puis François Clanché depuis janvier 2024.

de la directrice déléguée à la recherche (Ariane Pailhé jusqu’en mai 2020, Aline Désesquelles depuis) qui l’assiste sur les questions touchant à l’activité de recherche de l’Ined, aux activités de formation par la recherche, au recrutement et aux parcours des chercheur.es.

de la/du secrétaire général.e (Muriel Pochard jusqu’en décembre 2019, puis Vincent Benavent jusqu’en en juillet 2023 et Nathalie Jacob depuis septembre 2023) qui l’assiste sur les questions administratives, budgétaires et juridiques.

du directeur délégué à la valorisation. Cette fonction (occupée par Cris Beauchemin depuis 2020) a été créée en 2020 pour donner une impulsion forte à l’engagement de l’Ined en faveur de la Science ouverte et de la diffusion des travaux de l’Ined hors du champ académique.

du directeur/de la directrice des relations internationales et des partenariats (Drip) (William Molmy jusqu’en juin 2021 puis Sandrine Dauphin).

de la directrice de la communication (Mathilde Charpentier puis, depuis septembre 2022, Christina Lionnet)

Instances et comités d’appui à la gouvernance

Le Conseil d’administration (CA) s’assure que les activités de l’institut s’inscrivent dans les orientations définies par les tutelles et qu’il a approuvées (orientations stratégiques et contrat d’objectifs). Parmi les différentes compétences du Conseil d’administration, le vote du budget de l’établissement est un moment fort de l’année. Les priorités inscrites dans le budget, notamment les enveloppes de moyens qui seront dévolus à la recherche, sont débattues puis votées. Sur la période de référence, le Conseil d’administration a été présidé par Jean-Richard Cytermann jusque fin 2019 puis par Pierre-Cyrille Hautcoeur (son mandat de 4 ans a été renouvelé fin 2023).

Le Conseil scientifique (CS) donne un avis sur toute question touchant à l’activité scientifique de l’institut, à ses choix stratégiques de recherche ou de valorisation, de recrutement ou de fonctionnement des unités et pôles de recherche. Lors de la réunion de printemps, il rend un avis sur le bilan d’activité annuel de l’Ined. Sur la période de référence, le Conseil scientifique a été successivement présidé par Laura Bernardi, professeure à l’université de Lausanne, et, actuellement, Anne Gautier, chercheuse au *Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute* (NIDI). Le Conseil est constitué de quatre collèges qui reflètent l’étendue des publics de ses recherches : huit personnes expertes sur le plan scientifique, dont actuellement cinq personnes affiliées à l’étranger, quatre représentant.es d’organismes d’études et de statistiques, quatre représentant.es des utilisateurs des travaux de l’institut, et cinq représentant.es élu.es par le personnel de l’institut. Le Conseil scientifique a été renouvelé en 2023.

L’Ined dispose par ailleurs d’une **commission d’évaluation indépendante (Ceva)**, composée à parts égales de scientifiques externes français et étrangers et de représentant.es élu.es des chercheur.es de l’Ined. Jusqu’à 2023, les chercheur.es ont été évalué.es individuellement tous les deux ans par la commission d’évaluation. Cette commission siège également en tant que jury d’admissibilité pour les recrutements de chercheur.es et se prononce sur les promotions et les primes. Sur la période de référence, la Ceva a été successivement présidée par Patrick Heuveline, professeur à l’Université de Californie, et, actuellement, par Parfait Martial Eloundou Enyegue, professeur à Cornell University.

Depuis la mise en place du laboratoire d’excellence iPOPs (voir point I.5 de ce document), la sélection et le suivi annuel de l’ensemble des doctorant.es accueilli.es à l’Ined sont soumis à l’évaluation du **comité de sélection d’iPOPs** composé à parts égales d’expert.es externes et de chercheur.es élu.es par les responsables d’unités. Ce comité évalue également les candidatures à un financement post-doctoral du laboratoire iPOPs, les demandes d’accueil en délégation et les demandes d’accueil en tant que docteur.e affilié.e (cf. point page 8 sur la formation à la recherche par la recherche à l’Ined).

Une mission d’analyse et de suivi des activités scientifiques de l’Ined (Masas) a été mise en place en 2015. Elle est en charge de la production annuelle du bilan d’activité présenté au Conseil scientifique. A ce titre, elle organise la collecte des données sur l’activité scientifique, procède au calcul des indicateurs du contrat

d'objectif de l'institut et coordonne la rédaction du bilan d'activité. Elle a proposé une charte de signature pour l'institution qui a été mise en place en 2017 et mise à jour en 2023 (voir en annexe la charte de signature).

Unités et pôles de recherche

L'Ined est structuré en unités de recherche (UR), aujourd'hui au nombre de 10 (voir en annexe l'organigramme fonctionnel) :

- « Fécondité, familles, conjugalités » (UR3)
- « Genre, sexualité et inégalités » (UR4)
- « Mortalité, santé, épidémiologie » (UR5)
- « Logement, inégalités spatiales et trajectoires » (UR6)
- « Migrations internationales et minorités » (UR8)
- « Démographie économique » (UR9)
- « Histoire et populations » (UR11)
- « Mobilité, parcours et territoires » (UR12)
- « Santé et droits sexuels et reproductifs » (unité en partenariat avec l'Inserm, l'Université Paris-Sud et l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) (UR14)
- « Démographie des populations du Sud » (UR15).

Une onzième unité hébergée à l'Ined est exclue du champ de la présente évaluation : il s'agit de l'unité mixte de service (UMS) « Elfe » (« Etude longitudinale française depuis l'enfance ») dont l'évaluation fait l'objet d'une procédure spécifique dans le cadre de l'évaluation des UMS de l'Inserm.

Les unités de recherche sont placées sous la responsabilité de « **responsables d'unité** » (un ou deux responsables par unité). Les missions des responsables d'unité, nommés après validation du CS pour un mandat de 5 ans renouvelable une fois, sont précisées dans une décision en date du 21 mars 2018 (voir décision en annexe). L'activité des unités de recherche est structurée en axes de recherche² (<https://www.ined.fr/fr/recherche/projets-recherche/>), également présentés pour validation au CS. Les unités sont autonomes dans la fréquence avec laquelle elles renouvellent ces axes. Quelques projets de recherche (une vingtaine) sont décrits et gérés en dehors des axes de recherche en tant que projets dits « simples ». Il s'agit par exemple de projets sur des thématiques très particulières comme le projet Demopædia de dictionnaire démographique multilingue.

Sur le plan budgétaire, les chercheur.es des unités évaluent en septembre de chaque année les moyens humains et financiers dont ils ont besoin pour mener à bien leurs projets l'année suivante. Les axes de recherche (et le cas échéant, les projets simples) constituent le niveau d'allocation et de notification des moyens après arbitrage de la direction, de suivi de leur consommation et de compte rendu de leur emploi. Les prestations demandées par les chercheur.es aux services d'appui sont détaillées annuellement dans les demandes de moyens des différents axes et permettent aux services d'anticiper et d'organiser le travail nécessaire. Un suivi trimestriel de l'utilisation des crédits est effectué par le secrétariat général, sur la base de données produites régulièrement par le système d'information budgétaire. Des rencontres trimestrielles entre les responsables d'unité - qui disposent en gestion d'une délégation de signature - et le service budgétaire permettent de suivre l'exécution de ce budget et de procéder éventuellement à des réajustements.

Chaque unité organise l'animation scientifique liée à ses activités, avec l'aide logistique d'un.e assistant.e d'unité. Certains moyens financiers peuvent être attribués par la direction pour l'organisation de journées d'unités, notamment lorsqu'elles impliquent des intervenant.es extérieur.es ou quelles sont délocalisées.

² autrefois appelés « projets-phares ».

Afin de décloisonner les unités et de favoriser la transversalité, **les chercheur·e·s ont la possibilité d'être membres de deux unités de recherche**, sans distinction entre une affiliation principale et une affiliation secondaire. Les intersections et interactions entre les questions de recherche abordées, qui appellent souvent un traitement pluridisciplinaire, légitiment ces doubles appartenances. Cette possibilité est assez largement utilisée par les chercheur·e·s titulaires : au 31 décembre 2023, la moitié des chercheur·e·s (31 sur 58) sont dans ce cas.

Les responsables d'unité se réunissent mensuellement avec la direction pour échanger sur les questions scientifiques et d'organisation de la recherche. Ces réunions peuvent être décisionnelles mais elles sont le plus souvent consultatives. Les points de discussion sont transmis aussi précocement que possible pour permettre aux responsables d'unité d'en discuter avec les membres de leur unité. Trimestriellement, ces réunions sont communes avec les chefs des différents services (G32) et sont l'occasion d'échanger sur des questions transversales. Il existe également des réunions régulières entre la direction et les chefs de services (G8).

Chaque unité peut accueillir au maximum quatre **chercheur·e·s associé·e·s** nommé·e·s par la direction de l'Ined pour une durée de 1 à 3 ans renouvelable une fois. La politique d'accueil de chercheur·e·s associé·e·s mise en place par l'Ined vise à faciliter le développement de collaborations scientifiques entre les chercheur·e·s de l'Ined et des personnalités extérieures, dont l'expertise et l'activité de recherche sont reconnues. L'association n'est évidemment pas la condition *sine qua non* d'une collaboration scientifique mais elle offre un cadre avantageux et une inscription dans le temps, qui permet de construire cette collaboration. Les chercheur·e·s associé·e·s collaborent avec un.e chercheur·e de l'Ined à au moins l'un des axes de recherche de l'unité. Au-delà du lien individuel entre ces chercheur·e·s, l'association permet de tisser des liens institutionnels entre l'Ined et la structure de rattachement de la/du chercheur·e associé·e. Ces chercheur·e·s associé·e·s ne sont pas rémunéré·e·s par l'Ined, mais elles/ils disposent d'un espace de travail, de financements pour les projets qu'elles/ils développent à l'Ined et ont accès aux services d'appui à la recherche (voir en annexe note sur la politique d'accueil des chercheur·e·s associé·e·s). Elles/ils sont tenu·e·s de respecter les règles relatives à la propriété intellectuelle et la charte de signature scientifique, en citant l'Ined dans la signature des communications, publications ou autres formes de valorisation de toute production émanant de leur travail au sein des unités de recherche de l'Ined. Leur production de recherche réalisée dans le cadre de l'Ined est prise en compte dans le dossier des unités auxquelles elles/ils sont rattaché·e·s.

Les pôles de recherche viennent compléter la structuration. Ils permettent des échanges (séminaires mensuels, journées d'études, formations...) autour d'objets de recherche transversaux ou de méthodologies communes. Sur la période de l'évaluation ils étaient au nombre de trois : le Groupe de réflexion sur l'Approche Biographique (GRAB), le pôle « Vieillesse et vieillissements » et le pôle « Perspectives internationales ». Début 2024, une note de cadrage précisant les objectifs et le fonctionnement des pôles de recherche a été présentée au Conseil scientifique (voir en annexe note sur les pôles de recherche). Elle stipule notamment que les pôles doivent être évalués tous les 5 ans par ce même Conseil scientifique. Courant 2024, l'évaluation des pôles souhaitant être renouvelés et des éventuels projets de nouveaux pôles sera organisée.

Animation de la recherche

Le séminaire hebdomadaire, **les Lundis de l'Ined**, constitue un rendez-vous important au cours duquel un.e chercheur·e de l'Institut ou un.e invité·e externe présente ses travaux. Chaque séance dure une heure (présentation, intervention d'un.e discutant·e et questions de la salle). Deux chercheur·e·s de l'Ined, aidé·e·s d'une assistante, coordonnent l'organisation de ce séminaire qui, depuis 2020, est proposé en format hybride. Le séminaire est ouvert à tous, sans inscription préalable, et compte une trentaine de séances par an. En fonction des intervenant·e·s, la langue parlée est le français ou l'anglais. Chacune des unités de recherche de l'Ined organise une fois par an une des séances de ce séminaire. Le service des enquêtes et sondages et le service des méthodes statistiques (voir plus loin) organisent chacun 3 séances par an. Chaque année, une séance est consacrée à la présentation du prix jeune auteur de la revue *Population* et 6 séances « Jeunes chercheurs » à la présentation des travaux de doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s.

De nombreuses rencontres scientifiques sont organisées par les unités, les pôles de recherche et les services d'appui, avec en soutien la direction de la communication. La direction déléguée à la recherche joue

également un rôle important dans l'animation de la recherche en organisant ou en participant à l'organisation d'événements. L'implantation sur le Campus Condorcet a été propice à l'organisation de manifestations avec des partenaires du Campus. Trois rencontres scientifiques entre chercheur.es de l'Ined et chercheur.es de l'Iris (Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux), unité mixte de recherche associant l'EHESS, le CNRS, l'Inserm et l'Université Paris 13, ont ainsi été organisées. En tant que membre du comité de pilotage de la plateforme SHS Santé portée par le CNRS, l'Ined a participé à l'organisation d'une conférence en 2021 sur les effets de la pandémie de Covid-19 et à une conférence en 2022 sur les relations santé-environnement-travail. L'Ined a également contribué à l'organisation du Printemps des Humanités, événement scientifique annuel du Campus Condorcet. L'Ined a fait partie du comité scientifique du colloque organisé par l'Institut Thématique Multi-Organismes (ITMO) santé publique de l'alliance Aviesan sur les données de Santé (janvier 2024). Enfin, en octobre 2023, s'est tenu le premier séminaire interne de recherche de l'Ined : il a réuni plus de 80 membres du personnel de recherche de l'Ined.

Formation à la recherche et par la recherche

L'Ined concourt à la formation à la recherche et par la recherche en accueillant au sein de ses unités de recherche des étudiant.e.s en stage (stages de Master 2, de l'Ensai, de l'Ensa...), des doctorant.e.s et des post-doctorant.e.s

Créée en 2002, la délégation aux affaires doctorales et post-doctorales anime et met en œuvre la politique de formation à la recherche et par la recherche de l'Ined (voir en annexe note sur la politique doctorale de l'Ined et chartes des doctorant.es et des chercheur.es contractuel.les). Elle organise les temps forts du parcours que sont le recrutement, le suivi des jeunes chercheur.es et la préparation à l'insertion professionnelle. S'agissant du recrutement, trois campagnes sont organisées : campagne de recrutement de deux post-doctorant.es (financement sur dotation du labex iPOPs), campagne de recrutement de trois doctorant.es (financement sur subvention pour charge de service public - SCSP) et campagne d'accueil des doctorant.es avec financement externe. La délégation organise également le suivi annuel de l'ensemble des doctorant.es accueilli.es à l'Ined. Un comité *ad hoc* composé de 10 chercheur.es pour moitié externes à l'établissement est en charge de l'évaluation des dossiers scientifiques. La diversité des rattachements disciplinaires des thèses en cours reflète la pluridisciplinarité de l'Ined. Ainsi, parmi les thèses en cours en 2023, on en dénombre 11 en démographie, 27 en sociologie, 8 en épidémiologie ou santé publique, 6 en économie, 2 en géographie, 2 en histoire, 1 en sciences sociales et genre et 1 en traitement du signal et de l'image.

Les doctorant.e.s sont nécessairement (co-)dirigé.es par un.e chercheur.e de l'Ined, et accueilli.es dès la première année de thèse au sein des unités de recherche en fonction de l'unité d'appartenance de leur (co-)directeur.trice de thèse. Elles/Ils participent à la vie scientifique de l'unité (séminaires, réunions, colloques, missions, etc.). Les post-doctorant.es, recruté.es par le laboratoire d'excellence iPOPs ou dans le cadre de projets de recherche financés sur ressources propres (de type ANR, ERC...), sont accueilli.es dans l'unité de recherche de leur référent.e scientifique. L'Ined et le laboratoire d'excellence iPOPs proposent annuellement un programme de mobilité qui permet de financer des séjours de recherche de doctorant.es et post-doctorant.es d'une durée de quinze jours à trois mois dans un laboratoire d'accueil étranger. Ce soutien à la mobilité internationale vise à inscrire ces jeunes chercheur.es dans le monde globalisé de la recherche et à faciliter leur insertion professionnelle.

En outre, des événements sont spécifiquement organisés pour les doctorant.es. Un atelier mensuel, animé par deux chercheur.e.s de l'Ined (« Les ateliers doctoraux »), leur permet de présenter leurs travaux en cours, quel que soit l'état d'avancement, et de recevoir des conseils en termes de pratiques de la recherche (choisir une revue où publier, comment présenter ses résultats à un colloque, préparer un dossier de concours, etc.). Les doctorant.es organisent chaque année une « Journée doctorale » au cours de laquelle elles/ils présentent leurs travaux à la communauté scientifique, et sept séances des « Lundis de l'Ined » par an sont dédiées à la jeune recherche. En 2022, l'organisation d'un événement interne à l'occasion des 20 ans de la délégation a été l'occasion de présenter un bilan de la politique d'accueil de l'Ined et de valoriser les parcours d'ancien.nes doctorant.es aussi bien dans la sphère académique que non académique.

L'Ined a mis en place en 2023 une nouvelle **modalité d'accueil en tant que docteur.e affilié.e**. Les ancien.nes doctorant.es accueilli.es à l'Ined qui ont récemment soutenu leur thèse peuvent solliciter une affiliation

scientifique à l'Ined et un accueil matériel pendant l'année universitaire suivant la soutenance afin de valoriser la thèse par des publications et de chercher un emploi. La durée de cet accueil post-thèse (sans financement) est limitée à un an renouvelable une fois.

En 2022, la délégation aux affaires doctorales a lancé **une enquête prospective sur le devenir des docteur·es accueilli·es à l'Ined pendant leur thèse ou leur post-doctorat**³. Cette enquête vise à connaître les modalités de l'intégration des jeunes chercheur·es sur le marché du travail jusqu'à 5 ans après leur départ de l'institut. Elle permettra également d'apprécier les bénéfices de cet accueil dans la poursuite du parcours et d'identifier des voies d'amélioration dans la préparation à la professionnalisation. En 2023, la deuxième vague d'enquête a été mise en place. La troisième vague comprenant une base de 63 personnes interrogées a été lancée en janvier 2024 (troisième interrogation des sortant·es 2020-2021, deuxième interrogation des sortant·es 2022 et première interrogation pour les sortant·es 2023).

Enfin, il faut souligner que **durant la pandémie de Covid-19, un suivi individuel régulier ainsi que des points d'échanges et d'information à distance ont été organisés par la délégation auprès des jeunes chercheur·es** afin de repérer notamment les situations d'isolement ou les difficultés d'accès au matériau de recherche nécessitant une intervention. Des aides au financement de 4^{ème} année de thèse ont été aménagées pour tenir compte des retards pris, en articulation avec les prolongations Covid octroyées par le Ministère.

Valorisation des travaux et Science ouverte

En 2020, a été créée la **fonction de directeur.trice délégué.e de la valorisation**, celle-ci étant définie comme le moyen de « rendre utilisables les résultats, les connaissances et les compétences de la recherche ». Sa mission est de définir et coordonner les politiques de deux domaines : la science ouverte et les relations science & société. Pour cette tâche, il fait ponctuellement appel à des chercheur·es et mobilise les compétences des services d'appui, notamment :

- service des enquêtes et sondages (SES), service des méthodes statistiques (SMS) et service des Editions (SEd), le service informatique (SISI) pour la science ouverte ;
- direction des relations internationales et des partenariats (Drip), direction de la communication (DirCom) et service des Editions (SEd) pour l'inscription des activités de recherche dans la société (partenariats avec le monde institutionnel, économique et social ; diffusion de la culture scientifique).

Pour accompagner la mise en œuvre de la politique de la science ouverte, plusieurs instances ont été mises en place :

La **Mission pour la science ouverte (MISO)** a été créée en 2023. Conçue comme une structure transversale, elle est constituée de trois personnes référentes, par ailleurs affectées à différents services de l'Ined, qui apportent leur expertise sur les publications, les données et les méthodes scientifiques. La MISO est notamment chargée d'assurer une veille sur tous les sujets de la science ouverte, de conseiller la direction, de sensibiliser la communauté scientifique, de mettre en œuvre un programme annuel de formation, et de collecter les informations nécessaires au bilan annuel d'activité sur la science ouverte.

Le **DataLab**, créé en 2019 au sein du service des enquêtes et des sondages (SES), est chargé de la mise à disposition des données d'enquêtes, ainsi que de la constitution, du maintien et de la mise à disposition d'autres bases de données démographiques et contextuelles. Le DataLab gère également les données du programme *Generations and Gender* (GGP). Le comité est présidé par le directeur délégué à la valorisation et composé des chef·fes du SES, du SMS, du SISI (service informatique et des systèmes d'information), de la webmestre de l'Ined, du rédacteur.trice en chef du site internet de l'Ined, du référent infrastructures de données et de recherche de l'Ined et des responsables de la mise à disposition des données.

Par ailleurs, deux comités ont été mis en place pour piloter les évolutions des instruments de mise à disposition des publications et des données :

³ Quelques premiers résultats seront donnés dans l'auto-évaluation du bilan (Domaine 2, référence 2)

- Le **comité des utilisateurs d'Archined, l'archive ouverte de l'Ined** (<https://archined.ined.fr/>), créé en 2020, a pour mission d'analyser les besoins des utilisateurs, de proposer des évolutions et de proposer des actions de communication pour valoriser le fond. Il est présidé par le directeur délégué à la valorisation et composé de la cheffe du SEd, des administratrices d'Archined, du rédacteur en chef du site web, des responsables de la Masas, de représentants de la DirCom et du SISI (informatique et systèmes d'information) ;
- Le **comité de pilotage du site Web du DataLab** (<https://datalab.site.ined.fr/>), créé en 2023, a pour mission valider les évolutions du site et de proposer des actions facilitant et promouvant son utilisation.

D'autres instances sont par ailleurs dédiées à la valorisation des résultats de la recherche et à l'information sur les questions démographiques :

- **Un comité éditorial** réunissant, autour du/de la directeur.trice de l'Ined, la directrice de la communication, le directeur délégué à la valorisation, les rédacteurs.trices en chef des différents supports de publication (y compris le responsable du site internet) et la cheffe du service des éditions se tient toutes les six semaines pour organiser la valorisation des résultats de recherche à l'ensemble des publics de l'institut, des pairs au grand public ;
- **Le comité d'orientation du site institutionnel de l'Ined**, créé en 2022, pour accompagner l'équipe du site web dans l'analyse des besoins, la définition de la ligne éditoriale et se prononcer sur les évolutions du site. Présidé par le directeur de l'Ined, il est composé de 6 représentant.es de l'Ined (1 chercheur et des représentant.es des services intéressés), ainsi que 9 membres externes (représentants de l'Humathèque, de l'Insee, d'enseignants ; personnalités issues de la sphère médiatique et autres représentant.es d'internautes)
- **Une mission de mise en valeur des bases de données démographiques** a été installée fin 2021 dans le but d'améliorer l'accès du grand public aux bases de données qui décrivent les évolutions démographiques dans une perspective historique et comparative (indicateurs de la conjoncture démographique française, base de données des pays développés, base de l'ONU *World Population Prospects...*). Elle est chargée de proposer un plan d'action pour optimiser le processus d'alimentation des bases de données et mettre à profit les nouvelles techniques de datavisualisation. Elle associe le Datalab et le service des méthodes statistiques.

Équipes, plateformes, services communs

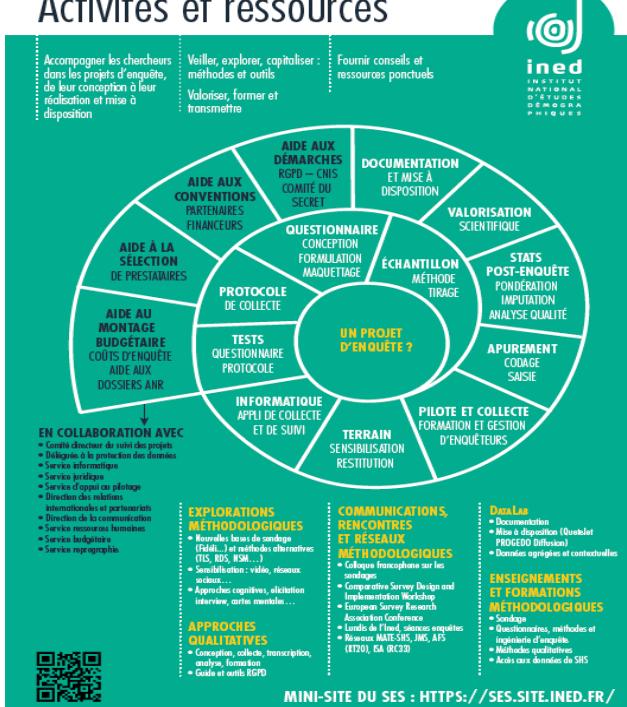
Les services (Enquêtes et sondages, Méthodes statistiques, Editions, Informatique et systèmes d'information) et directions d'appui à la recherche (Relations internationales et partenariats, Communication) sont des services mutualisés pour les unités de recherche. Autrement dit, en dehors de l'assistant.e de l'unité, aucun personnel ingénieur ou technicien (ITA) permanent n'est affecté à une unité de recherche. Ce choix d'organisation permet de mieux ajuster les moyens aux besoins, de capitaliser les connaissances et de diffuser les compétences individuelles des ingénieurs.

Les budgets de deux des services d'appui font partie de l'enveloppe « recherche » du budget global de l'Ined : il s'agit **du service des enquêtes et sondages (SES) et du service des méthodes statistiques (SMS)**.

Le **service des enquêtes et sondages** (<https://ses.site.ined.fr/>) a pour mission d'apporter un appui aux chercheur.es de l'Ined souhaitant réaliser une enquête dans le cadre de leurs projets de recherche : il participe avec l'équipe de recherche à la définition des différentes étapes de l'enquête et à leur cadencement, à la préparation de l'enquête, à l'élaboration du protocole, questionnaire et plan de sondage adapté ; il choisit le cas échéant les prestataires en charge de la collecte et développe des applications informatiques de collecte *ad hoc*, assure le suivi de la collecte, redresse les données collectées et prépare leur mise à disposition. Dans ce cadre, le SES est également consulté pour évaluer les coûts de collecte, élaborer les calendriers des projets, préparer le dossier à adresser à la Cnil, etc. Le service a ainsi pour vocation d'accompagner un projet d'enquête de l'Ined tout au long de son processus, en lien étroit avec l'équipe de recherche qui le porte.

SERVICE DES ENQUÊTES

Activités et ressources



Le SES développe des méthodologies innovantes et adaptées aux enjeux scientifiques posés. Il assure une veille sur les protocoles et les techniques en matière d'enquêtes en sciences sociales et participe à la discussion de la communauté scientifique autour de questions de méthodologie d'enquête avec des publications, communications et la présence de ses membres dans les différents réseaux professionnels.

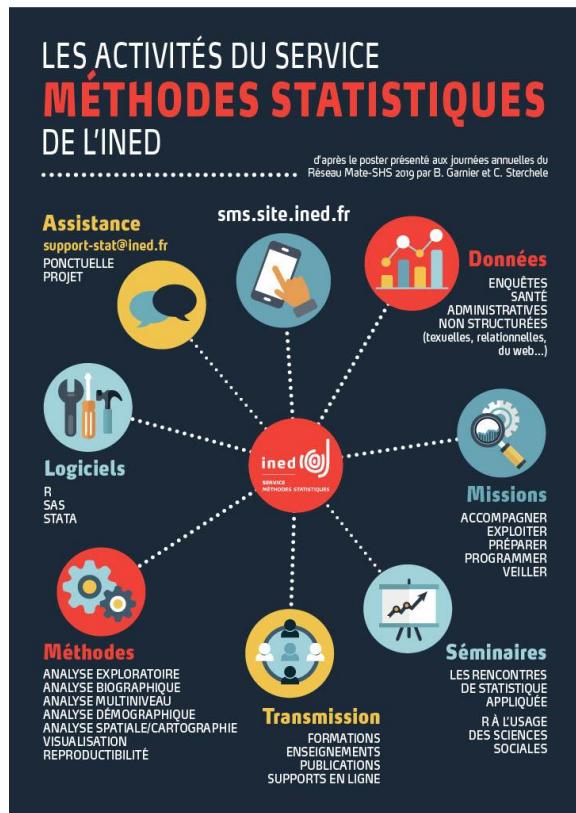
Le SES assure la mise en forme finale des fichiers de données d'enquête, leur documentation, leur archivage et leur diffusion. Ce service est une composante du réseau Quetelet, lui-même inscrit dans l'infrastructure de recherche IR* PROGEDO (Production et gestion de données) et, à l'échelle européenne, dans l'ERIC (*European Research Infrastructure Consortium*) CESSDA (*Consortium of European Social Science Data Archives*).

Le SES fournit des conseils et assure des formations en matière d'enquêtes quantitatives et qualitatives (notamment sur des sujets difficiles à aborder comme la vie sexuelle, les violences et les traumatismes, les discriminations...), d'enquêtes biographiques ainsi qu'en matière de collecte et d'analyse d'entretiens. Ces conseils et formations s'adressent principalement aux équipes de recherche de l'Ined mais le SES apporte aussi parfois son expertise à des projets extérieurs.

Le **service des méthodes statistiques** (<https://sms.site.ined.fr/fr/>) conseille et accompagne les chercheur.es dans l'analyse de corpus de données de nature variée, l'utilisation de méthodes statistiques complexes et innovantes, le développement d'outils de traitement automatisés et l'accès et la prise en main des bases de données administratives et de santé. Il conseille également les chercheur.es sur la valorisation des données et la traçabilité des traitements. Il propose très régulièrement des formations à la programmation et au traitement statistique des données. Chaque unité de recherche a un.e correspondant.e au sein du SMS.

L'accompagnement des chercheures peut s'effectuer selon plusieurs formats :

- Assistance ponctuelle, dans le cadre d'une réponse rapide à une question essentiellement technique (erreur dans un programme, interprétation de résultats, recherche de documentation ...).
- Participation à des projets : aide à la définition des besoins, au support en statistique et Data Science, planification d'actions collectives dans le cadre de besoins spécifiques, appui à l'analyse.



L'activité du service s'articule autour de 3 pôles :

- Un pôle Méthodes, couvrant l'essentiel des méthodologies statistiques usuelles en sciences sociales. Le pôle apporte aussi une assistance aux techniques de datavisualization. Cette activité s'effectue de la mise en œuvre à la restitution des résultats et leur valorisation ;
- Un pôle Données, visant à apporter un appui sur l'utilisation des données de santé, données administratives et données Agref (titres de séjour). Ce pôle fournit aussi un accompagnement sur l'utilisation de données non structurées (données de réseaux, données du Web, données textuelles, données spatiales) ;
- Un pôle Outils visant à l'appui sur la veille, la formation et l'utilisation de logiciels statistiques classiquement utilisés en sciences sociales.

SMS assure un rôle de diffusion des savoirs, via une politique de formations internes et de séminaires spécialisés sur l'analyse statistique en sciences sociales ouverts sur l'extérieur. L'historique de ces séminaires est décrit, archivé et mis à disposition de l'ensemble de la communauté sur le site générique sms.site.ined.fr. Ceci prend la forme de programme détaillés, de supports mis à disposition et, pour les séances les plus récentes, d'un archivage vidéo via le site Canal U.

Le service des méthodes statistiques peut accueillir deux ingénieur.e.s associé.e.s.

Le service informatique et des systèmes d'information (SISI) est notamment chargé de la mise à disposition des matériels et logiciels informatiques destinés à la conduite des recherches, du pilotage des systèmes d'information ainsi que de la sécurité des données nécessaires à celles-ci. Il est historiquement rattaché à la direction de l'Ined mais il mène aussi des projets transversaux avec les services du secrétariat général.

Le service des éditions est responsable de plusieurs produits éditoriaux scientifiques bien identifiés, tous dotés de rédacteur.trices en chef indépendant.es et de comités de rédaction internationaux : la revue trimestrielle scientifique bilingue (français-anglais) *Population*, les ouvrages des Collections de l'Ined, au nombre de six, et le bulletin destiné au grand public *Population et sociétés*, également bilingue. Ce service assure les traductions ou l'édition des textes scientifiques. Il gère un catalogue précieux de par son ancienneté et la notoriété de ses auteurs ; il s'est engagé dans une stratégie de numérisation de ce fonds. Le service des éditions développe par ailleurs une politique dynamique pour la Science ouverte. La revue *Population*, renommée internationalement, est diffusée en accès libre sans frais pour les auteurs. Le bulletin

Population & sociétés est un outil de valorisation des connaissances bien identifié et disponible en ligne, en anglais et en français. Ces supports de publication présentent les travaux de chercheur.e.s du monde entier. Les chercheur.es de l'Ined n'ont aucune obligation à publier leurs travaux dans les éditions de l'Institut.

Depuis l'implantation de l'Ined à Aubervilliers, les **services de documentation** sont mutualisés avec les partenaires du Campus dans le cadre du grand établissement documentaire (GED), désormais appelé « Humathèque ». Les personnels statutaires de l'Ined travaillant pour le service de la documentation ont été mis à disposition de l'unité mixte de service du GED. Avec l'autonomie de gestion de l'EPCC, ils vont être pleinement intégrés au personnel de l'Humathèque courant 2024.

La direction des relations internationales et des partenariats (Drip) appuie les chercheur.es dans le montage de partenariats scientifiques et dans la réponse aux appels à projets français et européens via un pôle consacré à l'appel et au suivi de projets de recherche créé fin 2013. Ainsi elle contribue à la recherche de financements pour les projets de recherche auprès des ministères, des institutions publiques, des collectivités territoriales, des entreprises, des fondations, etc. et assure une veille sur les appels à projets nationaux et internationaux. L'information sur ces opportunités de financement est diffusée régulièrement et des relances sur les échéances sont systématisées. Les chercheur.es sont accompagné.es par la Drip pour la négociation de partenariats, l'élaboration de leur budget, toutes les démarches administratives et financières inhérentes au dépôt des projets. Une aide à la relecture du projet par des pairs ayant déjà obtenu des réponses positives à ces appels est proposée. En outre, lorsque des oraux sont prévus, des aides et des répétitions, en français et en anglais, sont organisées dont afin d'augmenter les chances de réussir cette épreuve.

La Drip propose et met en place des actions visant à développer les relations de l'Ined avec des acteurs français et internationaux intervenant dans le domaine des sciences de la population ou dans le financement de la recherche. Elle négocie le contenu et l'organisation de ces partenariats. Elle soutient la mobilité internationale temporaire des chercheur.es et des doctorant.es de l'Ined, accueille les enseignant.es, chercheur.es et doctorant.es affilié.es à l'étranger et organise le fonctionnement institutionnel du laboratoire d'excellence iPOPs et de l'équipex LifeObs (voir point I.5 de ce document). Elle est le référent pour les partenaires coordinateurs des écoles universitaires de recherche HED « Haute école en démographie » et GSST *Gender and Sexuality studies* ainsi que pour l'Institut Convergences Migration (ICM).

La direction de la communication valorise les recherches de l'Ined auprès de publics variés (grand public, chercheur.es, enseignant.es, élèves et étudiant.es, journalistes, autres acteurs.trices de la société...), sur des supports multiples, dont le site ined.fr, et en organisant des manifestations scientifiques et grand public. Elle accompagne les unités de recherche et services d'appui de l'institut pour l'organisation de séminaires, la valorisation des journées d'étude, la création de mini-sites sur internet etc. Les travaux de l'Ined étant en prise directe avec les grands enjeux du monde contemporain (vieillissement démographique, croissance démographique, migrations internationales, évolutions des normes en termes de fécondité et de conjugalité, etc.), il n'est pas surprenant que le grand public ait un intérêt fort pour ses travaux. C'est aussi le cas de divers acteurs.trices de la société civile (entreprises, associations...) et, naturellement, de la sphère publique, qu'elle informe de ces travaux. Conformément à ses missions, l'Ined assure l'accès de tous les publics aux résultats de la recherche en partageant sur son site internet et les réseaux sociaux des actualités, documents d'analyse, animations et ressources pédagogiques. La direction de la communication mène aussi une politique dynamique de diffusion de la recherche auprès des médias par le biais de communiqués de presse, de conférences de presse ou de supports de publication largement repris, comme *The Conservation*. Elle organise la réponse aux questions des journalistes qui s'adressent à l'Institut, et plus globalement traite les sollicitations des acteurs.trices non académiques. Enfin, elle déploie, en lien avec la direction déléguée à la valorisation, des programmes spécifiques à destination des enseignant.es et publics scolaires.

Au sein du secrétariat général, les **services dits « de support »** accompagnent les chercheur·es dans leurs domaines de spécialité à chaque étape de la mise en œuvre des projets de recherche : budgets, marchés, ressources humaines, conventions, questions juridiques ou logistiques... Cet accompagnement se traduit notamment par des actions concernant :

- la préparation et le suivi de la labélisation HRS4R (*Human resources strategy for researchers*) qui vise à améliorer les pratiques des établissements de recherche en matière de recrutement et de conditions de travail des chercheur.es ;
- la modernisation des systèmes d'information de l'Ined (nouveaux SIRH et SI financier) ;
- la simplification des circuits administratifs et financiers avec notamment la dématérialisation des concours de recrutement, des processus de la dépense et des processus de signature d'une partie des contrats d'édition (auteurs étrangers).

Le secrétariat général, avec l'appui des personnels de recherche, a mis en œuvre des groupes de travail « Responsabilité Sociétale et Environnementale » (RSE). Ces travaux préfigurent la préparation du schéma directeur de développement durable / RSE qui sera voté en Conseil d'administration fin 2024. Ce schéma directeur s'inscrit dans les engagements pris par les établissements dans la déclaration du 22 janvier 2024 signée des 16 directeurs d'organismes français de recherche dont l'Ined.

Effectifs au 31/12/2023

Tableau 1 : Effectifs des personnels de recherche

	01/01/2018	31/12/2023
Chercheur.es titulaires	51	58
Chercheur.es émérites	6	8
Chercheur.es en délégation	3	8
Doctorant.es	43	52
Post-doctorant.es	6	16
Autres chercheur.es contractuel.les	16	17
Chercheur.es associé.es	39	38
Total chercheur.es	164	197
ITAs personnel de recherche titulaires	25	28
ITAs personnel de recherche associé.es	1	2
ITAs personnel de recherche contractuel.les	16	13
Total ITAs personnel de recherche	42	43
Total	206	240

Au 31 décembre 2023, l'Ined comptait 58 chercheur.es titulaires (+7 par rapport au 1er janvier 2018) dont 32 chargé.es de recherche et 26 directeurs.trices de recherche. Entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2023, 14 chargé·es de recherche ont été recruté·es et 6 chercheur.es ont pris leur retraite.

8 chercheur.es émérites, 8 enseignant.es-chercheur.es en délégation, 52 doctorant.es (+ 11 par rapport au 1er janvier 2018), 16 post-doctorant.es (+ 10 par rapport au 1er janvier 2018), 17 chercheur.es contractuel.les et 38 chercheur.es associé.es viennent compléter l'effectif des chercheur.es contribuant à la production scientifique de l'institut.

Au 31 décembre 2023, l'effectif du personnel de recherche⁴ ITA comprenait 28 titulaires dont 16 affectés au SES et 7 affectés au SMS, auxquels il convient d'ajouter 13 ITAs contractuel.les et 2 ITAs associé.es au service des méthodes et des statistiques (SMS).

Thématiques scientifiques

Conformément à ses missions, l'Ined entreprend des travaux de recherche ayant pour objet l'étude des populations sous tous leurs aspects. Ces travaux portent en particulier sur les ressorts et les enjeux de la dynamique démographique, qu'il s'agisse de fécondité, d'unions (formation et rupture), de mobilités et de migrations, ou de mortalité. **L'appartenance disciplinaire des chercheur·es de l'Ined est variée :**

⁴ On compte ici le personnel affecté aux services d'appui à la recherche SMS et SES ou aux unités de recherche (assistant.es d'unité et ITAs recruté.es sur ressources propres).

démographie bien sûr mais aussi sociologie, économie, histoire, géographie, statistique, épidémiologie ou médecine. L'approche est donc pluridisciplinaire et, en premier lieu, quantitative. L'analyse statistique des données de grandes enquêtes ou bases de données est au cœur de l'activité de l'institut. L'approche est aussi critique engageant une réflexion sur les catégories, les concepts ou les mesures. Enfin, l'approche qualitative permet d'enrichir les analyses, en amont pour élaborer de nouveaux questionnements, en aval pour approfondir les résultats et construire des catégories d'analyse.

En amont de ces travaux, l'Ined concourt à la **production de données originales en concevant des enquêtes de recherche pionnières**, sur des sujets parfois sensibles, qui sont rapidement diffusées à l'ensemble de la communauté scientifique. L'Ined contribue aussi à la **constitution de nombreuses bases de données internationales** telles que, pour n'en citer que quelques-unes, les bases *Human Mortality Database* (HMD) et *Human Cause-of-Death Database* (HCD), l'*International Database on Longevity* ou les bases de données contextuelles du Programme Générations et Genre. Le DataLab de l'Ined en assure la maintenance et la diffusion.

Le projet scientifique de l'Ined pour la période 2021-2025 a été préparé et débattu collectivement, en tenant compte des recommandations des précédentes évaluations de l'AERES et de l'Hcéres. Il fait partie du document d'orientations stratégiques de l'Ined qui a été validé par le Conseil scientifique et le Conseil d'administration en 2020 (voir protocole en annexe). **Ce projet s'articule autour de cinq axes, chacun d'eux étant subdivisé en 3 à 5 sous-axes** (voir plan ci-après et texte intégral du projet scientifique 2021-2025 disponible en ligne⁵) :

1. Crises et populations : ruptures, continuités et transformations

- 1.1 Développer la recherche sur les liens entre populations et environnement
- 1.2. Conséquences démographiques et sociales de la pandémie de Covid-19, en France et dans le monde
- 1.3. Bouleversements politiques et socio-économiques et dynamiques démographiques

2. Observations et mesures, perspectives critiques et historiques

- 2.1. Nouvelles données, nouveaux enjeux
- 2.2. Innover sur le plan des outils et méthodes
- 2.3. Travail critique sur les données et les catégories d'observation et d'analyse
- 2.4. Mise en contexte des sources, des données et des idées : l'importance de l'approche historique

3. Faire sa vie : choix, opportunités et contraintes aux différents âges de la vie

- 3.1. Enfance, éducation et transition vers l'âge adulte
- 3.2. Conjugalité, fécondité, parentalité et famille
- 3.3. Genre et sexualité : évolution des pratiques et des normes
- 3.4. Parcours de vie, inégalités et mobilités socio-économiques
- 3.5. Vieillir : où, comment et avec qui ?

4. Santé des populations : des progrès également partagés ?

- 4.1. Décrire et comprendre les inégalités de santé et de mortalité
- 4.2. Une vie plus longue : jusqu'où et pour quelle santé ?
- 4.3. Santé et droits sexuels et reproductifs : entre progrès et menaces
- 4.4. Enjeux sanitaires dans les Suds

5. Espace, mobilités et migrations : parcours individuels et politiques publiques

- 5.1. (Se) loger : logement, espace et conditions de vie
- 5.2. Parcours de vie, mobilités et dynamiques territoriales
- 5.3. Des territoires aux enjeux spécifiques : les Outre-mer
- 5.4. Les migrants et leurs proches : trajectoires familiales, sociabilités et réseaux transnationaux
- 5.5. Immigrés et minorités : inégalités, discriminations et racisme

⁵ <https://www.ined.fr/fr/institut/qui-sommes-nous/documents-de-reférence/>

Le premier axe est dédié aux crises et à leurs interactions avec les phénomènes démographiques. C'est l'axe le plus « conjoncturel » de tous, même si certaines des crises dont il est question sont durables. C'est aussi celui sur lequel l'Ined a souhaité intensifier ses efforts, notamment sur la question des relations entre population et environnement. Le deuxième axe est consacré aux enjeux liés aux modalités de l'observation et aux méthodes d'analyse. Outre la place centrale occupée par les enquêtes, et l'usage accru de nouvelles données, il met en avant deux approches très importantes à l'Ined : la critique des données et des catégories d'analyse d'une part et le travail historique d'autre part. Les trois axes suivants portent sur des grands ensembles thématiques qui ne sont pas sans rappeler les trois facteurs fondamentaux de la dynamique démographique (naissances, décès, migrations), mais ils les renouvellent profondément et les problématisent, tenant ainsi compte de l'extension des travaux menés à l'Ined tant du point de vue des sujets que des approches.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 unités de recherche à ces 5 axes. L'activité de chacune d'entre elles s'inscrit le plus souvent de façon dominante dans l'un de ces axes mais chaque axe est traité dans plusieurs unités. Autrement dit, il y a à l'Ined un **traitement multidimensionnel et pluridisciplinaire des thématiques de recherche**.

Contribution des unités de recherche aux cinq axes du projet scientifique 2021-2025

	Unités de recherche				
	Fécondité, famille, sexualité	Démographie, genre et sociétés	Mortalité, santé, épidémiologie	Logement, inégalités spatiales et trajectoires	Migrations internationales et minorités
Crises et populations : ruptures, continuités et transformations	x		x	x	
Observations et mesures, perspectives critiques et historiques	x	x	x	x	x
Faire sa vie : choix, opportunités et contraintes, aux différents âges de la vie	X	X	x		
Santé des populations : des progrès également partagés ?			X		
Espace, mobilités et migrations : parcours individuels et politiques publiques			x	X	X
	Démographie économique	Histoire et populations	Mobilité, parcours et territoires	Santé et droits sexuels et reproductifs	Démographie des populations du Sud
	x		x	x	x
Crises et populations : ruptures, continuités et transformations	x		x	x	x
Observations et mesures, perspectives critiques et historiques	x	X	x	x	x
Faire sa vie : choix, opportunités et contraintes, aux différents âges de la vie	X			x	x
Santé des populations : des progrès également partagés ?	x			X	x
Espace, mobilités et migrations : parcours individuels et politiques publiques			X		

X : dominante de l'unité

L'analyse des inégalités de toutes natures (selon le genre, l'âge, l'origine, le territoire, la position sociale) occupe une place centrale dans les travaux de l'Ined. Les thématiques de l'observation, de la production et de la résorption des inégalités sont au cœur du projet scientifique de l'institut, comme les titres de certains axes ou sous-axes le montrent clairement. Le **vieillissement démographique est aussi un enjeu transversal** puisqu'il met en jeu des thématiques relevant de l'analyse de la mortalité, de la fécondité et des solidarités familiales et intergénérationnelles, avec des implications multiples en termes de politiques sociales, sanitaires et économiques. Dans l'architecture du projet scientifique, le vieillissement est plus particulièrement traité dans les sous-axes 3.5 (pour ses composantes économiques et sociales) et 4.2 (pour l'aspect sanitaire). Certaines approches sont transversales à toutes les thématiques de recherche. La **prise en compte du genre, l'approche en termes de parcours de vie, le recours aux comparaisons internationales ou l'analyse de l'effet des politiques publiques sur les comportements démographiques rencontrent tous les sujets**.

Les recherches menées à l'Ined couvrent une large partie du monde. L'institut a su tisser un solide réseau de partenaires internationaux depuis de nombreuses années. Les collaborations sont particulièrement nombreuses avec les universités et autres instituts de démographie européens et nord-américains. Sur ces aires géographiques, la collaboration correspond le plus souvent à des projets mettant en jeu des

comparaisons internationales. **L’Ined est aussi un acteur historique de la recherche sur les pays du Sud.** Une unité de recherche de l’Ined (UR15) s’y consacre. De nombreux projets s’intéressent à la situation de l’Afrique, qui affiche un accroissement démographique inédit, la persistance d’une fécondité élevée et des progrès sanitaires plus lents et plus incertains que dans les autres continents. L’Ined a un engagement fort et ancien dans plusieurs sites de suivi démographique au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso, et une politique de partenariat avec des instituts nationaux de statistique et des instituts de recherche en Afrique. Il est aussi engagé de longue date dans les recherches sur le monde arabe et musulman (en particulier Maghreb et républiques ex- soviétiques d’Asie). Les recherches mettent en relation les transformations profondes qui y ont cours : transition démographique, développement économique, révolution numérique, transition énergétique, etc. dans un contexte d’aspirations plus individuelles. Enfin, l’Ined a également une expertise reconnue sur la démographie des géants démographiques que sont la Chine et l’Inde.

3- Les thématiques scientifiques et leurs enjeux

Nous suivons l’architecture du projet scientifique de l’Ined en 5 axes pour mettre en lumière certains faits marquants de son activité scientifique au cours de la période 2018-2023. Les publications citées le sont à titre d’exemple et ne représentent évidemment qu’une partie de la production scientifique de l’Ined sur la période, qui sera davantage détaillée dans les documents d’auto-évaluation de chacune des unités de recherche.

Crises et populations : ruptures, continuités et transformations

Dédié aux crises et à leurs interactions avec les phénomènes démographiques, cet axe de recherche est le plus « conjoncturel » de tous, même si certaines des crises dont il est question sont durables. Le retour sur les événements de la dernière décennie renvoie l’image d’un monde bouleversé. Des crises de toutes natures (migratoire, économique, sociale, politique, sanitaire et humanitaire) l’ont secoué alors que les phénomènes profonds et durables que sont le changement climatique et ses conséquences environnementales, le vieillissement démographique et la croissance de la population mondiale remettent en cause de nombreux équilibres. Certaines de ces crises sont planétaires, d’autres concernent des sous-ensembles géographiques ou géopolitiques précis ou des sous-populations particulières. La démographie entre en jeu à double titre : en tant que cause ou facteur aggravant de certaines crises mais aussi en tant qu’elle est affectée par elles. Pour les démographes, qui sont familiers de l’inertie des phénomènes démographiques et de l’analyse des processus transitionnels au long cours, les crises posent la question des ruptures et des transformations qu’elles peuvent provoquer, et de leur articulation avec les processus transitionnels à l’œuvre (transition démographique et transition sanitaire). Ces crises sont enfin de puissantes révélatrices et amplificatrices des inégalités.

Les personnels de recherche de l’Ined se sont fortement investis dans l’analyse des conséquences démographiques et sociales de la pandémie de Covid-19, en France et dans le monde. Cet investissement s’est notamment concrétisé par la création d’une plateforme dédiée aux données internationales de décès attribuables au Covid-19 par sexe et par âges (voir <https://dc-covid.site.ined.fr/> PORTFOLIO). L’Ined a alimenté cette plateforme, accessible à la communauté scientifique et à l’ensemble de la société, au prix d’un travail considérable de collecte, de vérification et de documentation des données de 19 pays (Garcia, Torres et al. 2021). Par ailleurs, l’Ined a construit et exploité le module « Coconel » du projet Cocovi (« Confinement, conditions de vie et inégalités ») (Lambert et Cayouette-Remblière 2021). Les chercheur.es de l’Ined ont contribué à l’enquête EpiCov portée par l’Inserm et la Direction de la recherche, des études, de l’évaluation et des statistiques (Drees) du Ministère des affaires sociales, sur l’état de santé et les conditions de vie en lien avec l’épidémie de Covid-19, et à l’enquête Sapris (« Santé, pratiques, relations et inégalités sociales ») lancée auprès des participants de 5 grandes cohortes nationales, dont la cohorte d’enfants Elfe (Thierry, Geay et al. 2021). L’Ined a aussi participé au projet ImagineEuro conduit sous l’égide du WHO Collaborative Center for Maternal and Child Health visant à documenter le fonctionnement des services de santé maternelle et néonatale de plusieurs pays de l’Union européenne pendant la pandémie.

Les multiples travaux des chercheur.es de l’Ined analysent la pandémie sous des angles variés : mortalité, inégalité d’expositions aux risques, santé, accès aux soins, bien-être, logement, travail, parcours scolaire,

relations familiales...⁶. La revue *Population* a mis l'impact de la pandémie au centre de l'article annuel de conjoncture paru en 2021 (Breton, Belliot et al. 2021) et 5 numéros du bulletin *Population et sociétés* ont traité de ce sujet.

La période 2018-2023 est aussi marquée par la **montée en expertise de l'Ined sur les liens entre population et environnement** (Hunter, Gray et Veron 2022 [PORTFOLIO](#)). Le sujet n'est pas neuf pour l'Ined. En 1992, l'Ined, à la demande du Ministère de l'environnement, avait mis en œuvre une enquête sur « la population, l'espace de vie et l'environnement » qui avait permis d'étudier les représentations associées au mot « environnement » ainsi que les savoirs et opinions en matière de ressources naturelles⁷. Les relations entre environnement et population sont bien sûr présentes depuis longtemps dans les travaux de l'institut sur le développement des pays du Sud. Le changement climatique et ses conséquences multiples du point de vue environnemental, amènent l'Ined à s'engager fortement sur ces questions, qui concernent aussi bien les pays du Nord que du Sud. C'est l'un des 10 profils de recrutement prioritaire de l'Ined. Cet engagement s'est notamment concrétisé par le recrutement d'un post-doctorant, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre national d'études spatiales (Cnes), dont le projet visait à améliorer les connaissances sur la dynamique des populations par la reconnaissance d'indicateurs paysagers extraits d'images satellite. Une thèse en cours, financée par un contrat Cifre avec la société Diginove, vise à construire des modèles démographiques produisant des estimations fines de la population à partir des caractéristiques du bâti d'un pays choisi pour sa diversité agro-climatique et pour la qualité de son dernier recensement (2018) : Madagascar. Le service des méthodes statistiques (SMS), en collaboration avec le Laboratoire d'Informatique Paris Descartes (LIPADE), a également travaillé à la production d'indicateurs environnementaux pour caractériser les grandes métropoles africaines (financement du Data Intelligence Institute of Paris - Diip). Les recherches sur les relations entre santé-environnement se sont aussi développées ces dernières années grâce au recrutement de chargé.es de recherche travaillant dans ce domaine. En 2022, l'Ined a ainsi joué un rôle majeur dans l'organisation d'une conférence de la plateforme SHS-Santé sur les relations santé-environnement-travail. Des travaux s'intéressent également aux pratiques environnementales des individus et des ménages. Parmi les faits notables de la période 2018-2023, il faut mentionner l'organisation le 9 février 2023 d'une journée d'étude interne sur le thème « Populations et environnement » (voir programme en annexe), qui a été l'occasion de dresser un panorama des recherches en cours à l'Ined et de réfléchir à ce qui pourrait être développé, individuellement ou collectivement, dans ce domaine.

Observations et mesures, perspectives critiques et historiques

Le deuxième axe de l'activité de l'Ined est notamment consacré aux enjeux liés à la collecte des données et aux méthodes d'analyse. La situation sanitaire et les confinements du printemps puis de l'automne 2020 ont eu un impact pour 5 enquêtes, en retardant leur démarrage et/ou en contrignant à modifier le protocole de collecte. **L'Ined a su s'adapter à cette situation critique et conduire à leurs termes plusieurs opérations de collecte majeures, qui renouveleront les connaissances et éclaireront les politiques publiques :**

- « Mon quartier mes voisins » sur les relations de voisinage et leurs liens avec l'intégration sociale, dans différents types de quartiers (<https://mon-quartier-mes-voisins.site.ined.fr/>) ;
- « Fin de vie » dans les Outre-mer qui a été mise en œuvre à La Réunion, en Guyane, à la Guadeloupe et en Martinique (<https://fdv.site.ined.fr/fr/la-fin-de-vie-en-france/enquete-drom-2019-2020/>) ;
- « Virage » dans les Outre-mer sur les violences et les rapports de genre qui a été mise en œuvre à La Réunion, à la Guadeloupe et en Martinique (<https://viragedom.site.ined.fr/>)
- « Migrations, Famille, Vieillissement » 2^{ème} édition (MFV2), réalisée avec l'Insee, sur les transformations sociodémographiques à La Réunion, en Guyane, à la Guadeloupe et en Martinique (<https://mfv2.site.ined.fr/>) ;

⁶Voir la page du site de l'Ined « Crise sanitaire et confinement : l'apport de la démographie et des sciences de la population » : <https://www.ined.fr/fr/ressources-methodes/etat-de-la-recherche/covid-19/>

⁷Philippe Collomb, France Guérin-Pace, Martine Berlan. « Perceptions de l'environnement », Population et Sociétés, n° 280, juin 1993.

«Feti'i e Fenua » sur les relations familiales, notamment à distance, des familles polynésiennes et l'impact des politiques publiques sur les trajectoires de mobilité (<https://polynesie.site.ined.fr/fr/enquetes/feti-i-e-fenua/>) ;

« Le collège et moi » (<https://polynesie.site.ined.fr/fr/enquetes/le-college-et-moi/>) et « Le Lycée et Après », enquêtes éducatives en Polynésie française ;

« Trajectoires et Origines » 2^{ème} édition (TeO2), réalisée avec l'Insee, sur les parcours des personnes issues de l'immigration (<https://teo.site.ined.fr/>) ;

« ChIPRe » sur les conditions de vie et le réseau de relations des migrant.es chinois.es à Paris et en région parisienne (<https://chipre.site.ined.fr/>) ;

« Envie » sur les modes d'entrée dans la vie affective et sexuelle des jeunes âgés de 18 à 29 ans (<https://envie.site.ined.fr/>) ;

« AMP sans frontières » (AMPsf) sur le recours à l'assistance médicale à la procréation en France, y compris les AMP « hors cadre » légal et médical français (<https://amp-sans-frontieres.site.ined.fr/>) ;

L'enquête ANRS-Trust-PrEP, visant à interroger en milieu hospitalier des jeunes hommes homosexuels ayant des comportements sexuels à risque VIH, a été reportée à plusieurs reprises, et a finalement débuté en fin d'année 2021. Le terrain devrait s'achever courant 2024.

Plusieurs enquêtes étaient en préparation au cours de la période 2018-2023 et seront sur le terrain, selon les cas, en 2024 ou plus tard :

« Expériences de la prison et réinsertion sociale à la sortie » (ExPReSS) sur une cohorte de sortants de 3 maisons d'arrêt situées en Ile-de-France ;

« Etudes des relations familiales et intergénérationnelles » 2^{ème} édition (Erfi2) (<https://erfi.site.ined.fr/>), qui fait partie du programme international *Generations and Gender* (GGP-GGP- www.ggp-i.org). Lancé en 2000 à l'initiative de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Europe (UNECE), *The Generations and Gender Programme* est un programme d'enquêtes internationales harmonisées sur les relations intergénérationnelles et de genre au sein des familles et dans les couples. L'Ined est membre du Consortium Board et de l'équipe de coordination de GGP. En 2021, GGP a été inscrit sur la feuille de route des infrastructures européennes de recherche (ESFRI). Au niveau international, l'Ined est notamment en charge, avec le soutien de l'infrastructure de recherche IR* PROGEDO, du développement intégral de la base de données contextuelles du programme. En 2021, une nouvelle plateforme en ligne pour l'accès aux données a été développée avec le logiciel Colectica. Au niveau national, l'Ined pilote les opérations de collecte en France et a réalisé un test méthodologique confrontant différents modes de collecte (enquête par téléphone, enquête auto-administrée sur Internet), analysant l'effet de bons-cadeaux (conditionnés ou non à la réponse) et mobilisant des données issues des sources fiscales (fichier Fidéli de l'Insee).

« Familles et employeurs » 2^{ème} édition (Famemp) sur les liens entre la vie familiale et personnelle et la vie professionnelle (<https://famemp.site.ined.fr/>). L'enquête est une nouvelle édition de l'enquête Familles et employeurs de 2004-2005 ;

« Senovie » sur le parcours de vie des femmes vivant avec un cancer du sein (l'Ined porte le volet de l'enquête en Ile-de-France) ;

Le projet GUIDE (*Growing Up In Digital Europe*) / EuroCohort dont l'Ined est partenaire, a également été inscrit en 2021 sur la feuille de route ESFRI. GUIDE sera la première enquête longitudinale comparative sur le bien-être des enfants en Europe. Le projet compte à ce jour 22 partenaires répartis dans 14 pays européens. Ce suivi de cohortes à travers l'Europe (une cohorte de nouveau-nés et une cohorte d'enfants à leurs huit ans) permettra de disposer de données pour orienter les politiques publiques visant à l'amélioration du bien-être des enfants, des jeunes et de leurs familles. L'Ined a en charge le volet français de l'enquête. Il a d'ores et déjà contribué à la conception des questionnaires et des guides d'entretien auprès des enfants et de leurs parents pour la passation d'entretiens cognitifs et mis en œuvre le pilote de cette enquête.

L'enquête « Fécondité » en France métropolitaine et dans les DROM, dont la préparation a commencé. L'enquête s'inscrira dans la continuité de l'enquête « Fécondité - Contraception - Dysfonctions sexuelles » (FECOND 2009-2011) tout en prenant compte les multiples évolutions intervenues dans ce domaine au cours des 15 dernières années.

L'enquête « FAmILEA » : L'Ined mène avec l'Institut pour les Hautes Etudes en Internationales et du Développement (IHEID) à Genève et l'Université de Genève le projet The Remaking of the Family in East Africa (FamiLEA), financé par le Fonds national pour la recherche suisse. FamiLEA a pour objectif d'appréhender de manière interdisciplinaire les dynamiques des transformations familiales en Afrique de l'Est, plus spécifiquement au Kenya et en Ouganda. Au coeur du projet FamiLEA se trouve une enquête démographique, qui sera conduite dans les deux capitales Kampala et Nairobi avec une institution partenaire, l'*African Population and Health Research Center* (APHRC). L'enquête sera complétée par un second niveau de données provenant du suivi ethnographique des enquêtés, mobilisant observations et entretiens approfondis.

L'enquête ExPAPARM-Action : l'Ined est partenaire du projet ANR ExPAPARM-Action (Expérience Patient des Parcours Mucoviscidose) porté par l'Université Sorbonne Paris Nord. L'objectif de cette recherche-action participative est l'adaptation d'un questionnaire de recueil de l'expérience Patient et son évaluation dans 3 centres de ressource et de compétences de la mucoviscidose (CRCM) et via l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Le service des enquêtes et sondages de l'Ined a par ailleurs poursuivi le travail de documentation des enquêtes récentes et a piloté la **refonte complète du catalogue des enquêtes**. La nouvelle plateforme (<https://data.ined.fr/index.php/home>) a été ouverte en 2022, avec notamment des fiches de documentation plus riches et l'attribution d'un identifiant pérenne (DOI) pour chaque enquête. Le catalogue s'est aussi enrichi avec la récupération et la documentation d'enquêtes historiques. **Le service des enquêtes et sondages est aussi porteur d'innovations en terme de collecte** : approche multilingue pour améliorer la couverture du champ d'enquête, investigation sur la qualité des données de contact de la base de sondage de l'Insee (fichier démographique d'origine fiscale sur les logements et les individus « Fidéli »), recours à des méthodes qualitatives diversifiées (entretiens semi-directifs, focus groupes, entretiens cognitifs, etc.), méthodes de collecte quantitatives multimodes, impact des incitations financières. Les enquêtes « Mon quartier, mes voisins » et « Migrants chinois en Ile de France » ont été l'occasion de travailler sur les méthodes par « boule de neige ». Des réflexions sur les méthodes de collecte ou sur l'intégration de données administratives ont plus particulièrement pour cadre l'équipex LifeObs (« Observatoire français des parcours de vie ») porté par l'Ined (voir point I.5 de ce document), qui a débuté en 2021 pour une durée de 8 ans.

Parallèlement aux enquêtes et parfois en complément de celles-ci, **l'usage de données non conçues pour des finalités de recherche mais « recyclées » à cette fin s'est développé**. Souvent exhaustives ou portant sur de grands échantillons, les données administratives permettent à la fois de disposer de larges populations et d'informations fiables, précises et très récentes. Elles permettent parfois de travailler au niveau des territoires afin d'étudier les disparités géographiques ou de suivre longitudinalement les individus. L'Échantillon démographique permanent (EDP) qui fusionne données de recensement et d'état civil, données fiscales et sociales et données de trajectoires professionnelles, en est un très bon exemple. Dans le cadre du projet Big_Stat (ANR Bigstat 2017-2021 <https://big-stat.site.ined.fr/>), plusieurs travaux utilisant les données de l'état civil, du recensement, de l'EDP, les données fiscales appariées aux enquêtes annuelles de recensement ou encore le fichier Fidéli ont débouché sur des résultats originaux, tout en produisant de la connaissance sur ces bases de données complexes et sur leurs limites. Grâce à l'utilisation de ces données, des recherches ont par exemple permis de mesurer les conséquences économiques et résidentielles des divorces et des ruptures de PACS (Ferrari, Bonnet et al. 2019) ou d'étudier la re-migration des immigrés (Caron 2018). La mortalité différentielle des immigrés a aussi été étudiée grâce aux données de l'EDP et à celles de la Cnav (Guillot, Khlat et al 2023). Financée par France Stratégie et par l'équipex Lifeobs, la base EDP-Enfants, un panel d'enfants nés de 1994 à 2016 et suivis sur plusieurs années à partir de l'EDP apparié aux données socio-fiscales, a été construite de manière à étudier les changements de leurs conditions de vie, en particulier en cas de rupture et de recomposition familiale (Bonnet, Solaz et al. 2023). Cette base pourra être actualisée et éventuellement complétée par des informations provenant d'autres sources. Du côté des données de santé, les données de causes de décès du système national des données de santé (SNDS) sont

régulièrement utilisées par les chercheur.es de l’Ined travaillant sur la mortalité. Dans le cadre du projet StimHo (ANR StimHo 2018-2023 <https://stimho.site.ined.fr/>), les données du SNDS ont été utilisées pour étudier l’usage des traitements de l’infécondité et retracer le parcours de soins de femmes ayant subi une aide médicale à la procréation (AMP). Le SNDS a également été utilisé dans le cadre de projets visant à étudier l’impact de la pandémie de Covid-19 (voir par exemple le projet COVID-HOSP). Un protocole d’accès aux données de l’EDP-Santé a été défini qui permet depuis peu aux chercheur.es de l’Ined d’y accéder.

Les chercheur.es de l’Ined ont également eu l’opportunité d’exploiter des données issues des systèmes d’information RH d’entreprises. Les entreprises mettent à disposition leurs fichiers de gestion du personnel (anonymisés) et certains documents institutionnels (accords collectifs, chartes, etc.). L’intérêt pour la recherche est d’analyser en détail les carrières et les salaires au sein d’une même entreprise, et de les mettre en regard de la politique de gestion des ressources humaines. Pour l’entreprise, l’intérêt est d’avoir la possibilité de prendre du recul sur ses pratiques et de voir confirmer ou infirmer ses propres hypothèses. Des partenariats avec quelques grandes entreprises ont ainsi été noués pour travailler sur l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la persistance de l’écart de rémunération entre hommes et femmes alors que les différences se sont estompées en termes de participation au marché du travail et même renversées pour le nombre d’années d’études, ou encore la persistance d’inégalités de progression de carrière entre femmes et hommes. Dans le cadre du projet WorkLife (ANR WorkLife 2020-2023 <https://worklife.site.ined.fr/>), les fichiers du personnel d’entreprises ont été exploités pour analyser les incidences biographiques du travail en horaires décalés et les modes d’articulation avec la vie privée. Cette recherche a aussi été l’occasion de développer des travaux innovants mettant en jeu des méthodes mixtes (quantitatives /qualitatives) (Lambert, Quennehen et al. 2023).

L’innovation méthodologique dans le domaine de l’analyse des données est une autre des multiples facettes de l’activité des chercheur.es de recherche de l’Ined en collaboration avec le personnel du Service des méthodes statistiques (SMS). Des outils méthodologiques visant à articuler analyses quantitatives et qualitatives des parcours de vie ont par exemple été proposés dans le cadre du projet Fresque. Ce projet a analysé longitudinalement la ségrégation géographique et résidentielle en Ile-de-France en reconstituant les trajectoires des Franciliens nés entre 1911 et 1950 à partir de trois anciennes enquêtes biographiques de l’Ined. Le matériau qualitatif est positionné dans une typologie issue d’analyses quantitatives de trajectoires et analysé non seulement dans le but d’approfondir les analyses quantitatives mais aussi afin de nuancer les résultats quantitatifs (Le Roux, Studer et al. 2023). **L’innovation est aussi statistique, avec notamment des développements dans le domaine des méthodes de lissage ou de projection** (Basellini et Camarda 2019) ou, par exemple, sur **l’estimation de la mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les pays à statistiques imparfaites** (Guillot, Prieto et al. 2022).

L’attention portée à la qualité des données et la réflexion sur les catégories utilisées, au stade de la collecte comme au stade de l’analyse, sont deux autres éléments forts de l’identité de l’Ined. Les chercheur.es de l’Ined ont ainsi travaillé la question de l’identification des minorités sexuelles et de genre dans les enquêtes (Trachman et Lejbowicz 2018 **PORTFOLIO**, Rault et Trachman 2023). On peut aussi citer les réflexions menées sur la définition de ménages dans les recensements du Mali (Hertrich, Feuillet et al. 2020), sur la notion de classe sociale (Bouchet-Valat et Jayet 2019), le développement d’une nomenclature « PCS ménages » qui permet de classer les ménages en fonction de la catégorie socioprofessionnelle de deux adultes potentiels qui le composent (Amossé et Cayouette-Remblière 2022), ou encore, une thèse en cours sur la construction historique du concept de « personne active » (Hirsch 2022).

Cet axe de l’activité scientifique de l’Ined met enfin en avant une approche disciplinaire ayant une longue tradition à l’Ined : l’histoire. La palette des travaux conduits par les historiens de l’Ined est vaste, de travaux sur l’histoire des idées et des politiques à la démographie historique ou à la paléodémographie. Du point de vue des thématiques, l’approche est transversale aux autres axes de recherche de l’Ined avec par exemple des travaux sur les migrations (Bonnet 2021, Escafre-Dublet, Keszenbaum et al. 2020, Contente et Séguy 2023), la santé reproductive (Cahen 2019, Théré 2021), la fécondité et la natalité (Cahen et Keszenbaum 2019 **PORTFOLIO**, Cahen et Rosenthal 2023) la nuptialité (Bonneuil et Fursa 2021, Eyméoud et Gaillard 2023) ou la mortalité (Seguy 2018, Bonneuil et Fursa 2021). L’innovation méthodologique est aussi présente, notamment à travers la création de nouvelles bases de données. Le projet COMMUNE-HISDBD (ANR COMMUNE-HISDBD 2020-2024) s’est donné pour objectif de produire le premier SIG-historique au monde

restituant, année par année, de la Révolution à nos jours, les délimitations exactes des communes, en y associant les données de population et l'accès aux réseaux de transports. Lancé en 2021, le projet SOCFACE (ANR SOCFACE 2021-2025) qui associe les Archives de France, l'École d'économie de Paris ainsi que des spécialistes d'intelligence artificielle, vise à fabriquer une base de données sur la population française de 1836 à 1936 grâce au traitement automatisé de centaines de millions d'enregistrements de listes nominatives du recensement. Cette base, qui sera mise à disposition du grand public, sera exploitée pour étudier l'évolution de la société française sur un siècle, améliorant ainsi considérablement notre compréhension des structures économiques et sociales françaises. Parmi les faits marquants de la période 2018-2023, il faut aussi mentionner le projet « Archives sonores – mémoires européennes du goulag » qui constitue un autre exemple de mise à disposition d'un matériel historique pour la recherche et pour le grand public. Développé par l'Ined en partenariat avec le Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen (Cercec), le grand équipement documentaire du Campus Condorcet et l'université de Strasbourg, ce projet a conduit à la réalisation d'un site (<https://www.gulagmemories.eu/fr>) qui présente des extraits d'entretiens, des photos et des vidéos recueillis auprès de personnes ayant subi les déportations staliniennes entre 1939 et 1953 ou dans de multiples fonds d'archives (Blum, Daucé et al. 2021).

Faire sa vie : choix, opportunités et contraintes, aux différents âges de la vie

De l'enfance à l'âge adulte, de la cessation d'activité au grand âge, la vie est jalonnée d'« événements » qui font étape, rupture, bifurcation ou transition, selon la façon dont ils sont vécus. Certains de ces événements sont des événements démographiques : avoir un enfant, se mettre en union ou se marier, se séparer, divorcer ou perdre son conjoint. Au sein de ce domaine que l'on pourrait qualifier de « privé », les interférences sont multiples : les expériences vécues pendant l'enfance, les parcours scolaires notamment, ont une influence forte sur les parcours de vie familiaux et professionnels futurs, qui eux-mêmes interagissent entre eux. **Divers travaux menés par les chercheur.es de l'Ined se sont concentrés sur cette période de la vie, en mettant l'accent sur la production d'inégalités dès la naissance et tout au long de l'enfance jusqu'à l'âge adulte.** L'émergence d'écart de santé dès le début de la vie a ainsi été analysée sur la base des données de cohortes de naissances internationales : Elfe, *The Millennium Cohort Study* et *The Early Childhood Longitudinal Study – Birth cohort* (ANR EGAL 2020-2024 <https://egal.site.ined.fr/fr/>). Les effets à long terme de la séparation sur les conditions de vie des enfants ont également été étudiés, notamment en termes de niveau de vie (Leturcq et Panico 2019, Bonnet et Solaz 2023). Dans le cadre d'une chaire financée par la région Île-de-France, des recherches ont été menées sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les parcours scolaires (Issehnane et Moulin 2023). La question fondamentale de l'accès à l'école dans les Pays du Sud a également fait l'objet de travaux (Kakuba et Golaz 2023).

Dans un contexte de crise sanitaire et de baisse de la fécondité, l'étude du calendrier et des déterminants de la fécondité a donné lieu à une production scientifique fournie (Beaujouan et Solaz 2019, Compans 2021 **PORTFOLIO**, Lambert, Segú et al. 2023). Ces travaux mettent fréquemment en jeu des comparaisons internationales (Beaujouan et Toulemon 2021, Panico, Régnier-Loilier et al. 2021, Greulich et Toulemon 2023). L'effet des politiques publiques et du cadre juridique, notamment en termes de congé paternité, peuvent ainsi être mieux isolés (Sponton 2023). La question de la conciliation entre vie professionnelle et parentalité est aussi centrale dans ces travaux. L'impact du travail à des horaires atypiques, de plus en plus fréquent chez les femmes, a par exemple été plus particulièrement étudié dans le cadre du projet Worklife.

La période 2018-2023 est également marquée par une **moisson de résultats nouveaux sur la conjugalité, avec en particulier la publication des résultats de l'enquête sur les parcours individuels et conjugaux (Epic)** dans un numéro double de la revue *Population* (<https://www.cairn.info/revue-population-2019-1.htm>) : des nouvelles données sur le célibat, l'homogamie sociale, le mariage homosexuel, la remise en couple ont ainsi été produites. Les chercheur.es de l'Ined se sont aussi intéressé.es aux nouvelles modalités de la cohabitation des couples (couples séparés cohabitants ou *Living Apart Together - LAT-*) (Rault et Régnier-Loilier 2019 & 2020), aux conséquences de la séparation sur la garde des enfants (Ferrari, Bonnet et al. 2019) ou encore à l'implication des pères dans la parentalité (Pailhé, Panico et al. 2020). Dans ce domaine aussi, le recours aux comparaisons internationales est fréquent (Solaz, Jalovaara et al. 2020).

Si l'analyse des différences de genre est transversale à la plupart des thématiques de recherche de l'Ined, le genre et les relations de genre constituent des objets d'étude à part entière. Les recherches conduites portent sur les logiques de différenciation entre femmes et hommes et sur les identités de genre et

d'appartenance sexuelle (Trachman 2022). La focale est notamment placée sur les jeunes et les « nouvelles lois de l'amour » (Bergström 2019). En lien avec la préparation de l'enquête Envie, un projet (ANR JEUNES 2021-2024) s'est penché sur les nouvelles conditions d'entrée dans la vie affective et sexuelle sous un angle original, celui des inégalités, qu'elles soient de genre, de classe ou de territoire. Les rapports de genre sont de plus en plus souvent pensés en articulation avec d'autres rapports sociaux. Ces problématiques sont particulièrement présentes dans les **recherches consacrées aux violences, dont l'Ined s'est fait une spécialité**. De ce point de vue, il faut mentionner la publication aux éditions de l'Ined de l'ouvrage collectif (intégralement accessible sur la plateforme *OpenEdition Books*) consacré aux principaux résultats de l'enquête Virage (<https://virage.site.ined.fr/>) sur les violences et les rapports de genre (Brown, Debauche, Hamel et Mazuy (dir.) 2020).

Les événements démographiques marquent souvent de manière durable les trajectoires socioéconomiques des individus, que ce soit en termes de niveau de vie, de patrimoine ou de parcours professionnel. **Des effets différenciés selon l'âge, le sexe et le statut socioprofessionnel des individus sont mis en évidence, faisant des parcours conjugaux et familiaux une composante potentiellement importante de la dynamique des inégalités socioéconomiques dans la population.** Ces questions sont au cœur d'une recherche (ANR WIDE 2022-2026 <https://wide.site.ined.fr/fr/>) qui examine les inégalités et mobilités socioéconomiques distinctes des femmes et hommes, en lien avec la vie familiale, sur la base des données de l'enquête Patrimoine de l'Insee, des données fiscales et des données historiques de l'enquête TRA. D'autres travaux ont par exemple porté sur l'effet différencié du divorce, sur les ressources et l'accès à l'emploi des femmes et des hommes (Bonnet, Garbinti et al. 2021) ou sur l'impact du fait d'avoir des enfants sur le montant des retraites perçues (Bonnet et Rapoport 2019).

La retraite et l'avancée en âge sont des périodes de la vie susceptibles de donner lieu à des réarrangements profonds des modes et conditions de vie, et sont aussi le théâtre d'un accroissement des inégalités. Les recherches menées à l'Ined visent à décrire et comprendre ces évolutions, avec un enjeu fort en termes de politiques publiques. On citera par exemple les travaux sur les décisions de départ et les écarts de retraite entre femmes et hommes (Bonnet, Meurs et al. 2020, Tréguier 2022, Rabaté et Rellstab 2022) et sur les inégalités sociales dans la vieillesse (Fontaine et Pennec 2020). A noter qu'un cycle de 4 conférences intitulé « Des retraites pour tous ? » organisé par l'EHESS en partenariat avec l'Ined s'est déroulé début 2020 au centre de colloques du Campus Condorcet⁸.

L'Ined est un acteur central des recherches sur la vieillesse et sur le vieillissement démographique, notamment en tant que coordinateur de l'Institut de la Longévité, des Vieillesse et du Vieillissement (ILVV)⁹ qui, en 2018, a pris le relais du groupement de recherche (GDR) « Longévités et Vieillissements ». Trois chercheur.es de l'Ined ont co-écrit un article de synthèse sur les dynamiques, enjeux démographiques et socioéconomiques du vieillissement dans les pays à longévité élevée paru dans la revue *Population* (Bonnet, Cambois et Fontaine 2021). L'Ined est aussi bien connu pour ses travaux sur les comparaisons européennes en termes d'incapacité (Cambois, Solé-Auro et al. 2018) et sur la prise en charge (rôle des aidants, aide aux aidants, recours aux établissements pour personnes âgées...) des personnes âgées en situation de perte d'autonomie (Fontaine et Juin 2020, Garabige et Trabut 2020, Carrère, Cambois et al. 2022). Ces questions seront approfondies dans le cadre des **deux programmes prioritaires de recherche (PPR), Aurelia et Kappa¹⁰, dont l'Ined est porteur.**

Santé des populations : des progrès également partagés ?

La théorie de la transition sanitaire formalise la dynamique des facteurs sanitaires et socio-économiques qui ont conduit à l'élévation de l'espérance de vie. Mais ces progrès ne bénéficient pas de la même façon à tous. L'étude des inégalités profondes à l'œuvre dans le domaine de la santé et de la mortalité constitue un axe

⁸ <https://www.ined.fr/fr/actualites/rencontres-scientifiques/seminaires-colloques-ined/toutes-et-tous-egaux-devant-le-travail/>

⁹ <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/institut-de-la-longevite-des-vieillesse-et-du-vieillissement-ilvv/>

¹⁰ <https://www.ined.fr/fr/actualites/presse/deux-projets-de-lined-retenus-dans-le-cadre-du-programme-prioritaire-de-recherche-ppr-autonomie/>

de recherche important de l’Ined. Ces inégalités s’observent à différents niveaux : entre sous-populations d’un même pays ou entre pays ou aires géographiques. Le premier niveau est constitutif d’un **ensemble de recherche qui traite des inégalités selon le genre, le sexe ou la position sociale, essentiellement dans les pays du Nord**. Porté par l’Ined, le projet GINCO (ANR GINCO 2020-2025 <https://ginco.site.ined.fr/>) associe deux équipes de l’Inserm (équipe CONSTANCES et équipe de l’Inserm-Université Toulouse III) et trois équipes à l’étranger (*London School of Hygiene and Tropical Medicine, Harvard Center for Population and Development Studies* et Faculté de biologie et de médecine de l’Université de Lausanne). Il a permis de contribuer à la compréhension des déterminants sociaux du vieillissement en bonne santé des femmes et des hommes (Beaufils 2022, Beaufils, Barbuscia et al. 2023). Il fait écho aux travaux menés depuis longue date à l’Ined sur l’évolution de l’espérance de vie en santé, notamment selon la catégorie socio-professionnelle (Bonnet, Camarda et al. 2023). Ces travaux font largement appel à des comparaisons internationales. Sur la période 2018-2023, ces travaux ont pris une nouvelle orientation plus épidémiologique autour de la problématique des relations entre travail, santé et mortalité (Counil, Henry et al. 2020, Counil, Ghoroubi et al. Terry 2023). Certaines recherches ont concerné des pathologies particulières sur lesquelles l’Ined a une expertise historique, comme la mucoviscidose (Bellis, Thauvin et al. 2023).

Dans les pays dits à mortalité basse, les interrogations des démographes portent sur l’avenir de l’espérance de vie et l’évolution de la mortalité aux grands âges. Les deux grandes inconnues sont l’étendue des gains à attendre aux âges élevés et l’évolution concomitante de l’état de santé des personnes âgées. La pandémie de Covid-19 confirme la fragilité de cette sous-population que l’on savait déjà vulnérable aux grippes saisonnières, aux canicules et aux grands froids hivernaux. Que seront la santé et la mortalité de ces pays, dans cette période où le vieillissement démographique produit ses pleins effets ? Quels nouveaux progrès attendre des avancées thérapeutiques, notamment dans le domaine du traitement des cancers ou des maladies dégénératives ? Faut-il craindre une dégradation de l’espérance de vie comme celle observée aux Etats-Unis (Barbieri 2022) ? Les travaux menés dans ce domaine s’appuient principalement sur les données d’état civil d’une part et de causes médicales de décès d’autre part. L’Ined a obtenu un accès aux données individuelles du Système national des données de santé (SNDS) sur 20 années. Les chercheur.es ont décrit les causes de décès aux grands âges et contribué aux débats sur la forme de la courbe de mortalité au-delà de 105 ans (Meslé et Vallin 2020, Dang, Camarda et al. 2023). L’expertise internationalement reconnue de l’Ined dans ce domaine s’étend aujourd’hui à celle de l’analyse des causes multiples de décès, qui donne lieu à des développements méthodologiques fructueux (Grippo, Désesquelles et al. 2020).

Dans les pays à mortalité encore élevée, la situation sanitaire témoigne de la difficile généralisation du paradigme de la transition épidémiologique. Les travaux de l’Ined abordent la santé et la mortalité dans les pays du Sud tout au long du cycle de vie en s’appuyant sur des enquêtes nationales ou des données localisées (systèmes de suivi démographique) (Pison, Duthé et al. 2018, Rossier, Soura et al. 2020). Dans les dernières décennies, la plupart des pays du Sud ont bénéficié de progrès rapides en matière de santé mais la mortalité y demeure relativement élevée. Des progrès en termes de baisse de la mortalité infantile et à moins de 5 ans sont toujours attendus (Garcia 2020, Verhulst, Prieto et al. 2022 **PORTFOLIO**). Le développement et l’urbanisation ont par ailleurs conduit à une augmentation de la prévalence des maladies dites de société (obésité, hypertension...) liées à la diffusion de modes de vies nouveaux qui constituent des facteurs de risques pour ces maladies. La vulnérabilité des populations des pays africains a notamment été étudiée sous l’angle des conséquences de leur vieillissement déjà sensible mais aussi dans le cas particulier des enfants en situation de handicap (Golaz 2020, Simo Fotso, Duthé et al. 2019, Simo-Fotso 2022).

Plusieurs travaux menés dans les pays du Sud traitent plus spécifiquement de questions liées à la santé sexuelle et reproductive, qu’il s’agisse de pratiques abortives, contraceptives, d’usage détourné de technologies de la reproduction pour sélectionner le sexe de l’enfant à naître ou de prophylaxie contre le VIH (Becquet 2019, Becquet, Nouaman et al. 2020, Vaïsanen et Batyra 2021). **Dans les pays du Nord où la vie sexuelle et reproductive est fortement médicalisée et où le cadre juridique d’accès aux droits sexuels et reproductifs est en forte évolution, se pose la question de l’égalité d’accès à ces droits.** C’est de fait aux limites légales de l’accès à l’aide médicale à la procréation (AMP) que s’intéresse l’enquête AMP sans frontières (ANR Outside-ART 2021-2025) (Rozée et de La Rochebrochard 2021 & 2023). Des travaux ont plus spécifiquement porté sur la promotion et la perception de la santé et des droits sexuels et reproductifs des étudiant.es (Régnier-Loilier 2020). L’Ined est partenaire du projet Sexpairs qui vise à tester l’usage d’outils

interactifs et participatifs en ligne pour promouvoir la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes adultes. Dans le domaine de l'études des facteurs de la fécondité, une recherche menée par l'Ined en collaboration avec l'Inserm (ANR StimHo 2018-2023 <https://stimho.site.ined.fr/>) a permis d'explorer de manière inédite les traitements de l'infécondité par stimulation hormonale à partir des données du SNDS (Ben Messaoud 2020). Les évolutions récentes observées dans le domaine des pratiques contraceptives ont aussi fait l'objet de plusieurs travaux (Le Guen, Schantz et al. 2021, Maudet et Thomé 2021, Thomé 2023).

Espace, mobilités et migrations : parcours individuels et politiques publiques

La dimension spatiale est le fil directeur du cinquième axe de l'activité scientifique de l'Ined, également traversé par la question des inégalités de toutes natures. L'espace et les mobilités résidentielles et géographiques y sont analysés en lien avec les trajectoires de vie. **Depuis le début des années 2000, la société française est marquée par le creusement des inégalités de logement, inégalités qui se répercutent sur la distribution spatiale des populations** (Lambert et Cayouette-Remblière 2021). Les travaux conduits par les chercheur.es de l'Ined rendent compte de ces évolutions et analysent les facteurs qui les sous-tendent, du rôle des politiques publiques et du marché à l'effet du voisinage dans les processus d'intégration sociale. La période 2018-2023 est notamment marquée par la parution aux éditions de l'Ined d'un ouvrage consacré au « monde privé des femmes » qui auscule la question des rapports entre genre et logement (Lambert, Dietrich-Ragon et al. 2018) et par la publication des résultats de l'enquête « Mon quartier, mes voisins » (Authier et Cayouette-Remblière 2021). Les situations de vulnérabilité résidentielle, qui se sont aussi multipliées, ont aussi été étudiées, notamment dans le contexte de la sortie du dispositif de l'aide sociale à l'enfance ou dans celui de l'usage des services aux sans-domicile (Dietrich-Ragon 2020, Dietrich-Ragon et Remillon 2022).

Dans un contexte marqué par la territorialisation des politiques sociales, **l'analyse du lien entre les parcours de vie et les mobilités d'une part, et les territoires et les politiques publiques d'autre part, cimente un certain nombre de travaux.** Les mobilités à l'échelle individuelle ont des conséquences sur la composition sociale et démographique des territoires. La mobilité des individus constitue en effet un des ressorts les plus puissants des dynamiques de filtrages sociaux et spatiaux telles que la ségrégation socio-spatiale, la gentrification, et plus largement les inégalités territoriales qui en résultent. En retour, les caractéristiques physiques et sociales des territoires et leurs évolutions influent sur les mobilités des individus. A ce titre, les travaux conduits sur la période sur les migrations internes des immigrés dans les campagnes ont renouvelé le regard porté sur la géographie de l'immigration en France (Fromentin 2019 & 2023). A partir d'un corpus original d'enquêtes de l'Ined produites sur l'agglomération parisienne, des recherches ont permis d'étudier la dynamique de la ségrégation urbaine de la capitale et de sa banlieue de 1930 à 2000 en examinant la mobilité des générations concernées (Le Roux, Imbert et al. 2018). Un ouvrage collectif, fruit d'un atelier qui s'est tenu durant plusieurs années, est venu renouveler les manières de définir, d'enquêter et d'analyser les espaces publics urbains, contribuant ainsi à une meilleure compréhension du changement social et urbain (Fleury et Guérin-Pace (dir.) 2022).

Au cours de la dernière décennie, l'Ined a fortement contribué à l'amélioration de la connaissance statistique des départements et collectivités d'Outre-mer en mettant œuvre plusieurs enquêtes sur des sujets variés. Par rapport à la métropole, les grands enjeux populationnels (vieillissement démographique, migrations...) prennent dans ces territoires des formes bien spécifiques (Breton, Temporal et al. 2021). L'exploitation des données de ces enquêtes a déjà permis d'affiner le diagnostic. Les premiers résultats de la 2^{ème} édition de l'enquête « Migrations, Famille, Vieillissement » (MFV2) et de l'enquête Virage-DOM **PORTFOLIO** ont été présentés à La Martinique, à La Réunion, en Guadeloupe et en Guyane (Condon, Dauphin et al. 2021). Dans le cadre du projet « Violences de genre et intersectionnalité dans les Outre-mer français » (ANR VidOM 2021-2024 <https://viragedom.site.ined.fr/fr/enquete/vidom/>), des matériaux qualitatifs (entretiens auprès de victimes, d'acteurs locaux, élaboration de corpus d'articles de presse, de contenus textuels et visuels de campagnes de prévention) ont été collectés, qui viennent compléter les données de l'enquête Virage-DOM. L'exploitation de l'enquête Feti'i e Fenua, première enquête sur la famille en Polynésie française, mise en œuvre par l'Ined et l'Institut de la statistique de la Polynésie française (Lelièvre, Rault et al. 2022) s'est notamment développée dans le cadre du projet « Archipels, Territoires et mObilités familiLeS » (ANR ATOLLS 2019-2024 <https://polynesie.site.ined.fr/fr/>) (Fardeau, Lelièvre et al. 2023). Il faut aussi mentionner la publication d'un numéro de la revue *Agora* consacré aux jeunes des Outre-mer, auquel

ont contribué plusieurs chercheur.es de l’Ined (Régnier-Loilier et Tondellier (dir.). 2023). Les exploitations combinées des données de la première vague d’enquêtes MFV (collecte dans les Outre-mer), couplées à celles de l’enquête Trajectoires et Origines (TeO1, dans l’hexagone), ont permis d’étudier les migrations des ultramarins (Haddad et Caron 2023).

La quantification et l’étude des mouvements migratoires transnationaux sont des composantes importantes de l’activité de l’Ined (Beauchemin, Flahaux et al. 2020, Beauchemin 2022). **Il s’agit notamment d’apprécier les conséquences des mobilités transnationales sur les trajectoires biographiques individuelles** (fécondité, trajectoires familiales, passage à l’âge adulte, réseaux de relations, va-et-vient entre les pays de départ et d’arrivée...) **ainsi que leurs conséquences sur les proches non-migrants.** Ces liens transnationaux ont notamment pu être étudiés pour la France grâce aux données de l’enquête TeO1, dont l’ouvrage de présentation des résultats a paru en 2018 (Beauchemin, Hamel et Simon (dir.) 2018). Des chercheur.es de l’Ined ont aussi travaillé sur d’autres contextes nationaux, avec un intérêt particulier pour les migrations de retour (Obućina et Beauchemin 2018, Caron et Ichou 2020, Carrasco et Obućina 2023). **La question de l’intégration dans les pays d’accueil est directement abordée dans un grand nombre de travaux qui placent l’observation des inégalités entre les immigrés, leurs descendants et les populations des pays d’arrivée en perspective avec les politiques d’immigration, d’intégration et de lutte contre les discriminations.** Le niveau d’éducation et les parcours scolaires des immigré.es des enfants d’immigré.es ont par exemple été étudiés (Ichou 2018, Beauchemin, Ichou, Simon et al. 2022). Dans le cadre du projet 3GEN (ANR 3GEN 2021-2025 <https://3gen.site.ined.fr/>), les chercheur.es de l’Ined exploitent notamment les données de la 2^{ème} édition de l’enquête Trajectoires et Origines (TeO2) (Beauchemin, Ichou et Simon 2023 **PORTFOLIO**) pour évaluer la transmission des désavantages sociaux dans les familles immigrées et natives sur trois générations. Le projet ChIPRE (ANR ChIPRE 2019-2024 <https://chipre.site.ined.fr/>) s’est appuyé sur une enquête *ad hoc* auprès de Chinois et Chinoises résidant en Île-de-France pour décrire leurs conditions de vie, leurs éventuelles difficultés d’intégration et leurs réseaux de relations selon leur région d’origine en Chine (Attané 2022). Enfin, les inégalités de santé et de mortalité des personnes immigré.es ou descendant.es d’immigré.es ont fait l’objet de très nombreux travaux qui mettent fréquemment en jeu des comparaisons internationales et s’appuient, pour une partie d’entre eux, sur l’exploitation de bases de données administratives (Guillot, Khlat et al. 2019, Khlat 2019, Florian, Ichou et al. 2023, Bousmah, Gosselin et al. 2023, Guillot, Khlat et al. 2023).

4- Profil d'activités liées à la recherche

Activités (Répartir 100 points sur ces 7 items)

Administration et animation de la recherche : pilotage de la recherche (VP, direction d'institut, DAS, par exemple), participation à des instances d'évaluation (CNU, CoNRS, CSS, Hcéres, par exemple), responsabilité de dispositifs Idex ou Isite, direction de projets (ANR, Horizon Europe, ERC, CPER, PIA, France 2030, par exemple), responsabilités éditoriales dans des revues ou collections nationales et internationales.	20
Aide aux politiques publiques et expertise technique : pouvoirs publics aux niveaux européen, national et régional, entreprises, instances internationales comme FAO, OMS, etc.	5
Contribution à l'adossement d'enseignements innovants à la recherche : EUR, SFRI, etc. ¹¹	5
Dissémination de la recherche : partage de connaissances avec le grand public, médiation scientifique, interface sciences et société. ¹²	10
Recherche et encadrement de la recherche. ¹³	55
Valorisation, transfert, innovation. ¹⁴	5
Autres activités.	0

5- Environnement de recherche

L'Ined joue un rôle central dans la structuration du champ des sciences de la population en France en même temps qu'il est un acteur incontournable des recherches dans ce domaine au niveau international. L'institut concentre un potentiel de recherche dans ces domaines qui n'a pas d'équivalent à l'échelle nationale et reste exceptionnel en dehors nos frontières. Les multiples liens individuels qui structurent de longue date ce réseau ont de plus en plus été formalisés au cours des dernières années, dans le cadre d'instruments financés par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) ou d'accords bilatéraux de partenariat.

Le laboratoire d'excellence Individus, Populations, Sociétés iPOPs (<https://www.ipops.fr/>), porté par l'Ined en partenariat avec plusieurs universités françaises, en est un excellent exemple. Créé en 2010 grâce à un financement du PIA avec, au cœur de ses préoccupations, la question des inégalités, son champ d'étude a été élargi lors de son renouvellement en 2019 à l'analyse des disparités territoriales et aux liens entre territoires et inégalités, notamment les Outre-mer. L'un des objectifs d'iPOPs est de développer les partenariats entre laboratoires de recherche et d'enseignement spécialisés en sciences de la population, en France et à l'étranger. Le labex finance des colloques internationaux, favorise la mobilité de chercheurs étrangers vers l'Ined et les laboratoires partenaires. Un autre objectif central d'iPOPs est le renforcement de

¹¹ Pour l'Ined comme pour ses unités de recherche, la consigne a été donnée de prendre en compte toutes les contributions de personnels de la recherche à des enseignements.

¹² Pour l'Ined comme pour ses unités de recherche, les publications à destination d'un public large sont incluses dans ce domaine.

¹³ Pour l'Ined comme pour ses unités de recherche, les communications dans les colloques/ séminaires (orales ou posters) ont été considérées comme faisant partie du domaine "Recherche et encadrement de la recherche"

¹⁴ Pour l'Ined comme pour ses unités de recherche, ce domaine est entendu au sens de la contribution à la production et à la mise à disposition de données (données micro d'enquêtes et leur documentation, bases de données démographiques et contextuelles...), du partage de méthodes ou de programmes réutilisables.

la formation d'étudiant.es et de jeunes chercheur.es en démographie, et plus largement en sciences de la population - à travers, notamment, le développement de la qualité et des capacités d'encadrement dans les unités de recherche ainsi qu'une aide adaptée à leurs besoins en termes de mobilité internationale.

Le labex iPOPs est un puissant levier pour la formation doctorale et post-doctorale (3 contrats par an). La création de 3 chaires en sciences de la population (à l'Université Paris 1, à l'Université de Bordeaux et depuis 2022 à l'Université de Strasbourg), l'accueil de doctorant.es, l'accueil de 6 enseignant.es-chercheur.es des universités partenaires par an en délégation à l'Ined, la systématisation des co-directions de thèse ont renforcé les liens entre l'Ined, les universités et écoles doctorales, l'Ined ou certaines de ses unités devenant laboratoire d'accueil. L'accueil de l'*European Doctoral School of Demography* (EDSD) par l'Ined (voir plus loin) est financé en partie par le labex.

Les collaborations au sein de ce labex ont conduit l'Ined et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, soutenus par six universités partenaires, huit écoles doctorales et dix unités de recherche, à porter l'École des Hautes Études en Démographie (HED), lauréate du PIA relatif aux Écoles Universitaires de Recherche (EUR). Elle repose sur la mise en place d'un maillage national de formations - cours et projets de recherche - destinées aux étudiant.es en master et doctorat. L'Ined a la responsabilité de la formation doctorale. L'EUR HED permet de renforcer et faire monter en compétence le vivier des démographes, d'augmenter la visibilité de la démographie dans le monde académique, en développant la formation par la recherche d'excellence dès le master, en favorisant l'internationalisation des formations et en accompagnant mieux les thèses et l'insertion professionnelle des docteurs.

Le partenariat dans le cadre d'iPOPs et d'HED a resserré les liens de l'Ined avec le département de démographie de l'Université de Strasbourg. Leur convergence d'intérêts sur certains sujets les a amenés à initier plusieurs collaborations, en premier lieu en matière d'enquêtes dans les territoires ultramarins. Ainsi, la mise en œuvre de l'enquête « Migrations, Famille et vieillissement » est faite en étroite collaboration entre les deux établissements. L'Unistra contribue également à l'exploitation de l'enquête Virage dans les Outre-mer dans le cadre de l'ANR VIdOM porté par l'Ined.

L'Ined est également **partenaire de l'EUR Paris graduate school of Economics (PGSE) de la Paris School of Economics.** Les chercheur.es de l'unité Démographie économique (UR9) participent aux activités et enseignements de ce programme de formation (niveau master et doctorat).

L'Ined et l'EHESS co-dirigent l'EUR Gender and sexuality studies (GSST). Coordonnée par l'EHESS, elle implique 6 laboratoires de recherche : l'Unité de recherche « Genre, sexualité, inégalités » de l'Ined, le CEMS, le CeSOR, le CESSP, le CMH, le CRH et l'Iris. Elle a pour objectif de former des professionnels de la recherche et de l'enseignement mais aussi des professionnels intervenant dans les domaines de l'égalité des sexes et de la lutte contre les discriminations. Elle propose une formation allant du master au doctorat dans les études de genre et de sexualités qui a pour originalité de reposer sur l'enquête empirique dans sa dimension interdisciplinaire – sociologie, histoire, anthropologie et démographie. À côté de l'ethnographie et du travail sur archives, elle donne une place centrale aux données statistiques comme outils d'objectivation puissants du genre et de la sexualité permettant de les inscrire dans l'ensemble des rapports sociaux. Les chercheur.es de l'UR04 « genre, sexualités et inégalités » sont actifs par l'encadrement et les cours donnés sur l'usage du quantitatif pour ces thématiques. Des ingénieurs des services d'appui à la recherche de l'Ined contribuent également aux enseignements.

L'Ined coordonne deux équipex qui lui permettent d'assurer son rôle moteur en matière de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de grandes enquêtes socio-démographiques mais également d'en améliorer la valorisation, la diffusion, notamment en Europe, et d'être un lieu de réflexion méthodologique innovant.

Depuis 2021, l'institut porte l'équipex LifeObs – Observatoire des parcours de vie, qui comprend les partenaires suivants : l'université Paris Dauphine (PSL), Université de Bordeaux et Université de Strasbourg, Insee et CNRS via l'infrastructure de recherche PROGEDO. LifeObs est une infrastructure de recherche qui vise à développer un programme d'enquêtes longitudinales et innovantes sur les comportements familiaux, à accroître la diffusion des données, et à former les utilisateurs. Sept grandes enquêtes nationales représentatives, qui couvrent plusieurs étapes du cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse, seront mises en œuvre. Trois d'entre elles sont inscrites dans des infrastructures de recherche européennes : l'enquête Etudes des relations familiales et intergénérationnelles (ERFI) - déclinaison française

des enquêtes du programme international *Generations and Gender* (GGP) -, l'enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe (SHARE) et la première cohorte d'enfants européenne GUIDE-EuroCohort. L'équipex permet de tester et mettre en œuvre des innovations, notamment en termes de méthodes de collecte ou d'appariement à des données administratives. Pour améliorer la visibilité et l'utilisation des enquêtes, en France et à l'étranger, leur documentation sera traduite en anglais et les données seront diffusées sur des plateformes de données internationales. Des outils de formation à l'utilisation de ces enquêtes seront conçus et des données agrégées seront disponibles en ligne.

L'Ined est par ailleurs partenaire de l'infrastructure France Cohortes (<https://francecohortes.org/>) et a coordonné la plateforme de Recherche sur les Cohortes d'enfants suivis depuis la NAIssance RE-CO-NAI. Cette plateforme s'appuie sur deux études lancées en France en 2011 sur des cohortes d'enfants suivis depuis leur naissance : Elfe (Etude longitudinale française de l'enfance) porte sur plus de 18 000 enfants, suivis depuis leur naissance en 2011 jusqu'à l'âge de 20 ans ; Epipage 2 (Epidémiologie des petits âges gestationnels) concerne plus de 7 800 enfants prématurés, suivis jusqu'à l'âge de 12 ans. D'autres cohortes de naissance ont depuis enrichi la plateforme. Le financement obtenu dans le cadre du PIA a permis de couvrir une grande partie des dépenses de collecte jusqu'à l'enquête réalisée en 2022 pour les 10 ans et demi des enfants.

L'Ined participe à l'équipement d'excellence DIME-SHS (Données infrastructures et méthodes d'enquête en sciences humaines et sociales) porté par Sciences Po (<https://dime-shs.sciencespo.fr/>). Cet équipex propose des ressources aux chercheur.es pour produire ou réutiliser des données de recherche en sciences humaines et sociales. L'Ined est plus particulièrement impliqué dans le volet quantitatif des travaux via le panel internet ELIPSS (Etude Longitudinale par Internet pour les sciences humaines et sociales). Le service des enquêtes et des sondages de l'Ined a participé à la réflexion sur la méthodologie, ainsi qu'au recrutement et à la gestion du panel.

L'Ined est membre de l'Institut Convergences Migrations (ICM <https://www.icmigrations.cnrs.fr/>), créé en 2018 pour fédérer les forces de recherche dans le domaine des migrations. L'ICM anime la recherche dans ce domaine en réunissant des disciplines, thématiques et institutions jusqu'ici séparées. Du fait de la centralité de l'Ined sur la thématique des migrations, l'institut s'est engagé dans le projet aux côtés de 7 partenaires institutionnels : le CNRS, l'EHESS, l'EPHE, l'Inserm, l'IRD, l'université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne et le Collège de France. François Héran, ancien directeur de l'Ined est le directeur fondateur de l'Institut. Tous les chercheur.es de l'UR08 « Migrations internationales et minorités » et plusieurs chercheur.es d'autres unités de l'Ined sont « *fellows* » de l'ICM.

Dans le cadre du PIA4, l'Ined est partenaire du projet TIERED - *Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies*¹⁵, porté par Sciences Po. L'objectif du projet est d'affirmer la contribution des SHS à la compréhension des transitions environnementale et numérique, et de leurs conséquences politiques, sociales, économiques, juridiques et culturelles. Il contribuera également aux réflexions sur la manière de développer une politique nouvelle de diffusion et de valorisation des savoirs, en matière notamment d'irrigation du débat public ('Forum des transformations'), de contribution à l'élaboration des politiques ('Fabrique des politiques') et au travers d'une plateforme de transfert des connaissances des SHS et des projets scientifiques et pédagogiques interdisciplinaires. Un accord-cadre bilatéral Ined-Sciences Po est par ailleurs en préparation.

Dans le domaine de la santé, l'Ined est partenaire de la plateforme SHS-santé portée par le CNRS (<https://www.hs3pe-crisies.fr/plateforme-shs-sante/>) et du **GIS Iresp (Institut pour la recherche en santé publique)**. L'Ined défend une approche multidisciplinaire de la recherche dans ce champ, qui se traduit par des partenariats institutionnels dans plusieurs autres groupements scientifiques (GIS). Il porte le **GIS Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement** (ILVV - <https://www.ilvv.fr/>), dirigé depuis sa création par une chercheuse de l'Ined. L'Ined est également **partenaire du GIS Institut du Genre, du GIS-Creapt (Centre de recherche sur l'expérience, l'âge et les populations au travail)** et du **Collège international des sciences territoriales (CIST=)**.

¹⁵ <https://www.sciencespo.fr/institut-transformations-environnementales/fr/projet-tiered/>

L’Ined est membre **de l’Alliance Athéna, lieu d’échange et de coordination entre les principaux acteurs nationaux de la recherche en SHS, et membre partenaire de l’Alliance Sorbonne Paris Cité (ASPC)** qui regroupe l’Université de Paris, l’Université Sorbonne Paris Nord, Sciences Po, et l’Inalco comme membres fondateurs, et l’Ensa Paris-Val de Seine comme membre associé. Ces entités étaient anciennement membres de l’USPC, dissoute début 2020. Ses membres ont exprimé une volonté de continuer à travailler ensemble autour de quelques objectifs partagés : promouvoir une démarche innovante et ambitieuse en matière de politique de formation, garante de l’égalité des chances ; favoriser la réussite et l’épanouissement des étudiant.es ; renforcer l’ancrage de l’Alliance Sorbonne Paris Cité dans son environnement socio-économique.

L’Ined se distingue aussi par ses liens anciens et étroits avec la statistique publique. **L’Ined et l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) mettent à profit leur complémentarité dans le cadre de collaborations régulières.** L’Ined analyse des données (enquêtes et données administratives) produites par l’Insee et apporte son expertise dans la réalisation de grandes enquêtes. Récemment, des enquêtes comme « Trajectoires et origines » (TeO) et « Migrations, Famille, vieillissement » (MFV) dans les Drom sont le fruit de cette collaboration. Les chercheur.es de l’Ined sont consulté.es sur l’évolution des outils (questionnaires du recensement, de l’enquête famille...) ou sur les hypothèses des projections de population. Au-delà de l’Insee, l’Ined a des échanges et des collaborations avec plusieurs autres services de la statistique publique : directions et services de ministères des Affaires sociales et de la santé (Drees), du travail (Dares), de l’Intérieur (DSED), de la Culture (DEPS), de la jeunesse et des sports (Injep), de la justice (SDSE), de l’éducation nationale (DepP)... Il est membre du Conseil national de l’information statistique (Cnis) et participe régulièrement à ses travaux.

Parmi les lieux de concertations et de coopérations stratégiques à laquelle participe l’Ined, figure l’infrastructure de recherche PROGEDO dont la mission est d’organiser l’appui à la collecte, la documentation, la préservation et la diffusion d’ensembles de données mobilisables par les méthodes quantitatives utiles aux sciences humaines et sociales.

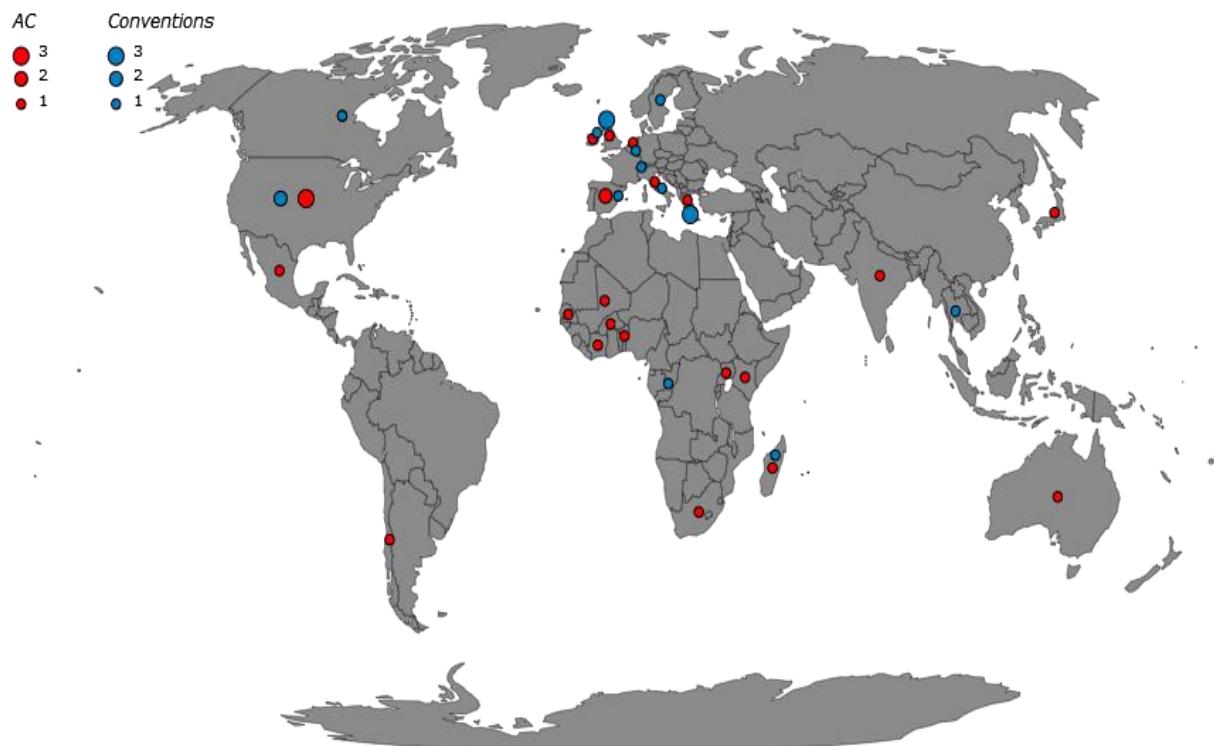
L’Ined est **membre fondateur du campus Condorcet**. Dans le cadre de son installation sur le campus, l’Ined a renforcé ses liens avec l’EHESS. Plusieurs chercheur.es de l’Ined sont membres associé.es de l’Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (Iris), unité mixte de recherche associant l’EHESS, le CNRS, l’Inserm et l’Université Sorbonne Paris Nord, et deux chercheurs de l’Ined sont directeur d’études de l’EHESS, l’un au Centre d’études sur les mondes russes, caucasiens et est européens (Cercec), l’autre au Centre d’analyse et de mathématique sociales (Cams). Trois journées d’études communes Ined-Iris ont été organisées sur le campus. Un accord-cadre a été signé en 2021 entre les deux établissements et une convention d’application relative aux modalités d’encadrement des doctorant.es de l’EHESS par des chercheur.es de l’Ined a été signée en 2022. Une deuxième convention d’application est en cours d’élaboration sur les relations internationales afin d’offrir des passerelles d’accueil dans les séminaires de chaque établissement et de rencontres entre chercheur.es affiliées à l’étranger, de l’EHESS et de l’Ined selon les thématiques. Enfin l’Ined porte avec l’EHESS la mise en place d’un groupe de travail sur les projets européens à l’échelle des partenaires du Campus Condorcet afin d’offrir un partage d’expériences et de permettre d’optimiser les réponses aux appels à projets européens et aux ERC.

Au niveau international, l’Ined a su tisser depuis de nombreuses années des liens actifs et durables avec des universités, des laboratoires et instituts de démographie situés à l’étranger, en Europe, aux Etats-Unis mais aussi dans de nombreux pays du Sud (voir note sur les partenariats en annexe). Des accords-cadres qui permettent d’inscrire dans la durée des relations institutionnelles, visent à encourager des activités de diverses natures : projets de recherche communs, partages de données, échanges d’informations ou de documentation scientifique, invitations de chercheur.es et d’étudiant.es, financement de bourses d’études, organisations de séminaires ou de colloques, projets communs de formation... **Au 31 décembre 2023, 25 accords-cadres et 15 conventions de recherche avec des partenaires étrangers sont en cours.** Les conventions de recherche sont plutôt en Europe. Les accords-cadres sont principalement en Afrique, continent avec lequel l’Ined a des liens historiques au travers de la création d’observatoires de population.

L’Ined est souvent sollicité pour son expertise et des formations sont demandées par des laboratoires comme des instituts statistiques. Des liens forts ont été tissés ces dernières années avec l’Institut national de la statistique de Madagascar ou encore l’Université MOI au Kenya, notamment pour développer l’usage de

données satellitaires en démographie. Les partenariats formalisés avec l'Asie sont encore peu nombreux, aussi la signature d'un accord-cadre en 2023 avec l'*International Institute for Population Sciences* (IIPS) en Inde est-elle à souligner. Plusieurs chercheurs de cet institut ont déjà manifesté leur intérêt pour des projets de collaboration.

Cartographie des accords-cadres et des conventions au 26/03/2024



L'Ined soutient l'activité de plusieurs associations professionnelles internationales de démographes (EAPS, Aidelf, UIESP). Il abrite de longue date le siège de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP) et celui de l'Association internationale des démographes de langue française (AIDELF). Le siège de la toute récente « Association Française des Économistes de la Population » (Afépop) est aussi l'Ined. Plusieurs chercheur.es de l'Ined ont ou ont eu des fonctions au plus haut niveau dans ces associations.

L'Ined est partenaire fondateur de l'École doctorale européenne de démographie (EDSD)¹⁶, une formation internationale à destination des doctorant·e·s créée à l'initiative de l'association européenne pour l'étude de la population (EAPS). L'Ined accueille pour la deuxième fois cette école dans ses locaux et sur le campus pour les années universitaires 2023-2026. La doyenne (Dean) de l'école est une ingénierie de recherche du service des méthodes statistiques, ancienne étudiant.e de ce programme très sélectif.

L'Ined fait partie du réseau *Population Europe* (<https://population-europe.eu/contact>) qui met en relation étudiant, décideurs et grand public. L'Ined est également membre de l'*European Consortium on Sociological Research* (ECSR), chargé de développer les coopérations entre centres de recherche et départements universitaires en sociologie, et de l'*International Migration, Integration and Social Cohesion in Europe* (IMISCOE), réseau interdisciplinaire sur le champ de la recherche sur les migrations, l'intégration et la diversité.

¹⁶ <https://www.ined.fr/fr/institut/relations-internationales/espace-europeen-de-la-recherche/edsd/>

6- Prise en compte des recommandations du précédent rapport

Critère A - Production de connaissances, activités et collaborations académiques concourant au rayonnement et à l'attractivité scientifique	
<p>« Bien que l’Ined [...] ait obtenu, au cours de la décennie passée, de très bons résultats dans sa recherche de financements externes (provenant du PIA et de l’ANR (Agence nationale de la recherche), et aussi d’entreprises privées), le dossier d’autoévaluation relève à juste titre que la recherche de financements en provenance de l’ERC (European Research Council) est restée à ce jour peu fructueuse. »</p>	<p>Une chercheuse de l’Ined a été lauréate d’une bourse ERC starting grant (Projet SocMic “Social Inequalities in the Risk and Aftermath of Miscarriage”). Un post-doctorant de l’Ined a par ailleurs obtenu en 2023 une bourse Access ERC de l’ANR.</p>
<p>« Les incertitudes qui pèsent sur le financement des grandes enquêtes et bases de données se traduisent pour certains chercheurs et pour l’administration de l’institut par une implication parfois excessive dans de chronophages recherches de financements (le financement de l’enquête VIRAGE (Violences et rapports de genre), par exemple, a nécessité 19 conventions). Des projets groupés sont en préparation en réponse à un appel du PIA3 sur les infrastructures, leur issue apparaît comme particulièrement cruciale. »</p>	<p>Le financement de plusieurs grandes enquêtes de l’Ined est en partie assuré dans le cadre de l’équipex Lifeobs. La question du financement des enquêtes est toutefois toujours d’actualité pour certaines opérations, notamment les enquêtes à interrogations répétées. Les enquêtes des programmes internationaux Generations and Gender (GGP) et Guide, qui sont sur la feuille de route européenne des infrastructures de recherche (ESFRI), ne disposent pas d’un financement pérenne.</p>
<p>« L’utilisation de fichiers administratifs est une voie très féconde, mais ces données requièrent en général de lourds recodages, et les appariements avec des données d’enquêtes butent sur de nombreuses difficultés. La méthodologie de ces formules mixtes requiert une attention plus explicite, tant pour des raisons scientifiques qu’en vue d’une meilleure maîtrise des coûts. »</p>	<p>Le commentaire du comité d’experts reste d’actualité. Malgré cette complexité, plusieurs chercheur.es de l’Ined ont mené à bien des travaux en utilisant ces données après en avoir étudié les apports et les limites. Des ingénieur.es du service des méthodes statistiques apportent un soutien spécifique pour la prise en main et l’utilisation adaptée de ces fichiers.</p> <p>L’intérêt pour ces données est tel que les concepteurs d’enquête ont aujourd’hui souvent le projet d’apparier ces données avec celles issues des questionnaires d’enquête. Un département de l’équipex Lifeobs est consacré à ce sujet, qui progresse notamment grâce aux collaborations avec l’Insee.</p>
<p>« Le très riche patrimoine des enquêtes de l’Ined est bien documenté sur un site spécialisé faisant appel aux normes DDI (Data Documentation Initiative) et NESSTAR (Networked European Social Science Tools and Resources) qui est tourné vers un public de statisticiens. Sa visibilité serait accrue si le site généraliste www.ined.fr, lui accordait plus d’importance, en tenant à jour pour chaque enquête ou série d’enquêtes la liste des publications correspondantes, qu’elles portent sur la France ou qu’elles se situent dans une perspective de comparaison internationale. Certains jeux de données sont soumis soit à un embargo temporaire, soit à des restrictions durables liées à des risques</p>	<p>La page d’accueil du site de l’Ined intègre désormais un encart « Outils de la recherche » qui comporte un lien vers le nouveau catalogue des données.</p> <p>Dans le catalogue des enquêtes, la présentation de chaque enquête inclut la liste des publications qui en sont issues dans un onglet « bibliographie ».</p> <p>Dans le souci d’élargir la visibilité du catalogue et l’usage des données, une collection de données ouvertes a été créée.</p> <p>La politique de diffusion des données les plus confidentielles est en voie de formalisation.</p>

<p><i>d'identification nominative ; les conditions d'accès à ces données, via le CASD (Centre d'accès sécurisé aux données) notamment, pourraient être rendues plus explicites, de manière à ce qu'à terme un meilleur parti scientifique soit tiré de d'observations qui souvent ont été collectées à grands frais. »</i></p>	
<p><i>« Les spécificités de la revue Population par rapport aux autres grandes revues internationales du même domaine devraient être mieux affirmées. Cette revue attire certes un nombre croissant de soumissions (grâce notamment à la création en 2016 d'un « prix jeune auteur-e »), il est souhaitable que le nombre des propositions s'accroisse encore et que leurs provenances se diversifient. »</i></p>	<p>De notre point de vue, ce point relève du rapport établissement.</p>
<p style="text-align: center;">B - Interactions avec l'environnement non académique, impacts sur l'économie, la société, la culture, la santé</p>	
<p><i>« Vu le caractère sensible d'une partie des sujets traités, le risque est toujours présent que l'Ined se trouve entraîné dans telle ou telle polémique, mais l'institut et ses membres veillent efficacement à la préservation du capital de confiance dont ils bénéficient. »</i></p>	<p>Sur la période 2018-2023, un chercheur de l'Ined et l'institution elle-même ont été visés par des attaques. Dans le premier cas, l'Ined s'est appuyé sur ses instances (comité de rédaction, Conseil scientifique et référent à l'intégrité scientifique) pour apprécier et gérer la situation. Dans le second cas, la direction de l'Ined a décidé, après y avoir été autorisée par le Conseil d'administration, d'attaquer en justice pour diffamation. Les auteurs de la diffamation ont été condamnés en première instance et ont décidé de faire appel de ce jugement.</p> <p>L'Ined s'est donné des règles relativement à la valorisation sur son site internet des travaux non encore validés par les pairs. Une réflexion sera menée sur l'expression publique des personnels de recherche.</p>
<p style="text-align: center;">C - Implication dans la formation par la recherche</p>	
<p><i>« Le recrutement en thèse (et aussi en post-doctorat) est très majoritairement hexagonal. Une plus grande ouverture internationale appellera un élargissement des appels à candidatures et des modifications dans les procédures de sélection. »</i></p>	<p>L'internationalisation du recrutement sur la période 2018-2023 est sensible (voir 3.1 Domaine 2). La marge de manœuvre de l'Ined en termes de procédure de recrutement pour les concours est faible. La labélisation HRS4R obtenue en 2023 montre que l'Ined satisfait aux meilleurs critères en la matière.</p> <p>Le paramètre le plus maîtrisable est la diffusion des annonces. Les appels à candidater sont diffusés via les associations professionnelles internationales, auprès des partenaires européens et internationaux, et sur les réseaux sociaux. Une publicité du dispositif de formation est également faite à l'occasion des grands colloques internationaux.</p> <p>Le dispositif d'accueil est sans conditions sur l'université de rattachement, la nationalité et la langue de la thèse. Tous les documents utiles aux candidat.es sont traduits en anglais. Les candidatures peuvent se faire en anglais et les documents à fournir dans le dossier tiennent</p>

	<p>compte du fait que les candidat.es peuvent avoir des cursus internationaux (par exemple, concernant le rapport de soutenance).</p> <p>Le dispositif d'accueil de doctorant.es affilié.es à l'étranger mis en place grâce aux ressources du Labex IPOP contribue à la visibilité et l'attractivité de l'Ined.</p> <p>L'accueil de l'EDSD depuis novembre 2023 et jusqu'en juillet 2026 crée les conditions qui permettent de mettre en relation de jeunes chercheur.es internationaux avec l'Ined et ses chercheur.res. C'est un levier très important pour l'internationalisation du recrutement et l'accueil éventuel de chercheur.es ayant obtenu un financement européen.</p>
<p>« Les principales écoles de rattachement des doctorantes et des doctorants accueillis à l'Ined font partie de l'EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales) et de l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, qui ne sont ni l'une ni l'autre membre de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) Sorbonne-ParisCité à laquelle l'Ined appartient par ailleurs. La logique thématique et scientifique de ces différents partenariats manque quelque peu de lisibilité. »</p>	<p>L'Ined a quitté la Comue et s'est associé avec ces deux partenaires dans le cadre de Condorcet.</p>
<p>« L'implication directe des chercheurs de l'Ined dans l'encadrement des thèses s'est accrue, mais peut être encore renforcée, grâce notamment à de plus précoces soutenances d'HDR parmi les chargés de recherche. La question est cruciale parce que des départs en retraite sont en train de réduire le nombre des encadrants. En amont de l'encadrement des thèses, les sciences de la population ne sont enseignées en France que dans un petit nombre de masters dans l'organisation desquels l'Ined s'implique davantage depuis qu'il est co-porteur du réseau REDPOP. Les voies d'un renforcement de ces formations mériteraient d'être explorées. »</p>	<p>Au 31/12/2023, 7 des 26 directeurs.trices de recherche de l'Ined avaient une HDR. Sur la période trois chargé.es de recherche (promu.es postérieurement directeur.trices de recherche) étaient habilité.es à diriger des recherches). Il faut rappeler que l'HDR n'est pas une condition pour être directeur.trice de recherche.</p> <p>L'indicateur le plus pertinent de la contribution de l'Ined à la formation à la recherche est celui du nombre de thèses encadrées, en forte hausse sur la période (voir plus loin 3.1 Domaine 2) avec 42 thèses soutenues sur la période et en moyenne 3,6 doctorant.es encadré.es par encadrant sur la période 2018-2023.</p> <p>Pour faciliter le (co-)encadrement des doctorant.es par des chercheur.es de l'Ined, des conventions ont été signées avec l'EHESS et l'Université Paris 1.</p> <p>La contribution de l'Ined à l'animation de deux EUR et la participation de ces personnels à des formations de niveau master contribue à la montée en compétence des futur.es chercheur.es avant même le doctorat.</p> <p>Il en est de même au niveau international à travers l'implication de l'Ined dans l'EDSD.</p> <p>Enfin, les chercheur.es de l'Ined participent à de nombreux comités de suivi individuel de thèse (CSI) sur l'ensemble du territoire, contribuant à encadrer et former les futur.es docteur.es.</p>

CRITÈRE 2 : ORGANISATION ET VIE DE L'UNITÉ	
« La forte attractivité de l'Ined en matière de recherche dans le domaine des sciences de la population se traduit par le fait que de nombreux enseignants-chercheurs effectuent une partie de leur service de recherche, en tant qu'associés, dans le cadre de l'Ined plutôt que dans celui de leur établissement principal. L'Ined leur demande de signer une charte qui explicite parfaitement leurs droits et devoirs à son égard, mais leur établissement d'origine n'en est pas signataire ; ce dernier peut trouver un bénéfice à ce qu'une partie de son personnel académique travaille dans un excellent environnement de recherche, mais pourrait aussi se sentir dépossédé d'une partie de son potentiel propre. »	La charte est désormais signée par le responsable du laboratoire d'origine du/de la chercheur.e associé.e.
« Corrélativement, le bilan des publications de l'Ined présente un ample halo du fait des appartenances multiples de beaucoup d'auteurs dont la signature « Ined » apparaît en deuxième ou troisième position. Le halo est aussi temporel, du fait de délais de rédaction et de publication qui, s'étalant sur plusieurs années, peuvent inclure des changements d'unité. Au total il serait souhaitable que les listes de travaux présentés par l'institut distinguent plus nettement (sans décourager pour autant les signatures multiples) les contributions respectives des chercheurs rémunérés par l'Ined et des autres chercheurs. »	La charte de signature a été révisée. Elle stipule que les chercheur.es associé.es ou en délégation ne doivent mentionner l'affiliation Ined que si la publication résulte « de travaux menés dans le cadre de l'association/la délégation ».
« Les citations dont font l'objet les publications scientifiques de l'Ined pourraient faire l'objet d'un suivi plus systématique. La diffusion, par le service des enquêtes, de jeux de données auprès de chercheurs extérieurs à l'institut pourrait elle aussi donner lieu à des comptes rendus faisant apparaître le nombre de demandes dont chaque fichier a fait l'objet. »	La diffusion des données fait désormais l'objet d'un suivi systématique permettant d'apprecier l'évolution des commandes de données (voir section science ouverte dans la partie sur l'auto-évaluation) et leur usage (à travers l'inventaire des références bibliographiques liées à chaque enquête).
« Le service de documentation entretient un rapport étroit avec les équipes de recherche de l'Ined. Le déménagement vers le campus Condorcet impliquera son inclusion dans un grand équipement documentaire. Le spectre des ressources facilement accessibles pour les chercheurs sera élargi, mais la mutualisation prévue pourrait être source de difficultés si les transferts de personnels en provenance des autres établissements du campus n'étaient pas à la hauteur de la contribution de l'Ined. »	En ce qui concerne l'accès aux ressources documentaires, la mise à disposition du personnel de la documentation n'a pas eu d'effets négatifs mais il faut souhaiter que leur prochaine intégration au sein du personnel de l'Humathèque en lien avec l'autonomie de l'EPCC (2024), n'affecte pas le niveau de service. L'Humathèque est un équipement magnifique. Cependant, le transfert de la compétence documentaire au Campus Condorcet a créé une certaine distance entre les usagers de l'Ined et l'Humathèque. Plusieurs problèmes récurrents se posent : l'accès aux articles de revues scientifiques via le catalogue de l'Humathèque est complexe ; l'accès aux articles de presse est trop

	limité par des problèmes techniques ; les demandes de souscription à de nouveaux abonnements ne sont pas toujours satisfaites. Par ailleurs, dans un souci de contrôler ses dépenses pour publications, l'Ined sollicite l'Humathèque, compétente pour adhérer aux accords Couperin. L'institut reste sans réponse à ce jour.
CRITÈRE 3 : PERSPECTIVES SCIENTIFIQUES À CINQ ANS ET FAISABILITÉ DU PROJET	
« Le déménagement vers le Campus Condorcet, qui présente d'importants avantages potentiels, principalement en matière d'interaction avec d'autres chercheurs hors INED, entraîne certains risques, notamment l'augmentation moyenne de la durée des trajets. Il implique un éloignement supplémentaire par rapport à des partenaires de l'Université de Paris-Sud qui jouent un rôle clé dans les recherches de l'Ined et de l'Inserm à l'interface de la démographie et de l'épidémiologie. La préservation et le développement de ces liens devront faire l'objet d'une grande attention. »	L'Ined a fait l'expérience simultanée du déménagement sur le site du campus Condorcet et de la pandémie de Covid-19, qui a profondément changé la façon de travailler avec la mise à disposition d'outils pour travailler à distance (VPN, outils de visioconférence...) et l'extension du télétravail. De ce fait, le sujet de la proximité géographique avec les laboratoires partenaires est devenue moins centrale. La présence dans le bâtiment de l'Ined est sensiblement plus faible certains jours de la semaine mais cette tendance reste contenue. Par ailleurs, l'installation sur le campus Condorcet a plutôt été à l'origine d'un resserrement des liens avec les partenaires des laboratoires également situés sur le campus.

RECOMMANDATIONS A L'UNITÉ	
A – Recommandations concernant les produits et activités de la recherche	
« La place des comparaisons internationales, déjà forte dans les travaux de l'Ined, mérite d'être encore renforcée, en particulier dans la perspective de l'analyse des politiques sociales, familiales, migratoires. Cette inflexion faciliterait un rayonnement international supplémentaire des travaux de l'institut. »	On ne dispose pas d'un indicateur du nombre de publications relevant de comparaisons internationales mais le bilan qualitatif de l'activité de l'Ined sur la période 2018-2023 porte la marque d'une activité soutenue dans ce domaine.
« Le fort engagement dans la production de données est une spécificité de l'Ined qui doit être maintenue. Le très riche patrimoine de données existantes offre une profondeur de champ croissante dont les possibilités de réutilisation sont peut-être sous-estimées. »	L'Ined a conscience de cette richesse et n'hésite pas à mettre des moyens pour valoriser ce patrimoine qui, de fait, est maintenant comptabilisé dans les actifs de l'institut. Le catalogue des enquêtes Datalned a ainsi été refondu pour faciliter la réutilisation des données. Il est toutefois vrai que la tentation des chercheur.es de produire des données nouvelles permettant de répondre à de nouvelles questions et de mettre à jour les connaissances est grande. Un bel exemple de ce que l'on peut faire est la réutilisation dans le cadre du projet « Fresque » de trois enquêtes biographiques de l'Ined (Triple biographie (3B) de 1981 (générations 1911-1936 résidant en France), Peuplement et dépeuplement de Paris (PDP) de 1986 (générations 1926-1935 résidant dans l'agglomération parisienne) et Biographies et entourage (B&E) de 2001 (générations 1930-1950 résidant en Île-de-France) pour reconstituer le peuplement de l'agglomération parisienne par les générations 1911-1950 (Le Roux, Imbert et al. 2020).

<p><i>« Il paraît souhaitable, comme le prévoit d'ailleurs l'Ined, de renforcer encore l'utilisation de données administratives, notamment en vue de l'étude longitudinale des interdépendances entre état de santé et parcours de vie. Tirer parti de ces données complexes, non conçues pour des finalités de recherche, implique la mise en œuvre de moyens importants. »</i></p>	<p>Comme mentionné précédemment et mis en avant dans le bilan d'activité scientifique, les chercheur.es de l'Ined ont bien compris l'intérêt d'utiliser les bases de données administratives, en complément d'autres sources. Avant même la difficulté d'usage, il faut souligner que l'accès à ces données reste complexe, juridiquement et techniquement, et passe souvent par des procédures chronophages.</p>
<p style="text-align: center;">B – Recommandations concernant l'organisation et la vie de l'unité</p>	
<p><i>« Les procédures de recrutement de doctorants et de chercheurs devraient évoluer de manière à ce qu'elles soient davantage en rapport avec les ambitions de l'Ined à renforcer sa position dans l'espace international de la recherche. »</i></p>	<p>L'internationalisation du recrutement sur la période 2018-2023 est sensible (voir 3.1 Domaine 2). La marge de manœuvre de l'Ined en termes de procédure de recrutement pour les concours est faible. Le paramètre le plus maîtrisable est la diffusion des annonces. L'annonce des concours est diffusée via les associations professionnelles internationales. Les auditions peuvent se faire en anglais. Pour faciliter la candidature, une plateforme de dépôt des dossiers de candidatures (en français et en anglais) a été mise en place lors de la dernière campagne de concours de chargé.es de recherche.</p>
<p style="text-align: center;">C – Recommandations concernant les perspectives scientifiques à cinq ans et la faisabilité du projet</p>	
<p><i>« Le recours croissant à des appariements administratifs, très prometteur, implique la mobilisation de moyens supplémentaires de personnels de recherche et de soutien ; cette priorité pourrait être plus nettement affichée. »</i></p>	<p>Une ingénierie de recherche a été recrutée au SMS sur un poste dédié à l'exploitation de données administratives. Le SES s'est aussi emparé de ce sujet notamment dans le cadre du projet Lifeobs qui accorde une large place à la question des appariements, notamment avec des enquêtes.</p>
<p><i>« Les priorités thématiques données aux rapports entre environnement et population, entre inégalités de santé et inégalités sociales, à l'approche multidimensionnelle et contextualisée des parcours de vie, à l'étude des formes nouvelles de vie familiale et de sexualité, à l'analyse des politiques publiques forment un programme cohérent et pertinent. »</i></p>	<p>N'appelle pas de réponse.</p>

2- INTRODUCTION DU PORTFOLIO

Le portfolio comprend les 11 éléments suivants :

- **Sept publications représentatives du positionnement scientifique de l'Ined**

Pour sélectionner ces publications, les unités de recherche de l'Ined ont été invitées à proposer 3 références bibliographiques, dont au moins une impliquant un.e doctorant.e. Parmi les 30 propositions reçues, nous avons décidé de retenir une publication par axe thématique du projet scientifique de l'Ined (axes 1, 3, 4 et 5).

L'axe « Crises et populations : ruptures, continuités et transformations » est représenté par un ouvrage codirigé par un chercheur de l'Ined :

Hunter, L. M., Gray, C., & Véron, J. (Eds.). (2022). International Handbook of Population and Environment. Cham: Springer International Publishing. <https://link.springer.com/book/10.1007/978-3-030-76433-3>

L'ouvrage présente un **panorama des recherches empiriques sur les liens entre population et environnement**. Il comprend 14 chapitres rédigés par des spécialistes du domaine dont deux chercheur.es de l'Ined. Il aborde tant les questions conceptuelles, théoriques que les méthodes et les données utilisées dans ce champ de recherche que l'Ined s'est positionné.

L'axe « Faire sa vie : choix, opportunités et contraintes aux différents âges de la vie » est illustré par un article d'une **doctorante de l'Ined** qui s'appuie sur les **données de l'Échantillon démographique permanent (EDP)** pour comparer les tendances en matière de report de la première naissance et d'infécondité chez les hommes et les femmes, au fil des cohortes (1950 à 1970) et en fonction du niveau d'éducation. D'une cohorte à l'autre, les femmes les plus instruites ont tendance à « rattraper » leur retard à la première naissance, tandis que les femmes les moins instruites restent plus souvent sans enfant. Chez les hommes, l'infécondité est aussi particulièrement élevée dans le groupe des moins instruits. Le rattrapage du retard dans le groupe des plus instruits n'est pas suffisant pour compenser l'augmentation de l'infécondité. Ces différences alimentent la discussion sur les contraintes sociales et liées au genre qui peuvent empêcher les individus d'avoir des enfants.

Compans, M. C. (2021). Late motherhood, late fatherhood, and permanent childlessness. *Demographic Research*, 45, 329-344. http://hdl.handle.net/20.500.12204/AXrnG_YskgKZhr-bl_26

Pour représenter l'axe « Santé des populations : des progrès également partagés ? », nous avons choisi un article qui résulte d'un **projet collaboratif international impliquant 3 chercheurs de l'Ined**. Il illustre l'**implication de l'Ined dans des recherches sur les pays du Sud** et son haut niveau d'expertise méthodologique. Les auteurs ont utilisé les données de 277 enquêtes démographiques et de santé (EDS), de 58 systèmes de surveillance démographique et de santé, de deux études de cohortes et de deux dispositifs d'enregistrement basés sur des échantillons pour calculer les taux de mortalité à moins de 5 ans de 81 pays à faible revenu entre 1966 et 2020 et les ont comparés aux niveaux prédis par un modèle basé sur les données d'état civil de 25 pays à haut revenu. L'étude a révélé une « signature » des pays d'Afrique subsaharienne et des pays d'Asie du Sud, caractérisée par une surmortalité entre le 1er et le 28ème jour de vie et au-delà du 6^{ème} mois. Les auteurs indiquent qu'une croissance fœtale insuffisante contribue sans doute fortement à la surmortalité néonatale. Les maladies infectieuses et parasitaires sont en cause dans la surmortalité observée à 6 mois ou plus.

Verhulst, A., Prieto, J. R., Alam, N., Eilerts-Spinelli, H., Erchick, D. J., Gerland, P., Katz, J., Lankoande, B., Liu, L., **Pison, G.**, Reniers, G., Subedi, S., Villavicencio, F., & **Guillot, M.** (2022). Divergent age patterns of under-5 mortality in south Asia and sub-Saharan Africa: a modelling study. *The Lancet global health*, 10(11), e1566-e1574. [https://www.thelancet.com/pdfs/journals/langlo/PIIS2214-109X\(22\)00337-0.pdf](https://www.thelancet.com/pdfs/journals/langlo/PIIS2214-109X(22)00337-0.pdf)

L'axe intitulé « Espace, mobilités et migrations : parcours individuels et politiques publiques » est représenté par un « Datapaper » qui présente une **grande enquête de référence**, coproduite par l'Ined et par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) : la deuxième édition de l'enquête Trajectoires et origines (TeO2). L'article a paru dans la revue *Population* en 2023. Issue d'une procédure d'échantillonnage complexe, la collecte a permis d'obtenir des informations sur 27 181 individus, représentatifs de la population résidant en France métropolitaine âgée de 18 à 59 ans, au sein desquels sont sur-échantillonnes les immigré·es, les personnes originaires des Départements et régions d'Outre-Mer (Drom), et les enfants de ces deux groupes. Le questionnaire multithématisé, effectué essentiellement en face-à-face, renseigne sur un grand nombre de sphères de la vie sociale des enquêté·es. Pour la première fois, il permet d'identifier les petits-enfants d'immigré·es.

Beauchemin, C., Ichou, M., & Simon, P. (2023). Trajectoires et Origines 2019-2020 (TeO2): présentation d'une enquête sur la diversité des populations en France. *Population (édition française)*, 78(1), 11-28. <https://www.cairn.info/revue-population-2023-1-page-11.htm>

Nous avons choisi de retenir deux publications pour l'axe plus transversal intitulé « Observations et mesures, perspectives critiques et historiques ». Le premier article illustre tout à la fois *la place de l'approche historique* dans les recherches menées à l'Ined mais également le **travail critique des théories et des concepts**.

Cahen, F., & Kesztenbaum, L. (eds) (2019). Numéro spécial “Pauvres et prolifiques ? Fécondité en milieu populaire, XIXe-XXe siècles.” 2019. Annales de Démographie historique, 138(2) (Décembre), 7–211. <https://www.cairn.info/revue-annales-de-demographie-historique-2019-2.htm>

Ce numéro spécial des Annales de démographie historique a été coordonné par deux chercheurs de l'Ined. Dans son introduction (« Introduction : pour un dialogue entre démographie historique et histoire sociale »). In Annales de démographie historique (No. 2, pp. 7-20) ils s'interrogent sur la manière d'analyser la fécondité différentielle en France (qui est le sujet du numéro spécial) et discutent la pertinence du « modèle transitionnel » qui véhicule l'idée d'un caractère mécanique de la « diffusion » des comportements. Au-delà des savoirs que l'approche historique produit, on voit bien avec cet exemple en quoi elle nourrit la réflexion sur la période contemporaine.

Le deuxième article restitue aussi une recherche réflexive sur les catégories statistiques dans les enquêtes. Plus précisément, au cours de la collecte de l'enquête Virage, des répondant·e·s (certes minoritaires) ont jugé l'enregistrement du genre et de la sexualité problématique. L'article analyse leur profil (plus jeunes, plus souvent des femmes, s'identifiant plus souvent comme bisexuel·le·s et en situation de déclassement que les autres répondant·e·s) et distingue deux registres de critique, l'un se donnant pour but la reconnaissance d'identifications minoritaires, l'autre questionnant la catégorisation en tant que telle. Il s'agit par ailleurs d'un article coécrit par un chercheur et une doctorante de l'ined. Il est paru en français et a été sélectionné pour être traduit en anglais par la *Revue française de sociologie*.

Trachman, M., & Lejbowicz, T. (2018). Des LGBT, des non-binaires et des cases : catégorisation statistique et critique des assignations de genre et de sexualité dans une enquête sur les violences. Revue française de sociologie, (4), 677-705. <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-2018-4-page-677.htm>

Enfin, nous avons souhaité inclure dans le portfolio le dernier article de conjoncture publié dans la revue de *Population*. **Chaque année**, la revue publie un article très riche qui fait le point sur l'évolution démographique récente de la France. En plus de l'analyse des tendances, il approfondit chaque année une dimension de l'analyse démographique (différences infranationales, internationales, sociales...). En 2023, pour chaque domaine (naissances et IVG, mariages et PACS, mortalité, immigration), ce sont les différences selon le sexe qui ont été examinées.

Breton, D., Belliot, N., Barbieri, M., Chaput, J., & d'Albis, H. (2023). L'évolution démographique récente de la France. Les comportements des femmes et des hommes sont-ils si différents ?. Population (french edition), 78(3), 363-430. <https://www.cairn.info/revue-population-2023-3-page-363.htm>

- L'accueil de l'École doctorale européenne de démographie

L'Ined est partenaire fondateur de l'**École doctorale européenne de démographie**¹⁷ (EDSD), une formation internationale à destination des doctorant·e·s créée à l'initiative de l'association européenne pour l'étude de la population (EAPS) et dont la localisation géographique change tous les 2 ou 3 ans. Depuis l'automne 2023, l'Ined accueille pour la deuxième fois dans ses locaux ce programme de haut niveau (<https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/paroles-chercheurs/giulia-ferrari/>). En 2023, 15 étudiant·e·s de 12 nationalités différentes ont été sélectionnés pour recevoir un enseignement proposé par les meilleurs spécialistes internationaux en matière de causes et de conséquences des changements démographiques, de données démographiques, de démographie statistique et mathématique, de modélisation et de simulation. Parmi eux, figurent un certain nombre de chercheur·e·s et ingénieur·e·s de l'Ined. Initialement prévu pour durer deux ans, l'accueil sera prolongé jusqu'en 2026. Deux bourses sont

¹⁷<https://eaps.nl/page/european-doctoral-school-of-demography> et <https://www.ined.fr/fr/institut/relations-internationales/espace-europeen-de-la-recherche/edsd/>

offertes chaque année par l’Ined. L’EDSD est le creuset de formation des meilleurs démographes de demain, dont plusieurs ont ensuite été recrutés à l’Ined.

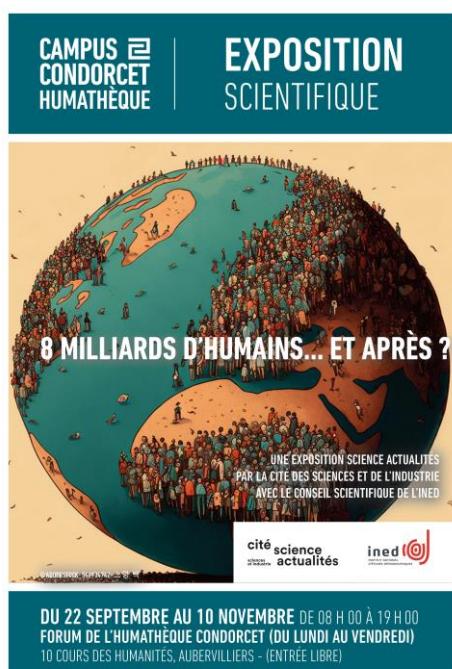
- Deux bases de données du DataLab

Dès le début de la pandémie de Covid-19, les chercheur.es et ingénieur.es de recherche de l’Ined se sont mobilisés pour analyser l’impact de cette crise sur les populations et sur les sociétés, en France et dans le monde, dans une approche pluridisciplinaire. Plusieurs projets de recherche ont été lancés peu après le premier confinement de mars et des premiers résultats ont été publiés dès l’été 2020. **Une plateforme Internet de suivi quotidien des décès par Covid-19 (<https://dc-covid.site.ined.fr/fr/>)** a été mise en place très rapidement et mise à jour jusqu’en avril 2022. Elle fournit des données documentées par âge et par sexe pour 20 pays. Deux chercheur.es de l’Ined (Pison et Meslé 2021) ont utilisé cette base de données pour montrer qu’en 2020, la répartition par âge des décès dus à la Covid-19 était assez proche de celle de la mortalité générale mais qu’il s’éloignait en revanche sensiblement du profil observé au cours des dernières années pour la grippe saisonnière.

Dans la continuité de l’enquête Virage menée en métropole en 2015, l’enquête **Virage dans les Outre-mer**, réalisée par l’Ined en 2018, a permis d’actualiser les connaissances sur les violences dans trois départements et régions d’outre-mer. **Les fichiers de production et de recherche issus de cette enquête sont au catalogue du DataLab l’Ined (<https://data.ined.fr/index.php/catalog/273>)** et sont accessibles à la communauté scientifique via l’infrastructure de recherche PROGEDO.

- Une exposition « grand public » itinérante

En novembre 2022, la population mondiale a franchi le seuil des 8 milliards d’individus, soulevant de multiples questions : Quels sont les scénarios d’évolution démographique ? Comment les sociétés s’adapteront-elles à ces nouveaux équilibres ? Notre planète peut-elle accueillir autant d’êtres humains ? Pour répondre à ces questions, la Cité des sciences et de l’industrie a conçu en partenariat avec l’Ined l’exposition « 8 milliards d’humains... et après ? »¹⁸. Présentée du 29 novembre 2022 au 16 avril 2023 à la Cité des sciences et de l’industrie, elle a été accueillie du 22 septembre au 10 novembre 2023 dans une version « hors les murs » à l’Humathèque du Campus Condorcet. Le partenariat avec Universcience a aussi permis l’accueil de cette exposition à l’étranger (au Nigeria et en Indonésie).



¹⁸ <https://www.ined.fr/fr/actualites/rencontres-scientifiques/autres-rendez-vous/8-milliards-d-humains-et-apres/>

3- AUTOÉVALUATION DU BILAN

3-1 Autoévaluation de l'unité

Domaine 1. Profil, ressources et organisation de l'unité

Référence 1. L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Stratégie scientifique

Dans le domaine des Sciences humaines et sociales, le périmètre original des travaux de recherche de l'Ined lui confère une identité claire. L'Ined se distingue par :

- **sa capacité à produire des résultats qui font référence sur des sujets très variés en prise avec les débats de société.** Il contribue ainsi activement au débat public et à l'information du public (articles de vulgarisation notamment dans son bulletin Population & Sociétés, présence assumée dans les médias, organisation de conférences-débats, d'expositions...). L'Ined assume par ailleurs sa mission d'information du gouvernement et des pouvoirs publics (participation des chercheur.es à des instances publiques, restitution de résultats aux services ministériels intéressés, auditions, information aux parlementaires... (voir données « Sciences et société » en annexe) ;
- **son expertise dans le domaine de l'analyse des données quantitatives, notamment longitudinales, appliquée à l'étude des populations et des comportements des individus qui les composent.** La combinaison d'approches quantitative et qualitative fait aussi maintenant partie intégrante de son savoir-faire ;
- **son apport à la réflexion sur les catégories et les concepts, sur les indicateurs et les méthodes d'analyse, ou encore sur la qualité des données ;**
- **son savoir-faire dans la conception et la mise en œuvre d'enquêtes de grande ampleur,** souvent pionnières dans leur domaine. L'Ined concourt ainsi à la production de données originales qui enrichissent la statistique publique, sont diffusées à la communauté scientifique et valorisées auprès d'un large public ;
- **son rôle-clef dans la production de grandes bases de données internationales,** dont la maintenance et la diffusion sont confiées au DataLab (<https://datalab.site.ined.fr/>).

Elaboration de la politique : processus de concertation

Toutes les décisions relatives à l'activité scientifique de l'Ined et à son organisation sont présentées au Conseil scientifique, après avoir fait l'objet d'une concertation en interne, dont la discussion en réunion des responsables d'unité ou en G32 (réunion des responsables d'unité et des chefs de service) est une étape obligée.

Le projet scientifique de l'Ined est redéfini tous les 5 ans à l'occasion de la préparation des orientations stratégiques. En 2020, le protocole suivant de concertation a été adopté (voir protocole détaillé en annexe) :

- Dans un premier temps, un **groupe de travail resserré composé de 10 chercheur.es, choisi.es pour la diversité de leurs intérêts, de leurs disciplines et de leur anciennereté, s'est réuni à trois reprises.** Ce groupe était coordonné par la directrice déléguée à la recherche. Son travail s'est appuyé sur une mini-enquête menée au préalable auprès de l'ensemble des chercheur.es titulaires, en délégation ou associé.es, des doctorant.es et des post-doctorant.es, les invitant à indiquer leurs travaux en cours ou en projet. Une question était posée sur les (au plus) quatre thématiques à mettre en avant dans les cinq années à venir. Les réponses données ont fait l'objet d'une analyse textuelle. La dernière réunion du groupe visait à faire émerger une structure pour le projet scientifique. Les chercheur.es de ce groupe se sont ensuite fortement impliqués dans la rédaction du projet.
- Toujours dans le cadre de la préparation des orientations stratégiques, un **groupe de travail sur la Science ouverte, piloté par le directeur délégué à la valorisation, a réuni des représentants du Service des éditions et du Service des enquêtes et des sondages (SES).** Plusieurs autres services ou directions (Service des méthodes statistiques, Service juridique, archiviste, DPD, Direction des

relations internationales et des partenariats, RIS, Direction de la communication) ont contribué aux réflexions.

- Les documents produits par ces groupes ont été envoyés à l'ensemble du personnel. Lors de la phase de rédaction et avant l'achèvement du document, un temps a été réservé pour la relecture de la partie relative au projet scientifique par les chercheur.es. Les commentaires des unités de recherche et des services ont été transmis à la direction et discutées lors d'une réunion des responsables d'unité puis lors d'un G32.

Positionnement national et international

Le récent appel à manifestation d'intérêt en SHS¹⁹ l'a bien démontré, l'Ined est clairement identifié comme un **acteur incontournable de la recherche en sciences de la population** : l'Ined a été sollicité pour participer à 10 consortiums. L'Ined a aussi été très impliqué dans les réponses aux appels d'offre lancés pour financer des projets prioritaires de recherche (PPR). La pluridisciplinarité de l'Ined sur un champ de recherche diversifié mais bien identifié est un atout. Au cours de la dernière décennie, les partenariats développés dans le cadre de projets financés par le PIA (iPOPs, EUR HED) ont fortifié le réseau des acteurs du domaine des sciences de la population, sciences un peu minoritaires dans le monde académique. L'Ined y tient une place de premier rang, souvent en tant que porteur ou co-porteur des projets.

Au niveau international, **les relations nouées avec les grands centres d'études démographiques, de nombreuses universités notamment en Amérique du Nord ou encore les associations professionnelles sont effectives et fortes**. Elles sont parfois formalisées par des accords-cadre ou des conventions de partenariat (voir I.5). Les collaborations informelles sont nombreuses. En témoignent les cosignatures d'articles mais aussi les affiliations des chercheur.es de l'Ined à d'autres instituts.

Référence 2. L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

La Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) finance majoritairement la masse salariale (2/3 du budget de l'Institut) correspondant aux chercheur.es permanent.es de l'Institut. Les dépenses de fonctionnement liées à l'activité de recherche sont pour partie prises sur cette même SCSP. Les dotations budgétaires annuelles aux unités sont arbitrées sur la base des demandes budgétaires effectuées par celles-ci et ajustées en cours d'année en fonction de la consommation et des nouveaux besoins qui pourraient émerger.

On distingue, au sein du budget de l'institution :

- les dépenses de l'Ined qui relèvent de son « socle d'activité », correspondant à ses missions permanentes. Les recettes mises en regard de ces dépenses sont les montants de la SCSP, les prédictus et les « contributions aux frais de gestion » issus des financements sur ressources propres.

- les dépenses qui correspondent à des projets, limités dans le temps et qui ont vocation à être financés essentiellement sur ressources propres,

A noter que la mutualisation immobilière et documentaire au sein du Campus Condorcet (EPCC) impacte la structure du budget de l'établissement, et le rend indirectement dépendant des autres financements du campus.

Ces points seront davantage développés dans le cadre de l'autoévaluation de l'établissement à venir.

Référence 3. Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

19 Appel à Manifestation d'Intérêt « Programmes de Recherche en Sciences Humaines et Sociales » lancé le 18 mars 2024 et financé dans le cadre de France 2030: <https://anr.fr/fr/france-2030/france2030/call/programmes-de-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales-appel-a-manifestation-dinteret-2024/>

Ressources humaines

Une mission « égalité femmes - hommes, lutte contre le racisme et l'antisémitisme » (référente dédiée) est amenée à recevoir tout signalement en lien avec une action discriminante. Des sessions de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles et au harcèlement sont proposées régulièrement par le service des ressources humaines.

Le plan d'action relatif à l'égalité professionnelle 2021-2023 de l'Ined a été approuvé par le Conseil d'administration de l'Ined du 24 juin 2021.

Une procédure de signalement formalisée est en cours de définition, notamment pour le recueil des présomptions de risques psychosociaux (RPS). D'ores et déjà, les registres « Santé et sécurité au travail » et « Dangers graves et imminents » recueillent tous les signalements en lien avec la sécurité et la santé au travail.

L'Ined prépare son DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels) notamment avec les assistantes de prévention voté en F3SCT. Ce document fait l'objet d'une actualisation annuelle en lien avec les unités de recherche.

Tous ces sujets seront approfondis dans le cadre de l'autoévaluation de l'établissement à venir.

Protection du patrimoine scientifique, des systèmes informatiques et plan de continuité d'activité

La politique d'archivage est définie et mise en œuvre au sein de l'Ined par un archiviste dédié, en lien avec les chercheur.es de l'Ined. Les modalités de versement de ces archives à l'Humathèque et/ou aux Archives nationales sont en cours de discussion, en concertation avec l'EPCC. Les fichiers de production et de recherche issus des enquêtes menées par l'Ined sont versés à l'IR* PROGEDO.

Sur le plan informatique, on trouvera en annexe un document précisant le dispositif de sécurité et sauvegarde des données actuellement mis en place.

Le Plan de continuité de l'Ined rédigé en mars 2020 à l'occasion de la crise sanitaire est fourni en annexe.

Là encore, il s'agit de sujet que l'Ined approfondira lors de l'autoévaluation globale de l'établissement.

Stratégie RSE

La mise en œuvre des groupes de travail RSE 2023 a préfiguré la préparation du schéma directeur de développement durable / RSE qui sera voté en Conseil d'administration fin 2024. Ce schéma directeur s'inscrit dans les engagements pris par les établissements dans la déclaration du 22 janvier 2024 signée par 16 directeurs.trices d'organismes nationaux de recherche, dont l'Ined²⁰.

La mise en œuvre de ces engagements au sein de l'Ined sera faite en concertation avec les autres établissements concernés. Des sessions de sensibilisation « La Fresque du climat » ont été mises en place pour l'ensemble du personnel de l'Ined. Les pratiques de mobilité des chercheur.es ont commencé à évoluer. A titre d'exemple, à l'occasion de la conférence européenne biennale qui se tenait à Edimbourg en juin, sur 45 agents allant à la conférence, 33 ont fait le trajet aller-retour en train, 3 ont fait l'aller ou le retour en train, 9 ont fait le trajet aller-retour en avion. Le futur marché voyagiste devra tenir compte de cette évolution des pratiques.

Synthèse de l'autoévaluation

Forces	Points d'amélioration / de vigilance
Une identité reconnue et recherchée dans l'environnement de recherche national et international	Risque d'une sollicitation excessive des chercheur.es pour, notamment, participer aux réponses à des appels à projets nationaux ou internationaux.

²⁰ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/la-recherche-au-service-de-la-transition-ecologique-et-du-developpement-soutenable-16-organismes-94485>

<p>Une taille qui facilite les échanges, la concertation, la transversalité et la construction de projets innovants.</p> <p>Une taille qui facilite la gestion administrative et budgétaire.</p> <p>L'installation sur le Campus Condorcet a donné un nouvel élan aux relations avec les partenaires du Campus</p>	<p>Le repli des chercheur.es sur leur unité et/ou sur leurs recherches individuelles est toujours possible.</p> <p>Les services apportés par l'Humathèque (APC, acquisitions/bouquet, archivage...) ne sont à ce jour pas à la hauteur de toutes les attentes.</p> <p>Sur le plan de la stratégie RSE, la réflexion sur les déplacements de chercheur.res ne pourra pas faire l'économie des injonctions possiblement contradictoires (internationalisation, valorisation...) et tenir compte des nécessités spécifiques de l'institut (missions de terrain par exemple).</p>
--	---

Domaine 2. Attractivité

Référence 1. L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

Une politique d'accueil attractive pour les chercheur.es nationaux et internationaux

L'Ined propose un dispositif d'accueil de chercheur.es, à différents stades de leur carrière. Les appels à candidater à ces différentes formes d'accueil connaissent un succès certain :

- **Accueil de chercheur.es associées et de statisticien.nes Insee affilié.es** au sein des unités de recherche (au maximum 4 par unité), des pôles de recherche et du SMS (au maximum deux) pour une durée de 3 ans renouvelables. Ils/elles ne sont pas rémunéré.es par l'Ined mais ils/elles disposent d'un espace de travail, de financements pour les projets qu'ils développent à l'Ined et ont accès aux services d'appui à la recherche (voir note en annexe sur la politique d'association). Les candidatures à l'association sont examinées en réunion de responsables d'unité.
- **Accueil de chercheur.es en délégation** : ces accueils sont financés en partie via le labex iPOPs, en partie via une dotation spéciale du MESRI allouée depuis 2021. Les candidatures à l'accueil en délégation sont examinées par un comité *ad hoc* – souvent désigné sous le nom de « Comité iPOPs » – composé à parité de membres externes et de membres internes élus, puis par un comité d'admission où siège la direction de l'Ined. Sur la période 2018-2023, 30 enseignant.es- chercheur.es ont été accueilli.es en délégation. 22 renouvellements d'accueil pour des durées de 6 mois à 1 an ont été attribuées (voir rapport sur la période 2021-2024 en annexe).
- **Accueil doctoral** : un appel à candidatures (financement sur la dotation du labex iPOPs jusqu'en 2019 et sur la subvention pour charge de service publique (SCSP) depuis) est lancé chaque année pour le recrutement de 3 doctorant.es. Les candidatures recevables sont examinées par le comité de sélection *ad hoc* mentionné précédemment. Ce comité examine également les demandes d'accueil à l'Ined de doctorant.es ayant un autre financement (interne ou externe) d'au moins 3 ans dont la thèse est codirigée par un.e chercheur.e titulaire de l'Ined habilité.e (voir note sur la politique doctorale de l'Ined en annexe)²¹.

Sur la période 2018-2023, on comptabilise 101 doctorant.es accueilli.es dont 21 financés par iPOPs et 12 sur SCSP. Ces chiffres traduisent un **doublement du nombre de doctorant.es accueilli.es par rapport à la précédente évaluation** (57 doctorant.es accueilli .es sur la période 2013-2018).

Sur la période 2018-2023, 46 chercheur.es titulaires ou émérites ont dirigé ou co-dirigé des thèses représentant en tout 167 encadrements de thèses (138 en co-direction et 29 en direction seule). A

²¹ Le Comité iPOPs effectue également un suivi annuel des doctorant.es accueilli.es à l'Ined.

noter que les doctorant.es encadré.es par des chercheur.es de l’Ined ne sont pas tous accueilli.es à l’Ined.

- **Accueil post-doctoral** : un appel à candidatures (financement sur dotation du labex iPOPs) est lancé chaque année pour le recrutement d’un.e post-doctorant.e accueilli.e à l’Ined. Les candidatures recevables sont examinées par le comité de sélection *ad hoc* mentionné précédemment. Sur la période 2018-2023, on comptabilise 39 post-doctorant.es accueilli.es²². 17 de ces post-doctorant.es étaient financé.es via le labex iPOPs, les autres étaient pour la plupart d’entre elles/eux financé.es sur ressources propres internes.

La Direction des relations internationales et des partenariats lance chaque année **trois campagnes de mobilités entrantes pour des chercheur.es affilié.es à l’étranger**. Un budget annuel de 50 000€ est consacré à la prise en charge de ces mobilités. Sont ainsi financés des séjours de recherche à l’Ined pouvant aller de 15 jours à 3 mois pour les chercheur.es statutaires et jusqu’à 12 mois pour les doctorant.es. Ce programme a plusieurs objectifs :

- soutenir les travaux collaboratifs internationaux des chercheur.es de l’Ined et encourager l’émergence de nouvelles collaborations
- encourager l’usage des bases de données produites par l’Ined.
- aider l’insertion professionnelle des doctorant.es accueilli.es à l’Ined
- soutenir le transfert de connaissance vers les pays du Sud
- soutenir les objectifs institutionnels de l’Ined en matière de relations internationales, à savoir l’animation des accords-cadres passés entre l’Ined et des institutions étrangères.

Sur la période 2018-2023, 106 chercheur.es dont 10 postdoctorant.es et 64 doctorant.es ont été accueilli.es dans ce cadre à l’Ined. L’affiliation de ces invité.es est le plus souvent européenne (72 sur 101). 43 étaient originaires d’Afrique, 40 d’Amérique du Nord, 10 d’Asie et 6 d’Amérique du Sud. Un chercheur américain a par ailleurs été accueilli pour un séjour de 6 mois dans le cadre d’une chaire Tocqueville-Fullbright.

Internationalisation du recrutement

L’internationalisation du recrutement sur la période 2018-2023 est marquée. Les candidat.es affilié.es en dehors de la France ont représenté 50% des candidatures à un contrat doctoral et 30% des candidatures à un contrat post-doctoral.

Entre janvier 2018 et décembre 2023, près du quart des 209 candidat·e·s aux concours de chargé.es de recherche de classe normale étaient de nationalité étrangère.

Nationalité	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	
France	30	24	20	24	18	36	152	73%
Europe	4	7	6	4	1	3	25	12%
Amérique	4	1	2	1	2	2	12	6%
Afrique	6	1	1	5	1	1	15	7%
Asie	0	0	0	1	1	3	5	2%
Total	44	33	29	34	22	42	209	100%

Parmi les 14 chargé·e·s de recherche recruté·e·s, 5 avaient une nationalité autre que la nationalité française (2 une autre nationalité européenne, 2 américaine et 1 africaine)

Visibilité des chercheur.es de l’Ined

La liste des communications des chercheur.es de l’Ined dans des colloques (voir bibliographie jointe) témoigne de leur forte présence dans de réunions scientifiques, notamment internationales.

22 vs. 38 post-doctorant.es ou chercheur.es contractuel.les sur la période 2013-2018. Entre les deux périodes, la définition RH du statut de post-doctorant est devenue plus restrictive.

Plusieurs chercheur.es de l’Ined ont été lauréats de prix prestigieux. En particulier, 7 prix de thèse ont été décernés et d’autres prix (prix espoir de la recherche de l’Université de Strasbourg, *Trailblazer Award for Demographic Analysis de l’European Association for Population Studies, IUSSP Early Career Award*) sont allés à des chercheur.es en début de carrière.

La Direction des relations internationales et des partenariats lance chaque année **trois campagnes de mobilités sortantes** à l’intention des chercheur.es titulaires et des doctorant.es accueilli.es à l’Ined. Chaque année, 18 mois de séjour dans une institution à l’étranger sont ainsi financés (budget annuel de 35 000€). La durée maximale du séjour est de 4 mois.

	Indicateurs
Mobilités sortantes (séjours de 1 à 4 mois à l’étranger)	15 séjours financés par la Drip : 5 en Europe, 6 en Amérique du Nord, 3 en Amérique du Sud et 1 en Afrique
Séjours dans des laboratoires à l’étranger	102 séjours
Présence des chercheur.es dans des colloques	1 930 communications soit une moyenne de 320/ an

L’attractivité de l’Ined est aussi le fruit de la visibilité et de la **forte implication de ses chercheur.es dans des tâches et responsabilités au service de la recherche** qu’il s’agisse d’animation de la recherche, de fonctions éditoriales ou de participation à des instances de pilotage de la recherche.

	Indicateurs
Pilotage ou participation à l’organisation de manifestations scientifiques	<p>124 manifestations dont, à titre d’exemples :</p> <p>Le 29^{ème} Congrès international de la population de l’UIESP</p> <p>Les 20^{ème} et le 21^{ème} colloques de l’Association internationale des démographes de langue française (Aidelf)</p> <p>Le 12^{ème} colloque francophone sur les Sondages</p> <p>Le colloque du CIST « Population Temps territoires »</p> <p>La conférence des utilisateurs du <i>Generations and Gender Programme (GGP)</i></p> <p>La conférence du consortium DEMOSTAF « Enjeux démographiques en Afrique. L’apport des données de recensement et d’état civil »</p> <p>Le 6^{ème} symposium “Human Mortality Database: Old and New Challenges to Longevity Prospects”</p>
Responsabilités éditoriales	<p>72 chercheur.es (dont) ont participé à des comités éditoriaux de revue (101 revues différentes concernées).</p> <p>24 chercheur.es (dont 15 chercheur.es titulaires) ont participé à des comités d’ouvrages</p>

Participations des chercheur.es titulaires à des instances de pilotage de la recherche	Membres du CS d'une institution : 22–39 ²³ Membres de réseau de recherche : 7-18 Membres de sociétés savantes : 7-14
--	---

Référence 2. L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

L'**Ined a obtenu en 2023 le label HRS4R (Human Resource Excellence in Research)** qui témoigne du fait que l'institut offre déjà un cadre de travail satisfaisant pour l'ensemble de son personnel de recherche et s'engage à poursuivre dans cette direction.

L'**Ined s'est doté en 2013 d'un comité d'éthique** composé d'au moins dix membres, cinq membres nommés au sein du personnel de l'**Ined** et cinq membres nommés extérieurs, dans le respect de la parité de genre. Ces personnalités, réputées pour leur intérêt professionnel ou personnel aux questions éthiques, sont nommées *intuitu personae*. Le bilan du comité d'éthique est présenté tous les ans au Conseil scientifique et au Conseil d'administration.

Conformément à une circulaire du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche de 2017, **un référent intégrité scientifique (RIS) a été désigné**. Henri Léridon, chercheur émérite à l'**Ined**, a été le premier à exercer cette fonction. Depuis janvier 2023, Olivia Samuel, professeure à l'Université de Nanterre, occupe cette fonction.

Enfin, l'**Ined** s'est doté en 2022 d'un **référent alerte-référent déontologue**. En sa qualité de référent déontologue, il est notamment chargé d'apporter aux agents et à la direction de l'**Ined** tout conseil utile au respect des obligations et des principes déontologiques inhérents à leur statut et à leur fonction. Il assure en outre, en sa qualité de référent alerte, le recueil et l'instruction des signalements des faits et actes visés par la loi du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite loi Sapin 2, émis par les lanceurs d'alerte agents, collaborateurs extérieurs ou occasionnels de l'**Ined**. Pascal Aimé, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, occupe cette fonction depuis le 1er juillet 2022.

Plusieurs dispositifs sont par ailleurs mis en place pour **intégrer au mieux les personnes nouvellement recrutées dans l'institut** :

- **Journée d'accueil des nouveaux entrants** : cordonnée par la Direction de la communication, elle se déroule tous les ans au début du mois d'octobre. Le programme est construit de manière à permettre un temps d'information et d'échanges avec tous les acteurs-clés de la vie de l'**Ined**.
- Dans le cas des chargé.es de recherche de classe normale (CRCN) en début de carrière, plusieurs actions ou recommandations visent à mieux accompagner leur insertion et à les aider à trouver un bon équilibre entre activités de recherche et tâches d'intérêts collectifs (voir note en annexe) :

Pendant l'année de stage, il est prévu un « **tour des unités** » : les responsables des unités invitent les chargé.es de recherche récemment recruté.es à venir se présenter lors d'une réunion d'unité.

Un dispositif d'accompagnement par un.e référent.e choisi.e par la chercheuse/le chercheur qui en expériment le souhait est mis en place dans les premiers mois de l'année de stage. Pour élargir l'entourage de la chercheuse /du chercheur, la/le référent.e devra être membre d'une unité distincte et devra avoir une ancienneté à l'**Ined** d'au moins 7 ans. La/le référent.e jouera un rôle de conseil, de mise en relation et de transmission d'informations sur le fonctionnement de l'**Ined**. La chercheuse/le chercheur et sa/son référent.e s'accorderont sur la durée et les modalités de cet accompagnement. Une durée d'un an renouvelable est préconisée.

Certaines tâches d'intérêt collectif sont prises en charge sur proposition de la direction ou après examen des candidatures posées par les chercheur.es. Les appels à candidater à ces fonctions sont généralement

²³ Les déclarations des chercheur.es sur la plateforme de saisie de l'activité scientifique RIBAC varient beaucoup d'une année sur l'autre. Nous donnons la valeur minimale et la valeur maximale.

ouverts sans restriction d'ancienneté mais une ancienneté suffisante pour exercer la fonction pourra être un critère de sélection explicitement mentionné. **Dans le cas particulier de la fonction de responsable d'unité, qui fait l'objet d'une validation par le Conseil scientifique sur proposition de la direction, il est recommandé que les candidat.es à cette fonction aient une ancienneté d'au moins 5 ans après le recrutement en tant que chargé.es de recherche.**

Dans le cadre de la campagne de candidature à un financement doctoral par l'Ined, l'encadrement par un.e chercheur.e est conditionné au fait que il/elle co-dirige la thèse, ce qui, en règle général, sous-entend qu'il/elle soit habilité.e à diriger des recherches. Dans les autres cas de figure, pendant les 5 années qui suivent la soutenance de thèse, **il est recommandé de ne pas co-encadrer simultanément plus d'un.e doctorant.e et de suivre une formation dédiée à l'encadrement.**

- **Dans le cas des doctorant.es et des post-doctorant.es,** l'intégration puis l'accompagnement reposent sur 3 acteurs principaux : la délégation aux affaires (post-)doctorales, le/la (co-) directeur-trice de thèse Ined ou le/la référent.e Ined, le/la responsable d'unité dans laquelle la personne est affectée. Le rôle de chacun de ces acteurs est précisé dans les documents suivants fournis en annexe : note sur la politique doctorale de l'Ined, charte des doctorant.es et charte des chercheur.es contractuel.les.

Pour garantir un bon accompagnement des doctorant.es, **les chercheur.es de l'Ined ne peuvent pas encadrer plus de 2 doctorant.es financé.es sur un financement Ined ou iPOPs.** Pour favoriser l'insertion professionnelle des doctorant.es après leur thèse, trois dispositifs ont été mis en place (les deux premiers sont financés sur les fonds iPOPs) :

Dispositif « 3+3 » : si la/le doctorant.e dont le contrat doctoral a débuté l'année n soutient sa thèse avant décembre de l'année n+ 3, l'Ined prolonge, si nécessaire, le contrat doctoral d'au plus 6 mois pour permettre la soutenance de thèse dans ce délai et la valoriser. Pour bénéficier de ce dispositif, une attestation de dépôt du manuscrit est obligatoirement remise à l'Ined avant la fin du contrat doctoral. Les doctorant.es éligibles à ce dispositif bénéficient par ailleurs d'un prolongement de leur accueil après la soutenance et ce, jusqu'à la fin de la 4^{ème} année, comme tout·es les doctorant·es ayant soutenu dans l'année (accueil post-soutenance).

Dispositif « 6+6 » : les doctorant.es accueilli.es à l'Ined, quelle que soit la source de financement du contrat doctoral et en 3^{ème} année de thèse au moment de la demande peuvent obtenir un financement complémentaire de 6 mois s'ils obtiennent par ailleurs un contrat pouvant être considéré comme une « expérience professionnalisaante » d'une durée d'au moins 6 mois à temps plein (ou 12 mois à mi-temps).

Accueil en tant que docteur.es affilié.es : les ancien.nes doctorant.es accueilli.es à l'Ined qui ont récemment soutenu leur thèse peuvent solliciter une affiliation à l'Ined pour valoriser leur recherche doctorale. La durée de cet accueil post-thèse (sans financement) est limitée à un an renouvelable une fois.

En 2022, la délégation aux affaires doctorales a lancé une enquête prospective sur le devenir des docteur·es accueilli·es à l'Ined pendant leur thèse ou leur post-doctorat (enquête « Devenir des doctorant.es » ou DDD - <https://www.ined.fr/fr/recherche/accueil-doctoral/enquete-sur-le-devenir-des-doctorants/>). Les premiers résultats ont été présentés dans une plaquette (voir plaquette en annexe). On trouvera dans l'encadré qui suit quelques-uns des enseignements tirés de la première vague de cette enquête :

Encadré 1. Quelques résultats de la première vague de l'enquête sur Devenir des doctorant.es

Qui a répondu ? Sur les 47 personnes qui ont quitté l'Ined entre 2020 et 2022, 30 ont répondu à l'enquête (64 %), 20 femmes et 10 hommes. Environ 6 personnes sur 10 avaient été accueillies au cours de leur doctorat et 4 sur 10 à l'occasion d'une recherche post-doctorale.

Des profils marqués par des expériences de vie et d'études à l'étranger : Près de la moitié des répondants avaient une expérience de vie et/ou d'études à l'étranger : 8 sont de nationalité étrangère ; 6 ont obtenu un master hors de France ; 6 ont bénéficié d'un accueil d'au moins un mois dans un laboratoire étranger durant leur thèse ; Et 3 après leur thèse et avant leur arrivée à l'Ined pour un post-doctorat. Près de la moitié envisage la possibilité de travailler à l'étranger à l'issue de leur accueil à l'Ined, et 9 occupent effectivement un emploi en dehors de la France au moment de l'enquête.

Les emplois occupés après l'accueil étaient en adéquation avec le souhait de travailler dans le secteur public et en particulier dans l'enseignement supérieur et la recherche. Au moment de l'enquête, 28 répondants sur 30 étaient en emploi, tous de catégorie A, 7 en CDI ou fonctionnaires et 21 en CDD de durées variables (entre 1 et 6 ans). Les emplois étaient également jugés en adéquation avec le type de formation, le niveau d'études, et les conditions de travail ; et au moins en partie avec le projet professionnel et les préférences salariales. Toutefois, depuis leur départ de l'Ined, 9 personnes ont soit refusé, soit renoncé à candidater à un poste à cause du salaire, de la durée de contrat, de l'utilité pour le projet professionnel, de la localisation géographique ou encore de l'articulation avec la vie personnelle.

Globalement, l'accueil à l'Ined a été jugé bénéfique pour la poursuite du parcours professionnel. En particulier, les répondants ont apprécié le soutien des encadrant.es ou d'autres chercheuses et chercheurs, les formations offertes, les dispositifs d'aide au financement de la 4e année de thèse (6+6), ainsi que le soutien aux mobilités à l'étranger.

Référence 3. L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

La diversité des thématiques de recherche des chercheur.es de l'Ined leur permet de se positionner sur des appels d'offre variés. Sur la période 2018-2023, 20 projets portés par l'Ined (10 PRC, 5 JCJC, 1 ANR Covid, 1 ANR Access ERC, 1 ANR France Taiwan, 2 PPR) auxquels il faut ajouter 9 projets dont l'Ined est partenaire, ont reçu un financement de l'ANR. En 2022, les deux projets portés par des chercheurs de l'Ined dans le cadre du PPR autonomie 2022 (Aurelia et Kappa) ont été retenus. Le taux de réussite sur la période est de 40% (29/72). **Au 31 décembre 2023, les chercheur.es de l'Ined coordonnaient ou participaient à 23 projets financés par l'ANR.**

En matière de PIA, l'Ined est présent dans toutes les formes de projets d'excellence : labex, équipex, EUR et Institut Convergences. L'Ined figure parmi les lauréats en tant que coordinateur ou partenaire de laboratoires d'excellence (labex iPOPs) et d'équipements d'excellence (équipex Lifeobs), Écoles universitaires de recherche (EUR HED et GSST) et Instituts Convergences (IC Migration). L'Ined est également partenaire du projet *Transforming Interdisciplinary Education and Research for Evolving Democracies (Tiered)* porté par Sciences Po et financé dans le cadre de l'appel à projets ExcellenceS du 4^{ème} PIA.

Sur la période 2018-2023, 21 autres projets ont été financés hors ANR. Dans le domaine de la santé, l'Ined concourt et obtient régulièrement des financements dans le cadre des appels à projets à l'initiative de l'Iresp, de l'Agence de la biomédecine, du Sidaction ou de l'ANRS. Des financements ont également été obtenus dans le cadre des appels à projets de recherche lancés par le département de la Recherche de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf). Sur la thématique des migrations, les appels à projets régulièrement lancés par l'ICM ont permis de financer 6 projets. Localement, l'Ined a obtenu à plusieurs reprises des financements dans le cadre des appels à projets de la Mairie de Paris. L'appartenance de l'Ined au Campus Condorcet lui a permis de se positionner en 2021 sur l'appel à financement d'une chaire en SHS d'une durée de 5 ans financée par le Conseil régional d'Ile de France : le candidat porté par l'Ined a été lauréat de cette chaire. L'appartenance de l'Ined à l'Alliance Paris Sorbonne Cité (ASPC) offre également cette possibilité.

L'obtention de financements dans le cadre d'actions lancées par l'Europe est en progression. L'Ined coordonne 4 actions Marie Skłodowska Curie et participe à 4 projets de recherche collaboratifs du programme Horizon 2020. L'Ined a obtenu sa première bourse *ERC Starting Grant* en 2022. Deux projets ont été financés dans le cadre des Partenariats bilatéraux Hubert Curien et un dans le cadre du programme ERASMUS+. L'Ined participe aux groupes de travail nationaux coordonnés par le Mesri consacrés au Cluster Santé et au Cluster SHS du programme Horizon Europe, ainsi qu'aux groupes de travail nationaux consacrés aux volets Marie Skłodowska-Curie du programme Horizon Europe. La participation à ces groupes, dont les activités ont été renforcées dans le cadre du plan d'action national d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation (PAPFE), permet un suivi régulier du contenu des appels, des conditions de participation et des calendriers. En 2023, l'Ined a pris l'initiative de créer un groupe de travail « Europe » au niveau du Campus Condorcet. L'objectif est d'une part, le partage d'expériences et d'autre part, la mise en place d'initiatives communes pouvant être mises en œuvre au niveau du Campus.

Les financements extérieurs obtenus permettent de financer différents types d'actions, et en particulier :

- des contrats post-doctoraux : 39 post-doctorant.es accueilli.es sur la période 2018-2023
- des contrats doctoraux : 47 (dont 12 sur SCSP Ined) des 101 doctorant.es accueilli.es par l'Ined avaient un financement d'Etat. Les autres étaient pour une grande part d'entre elles/eux financé.es sur des fonds résultant de réponses à des appels d'offre.
- des enquêtes.

Référence 4. L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Les services offerts par les services d'appui à la recherche (SMS et SES) sont attractifs pour les chercheur.es accueilli.es en délégation ou associé.es à l'Ined.

Les grandes enquêtes portées par l'Ined et les bases de données produites par les chercheur.es de l'Ined sont mises à la disposition de la communauté scientifique qui y trouve une matière précieuse pour ses travaux.

Synthèse de l'autoévaluation

Forces	Points d'amélioration / de vigilance
<p>Une politique d'accueil généreuse qui attire les chercheur.es à différents stades de leur carrière</p> <p>Des collaborations internationales multiples et fécondes</p> <p>Le recrutement s'est internationalisé</p> <p>Un très bon taux de succès aux appels d'offre</p>	<p>Adéquation entre les moyens dont l'Ined dispose et la générosité de sa politique d'accueil. Autrement dit : les moyens dont l'Ined dispose (locaux, moyens pour financer des missions, du matériel informatique et des logiciels, moyens humains dans les services d'appui et de support) sont-ils à la hauteur de son attractivité ?</p> <p>Risque de ne pas pouvoir maintenir certains dispositifs, notamment à destination des doctorant.es, à la fin du labex iPOPs (fin 2025)</p> <p>Faible compétitivité sur le plan salarial de l'Ined pour le recrutement de chercheur.es ou l'accueil de lauréats ERC par rapport aux autres institutions internationales</p> <p>Mettre en place un plan d'action pour l'évaluation des chercheur.es (COARA)</p> <p>Améliorer l'effectivité et le suivi des accords-cadre internationaux</p>

Domaine 3. Production scientifique

Référence 1. La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Sur la période 2018-2023, un tiers des 2 177 publications (hors communications) des personnels de recherche de l'Ined sont des articles dans des revues référencées par les instances d'évaluation. Viennent ensuite les chapitres d'ouvrages (17%). Les articles de vulgarisation scientifique représentent 10% du total. 5% des publications sont des ouvrages ou des (co-)directions d'ouvrage ou de numéros spéciaux de revue.

Dans cet ensemble, la contribution des chercheur.es titulaires représente les 2/3 de la production. **Un quart de leurs publications (350 références) mettent en jeu des co-auteurs.trices affilié.es à l'étranger.** Plus généralement, la recherche à l'Ined est fortement collaborative : **3 productions sur 5 ont plus d'un.e auteur.trice et 2 sur 5 plus de deux auteurs.trices.**

445 références (20% du total) ont pour (co-)auteurs.trices un.e chercheur.e associé.e.

745 articles sont référencés dans l'une des listes suivantes : Scopus, Erih, WOS, Hceres et journalbase. **54% des articles référencés dans Scopus sont dans des revues du premier quartile en termes de citation²⁴**. Si l'on s'en tient aux publications des chercheur.es titulaires, 57% des 503 articles référencés dans Scopus sont dans des revues du premier quartile.

Une fraction élevée des publications (44%) est en langue anglaise. Le service des éditions de l'Ined propose un soutien à la traduction et à l'édition en anglais.

Référence 2. La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

Un peu plus d'une référence sur 10 (287 références) implique un.e doctorant.e. La contribution des post-doctorant.es (moins nombreux) est un peu plus faible (170 références). Il s'agit le plus souvent d'articles dans des revues référencées par les instances d'évaluation (92 références pour les doctorant.es et 75 pour les post-doctorant.es). Une publication sur 4 des doctorant.es ou post-doctorant.es est co-signée avec un.e chercheur.e titulaire.

Le nombre moyen de publications des chargé.es de recherche recruté.es à l'Ined sur la période 2018-2023, calculé en tenant compte de leur temps de présence plus ou moins long dans l'Institut est de 4,1 publications par an (vs. 4,5 par an pour les chercheur.es titulaires et 2 par an pour l'ensemble des chercheur.es, toutes catégories confondues).

La répartition « brute » des publications par unité a peu de sens. Il faut en premier lieu tenir compte de la taille différente des unités de recherche et de la durée de présence dans l'unité pour tenir compte de personnes nouvellement recrutées ou parties pendant la période. Une fois corrigée de ces effets, la contribution des unités au total des publications de l'Ined est relativement homogène : elle est au plus de 14% du total (2 unités) et au moins de 7% du total (2 unités). La correction apportée sur les données brutes n'est toutefois pas totalement satisfaisante. Il faudrait par exemple tenir compte de la structure des unités en termes de statuts de ses membres (CR, DR, doctorant.es, post-doctorant.es etc) qui n'est pas neutre sur la production.

117 références ont pour co-auteurs.trices un.e chercheur.e et un.e ITA (titulaire ou contractuel.le).

Référence 3. La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

La politique de l'Ined en matière de science ouverte est détaillée dans la charte qui a été adoptée par le conseil scientifique à l'automne 2022 (voir annexe Charte sur la Science ouverte). Cette **charte pour la science ouverte** décrit les grands principes de sa politique dans trois grands domaines : les publications éditées par l'Ined, les données de la recherche sur la population et les pratiques de recherche. Elle décrit également les conditions de sa mise en œuvre, en particulier à travers les attributions de la MISO (Mission pour la science ouverte).

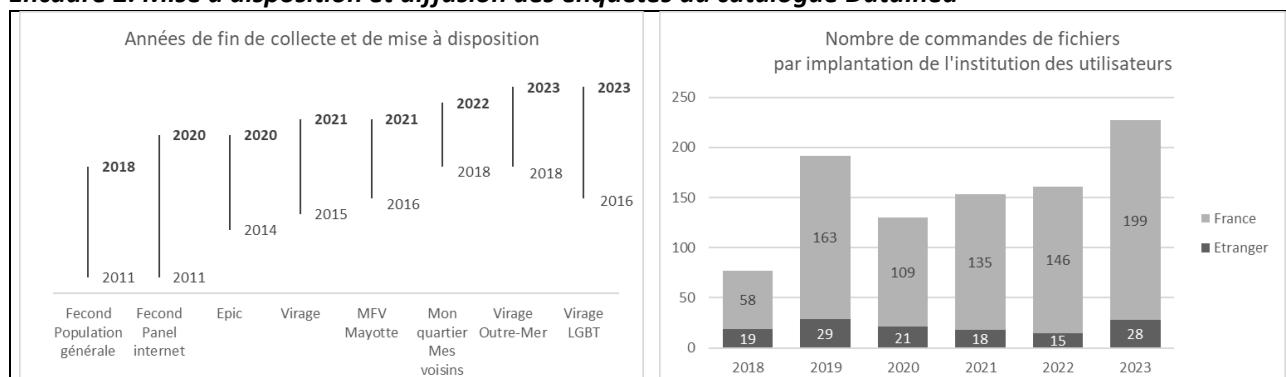
La politique éditoriale de l'Ined n'est pas détaillée dans ce rapport ; elle le sera au moment de l'évaluation de l'établissement. En résumé, on pourra retenir que les Editions de l'Ined mènent une politique très ambitieuse en matière de libre accès et que cette politique a valeur d'exemple pour les chercheur.es de l'Institut (tous les ouvrages édités par l'Ined sont consultables gratuitement et dans leur intégralité sur la plateforme *OpenEdition Books*, la revue *Population* et le bulletin *Population & Sociétés* sont par ailleurs diffusés en libre'accès immédiat en français et en anglais).

La mise à disposition des données relève des compétences du Datalab, inséré au sein du service des enquêtes et sondage. A travers son nouveau catalogue (<https://data.ined.fr/>), ouvert en 2023 et qui intègre des nouveautés, telle la liste des publications exploitant les enquêtes), il assure que les données produites à l'Ined sont diffusées dans le respect du secret statistique et selon les standards internationaux (critères FAIR). Alors que la loi rend obligatoire la diffusion des données issues de la recherche publique, elle ne fixe aucun

²⁴ Le site Scimagojr classe les revues de Scopus selon un indicateur de type "citations" et répartit les revues en quartiles.

délai réglementaire. L’Ined est allé plus loin : suivant les recommandations de son Référent intégrité scientifique, approuvées par le conseil scientifique en 2021 (voir en annexe), l’Ined a fixé un objectif de 3 ans entre la fin de la collecte des données et leur mise à disposition. Cet objectif n’est pas atteint pour les enquêtes dont la collecte s’est achevée avant cette décision (encadré 1) ; il fera l’objet d’un suivi attentif dans les prochaines années. A ce jour, 69 fichiers sont disponibles à la commande pour 254 enquêtes décrites dans le catalogue (l’essentiel des enquêtes non disponibles relevant du fond historique). Entre 2018 et 2023, 8 enquêtes ont été mises à disposition par l’Ined et 5 par des partenaires (encadré 1). Les données de l’enquête suscitent un intérêt grandissant : le nombre annuel de commandes de fichiers a triplé dans la période (de 77 à 227, encadré 1). Elles émanent d’étudiant.es et de chercheur.es de disciplines très variées, parmi lesquelles dominent la sociologie, l’économie et la démographie. Les commandes depuis l’étranger sont assez stables en nombre ; 75% proviennent de pays européens et 21% des Etats-Unis ; 63% concernent les enquêtes MAFE, réalisées dans 6 pays européens et 3 pays africains et documentées en anglais. L’enquête TeO1, mise à disposition par l’ADISP, exclusivement menée en France mais également documentée en anglais, fait aussi l’objet de nombreuses demandes depuis l’étranger, ce qui suggère que l’on peut intensifier les efforts de publicité, à l’étranger, des données produites en France. La reconnaissance de l’investissement des équipes de recherche dans la production des données est un élément clé d’une mise à disposition rapide. C’est pourquoi l’Ined les encourage à publier des « *Data papers* » (articles de présentation de sources et données de la recherche). Dans cet esprit, la revue *Population* a créé une rubrique spécifique et la MISO peut aider les chercheur.es à identifier d’autres revues.

Encadré 2. Mise à disposition et diffusion des enquêtes du catalogue DataIned

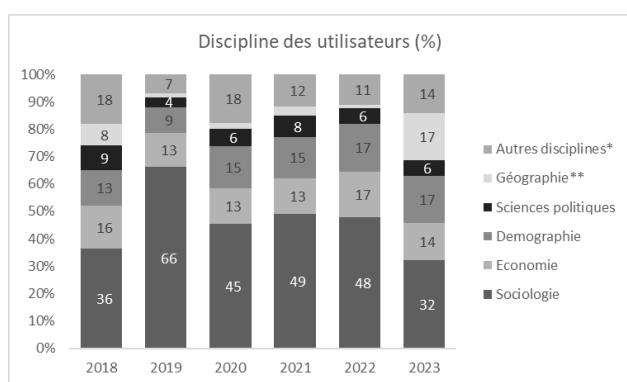


Champ : Enquêtes mises à disposition entre 2018 et 2023

Lecture : L’enquête Fecond en population générale a été mise à disposition en 2018, la collecte des données s’étant terminée en 2011.

Champ : toutes les enquêtes du catalogue Data.Ined.

Lecture : en 2018, 77 fichiers d’enquêtes ont été commandés, dont 19 par des utilisateurs attachés à des institutions situées hors de France.

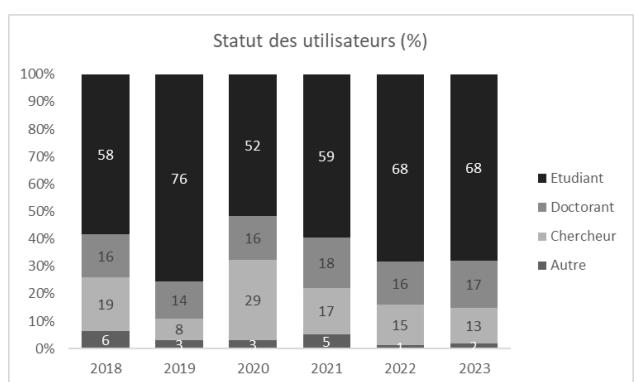


* Epidémiologie, histoire, MASS, sciences de l'éducation, sciences de l'ingénieur, psychologie

** Y compris : urbanisme, environnement, géomatique

Champ : Auteurs des commandes de fichiers (sans double compte dans les cas où un même utilisateur a commandé plusieurs fichiers)

Lecture : en 2018, 36% des utilisateurs ont déclaré que leurs travaux relèvent de la sociologie.



Champ : Auteurs des commandes de fichiers (sans double compte dans les cas où un même utilisateur a commandé plusieurs fichiers)

Lecture : en 2018, 16% des utilisateurs se sont déclarés doctorant.es, 58% étudiant.es (master, licence).

NB : Certaines enquêtes de l’Ined sont diffusées par des partenaires. Ces enquêtes sont exclues du champ de cet encadré. Entre 2018 et 2023, ont ainsi été mis à disposition les fichiers de l’enquête Trajectoires et Origines 2 (QPD-ADISP, 2023), de « La contraception en France en 1978 / World Fertility Survey » (DANS, 2020), des Système de suivi démographique de Bandafassi et Mlomp au Sénégal (IRD, 2018), et de l’enquête Bwa du Mali (Kinsources, 2018).

Traçabilité de la recherche

Dans le but de promouvoir la traçabilité des résultats produits en son sein, l’Ined s’appuie sur différents types d’actions :

- La sensibilisation du personnel en matière d’archivage des fichiers, notamment à travers l’édition d’un Guide de bonnes pratiques (2022) et une fonction de conseil, assurée par la MISO, sur le choix des entrepôts de données ;
- La mise en place et la promotion d’outils collaboratifs permettant aux équipes de recherche de partager leurs données, leurs programmes et leur documentation (notamment : iCloud, Hedgedoc, Git) ;
- La formation des chercheur.es sur les méthodes et outils de partage en matière de programmation statistique (notamment Notebooks permettant d’associer scripts et documentation sur un même support, type Quarto). A cette fin, le service des méthodes statistiques organise des formations internes et des rencontres en partenariat avec l’EHESS et le CNRS-RIATE (séminaire « R à l’usage des sciences sociales »). Depuis 2023, Le site web de la *Mission science ouverte* (MISO) répertorie les informations essentielles et des documents-ressource visant à promouvoir la traçabilité de la recherche (https://so.site.ined.fr/fr/methodes_outils/) ;
- La promotion de la reproductibilité, par l’exemple. Pour l’ensemble de leurs publications, les Editions de l’Ined encouragent leurs auteurs (qui ne sont pas nécessairement Inadiens) à donner accès aux sources, données et codes sur lesquels s’appuient leurs contributions. Plus spécifiquement, l’Ined a initié en 2023 un projet de « kits de formation » permettant de reproduire les résultats d’une sélection de numéros de Population & sociétés fondés sur des grandes enquêtes de l’Ined. Ces kits, à destination des étudiant.es de master de sciences sociales, incluent une présentation de l’enquête, les micro-données anonymisées et les programmes commentés d’analyse (mise en ligne prévue fin 2024) ;
- La mobilisation de son Référent intégrité scientifique, soit pour des actions de sensibilisation, soit dans le cadre de saisines spécifiques.

Quelques chercheur.es ont déjà des pratiques bien établies de partage des codes et programmes (notamment dans les UR03, UR 05 et UR 09) et d’autres souhaitent s’engager dans cette direction (UR08). Les efforts des chercheur.es de l’Ined en faveur la science ouverte ont été deux fois récompensés par le Prix « Science ouverte des données de la recherche », dans la catégorie « créer les conditions de la réutilisation » (en 2022, projet Mobiloscope ; en 2023, projet *Human Multiple Births Database*, HMBD)

L'accès aux publications

Pour accompagner son personnel dans le choix de ses supports de publication, l’Ined s’appuie sur sa Mission science ouverte (MISO). Depuis 2023, le site qu’elle a conçu inclut une section sur les publications (<https://so.site.ined.fr/fr/publications/>), qui présente les bonnes pratiques et diverses ressources. L’Ined préconise les publications en accès ouvert (pour les revues comme pour les ouvrages) et proscrit les revues prédatrices. La documentaliste de la MISO est disponible pour répondre aux demandes des chercheur.es concernant les revues et le service juridique peut les soutenir dans les négociations avec les éditeurs d’ouvrage. Les demandes de financement pour publication font l’objet d’un suivi dans un double objectif : (1) éviter les revues prédatrices (à ce jour, aucune demande présentée), (2) assurer le pilotage des dépenses.

L’Ined recommande à ses chercheur.es d’éviter le paiement d’APC (*article processing charges*) et de privilégier les voies verte ou diamant dans leurs choix de publication. Cependant, le modèle économique des revues dans certains domaines, notamment la santé, peut rendre difficile, aux yeux des chercheurs, l’évitement des APC. Les dépenses en la matière suivent une courbe préoccupante : de 12 600 euros en 2020, elles sont passées à 25 000 euros en 2023. En moyenne sur la période, environ un tiers de ces dépenses a été couvert par des conventions, les deux-tiers restants provenant du budget de fonctionnement de l’Ined. Dans l’objectif de mieux maîtriser ces dépenses, l’Ined a entamé un dialogue avec le Campus Condorcet (qui gère l’Humathèque) à propos de l’adhésion aux accords de Couperin, sans résultat à ce jour.

Pour permettre le libre accès aux publications de ses chercheur.es, l’Ined a mis en service sa propre archive ouverte en juin 2018 et l’a ouverte au public en mars 2019 (<https://archined.ined.fr/>). De création récente, Archined comporte cependant des références anciennes : initialement alimentée par la base bibliographique de l’Ined, elle est complétée par un programme d’archivage rétrospectif, toujours en cours. Au total, Archined compte près de 17 900 références (publiques et non-publiques), parmi lesquelles 3 658 sont des

publications des années 2018-2023. On y trouve les travaux scientifiques produits par les personnels de recherche de l’Ined, quel que soit leur statut (chercheur·e·s et ingénieur·e·s de l’Ined ; doctorant·e·s et post-doctorant·e·s ; chercheur·e·s associé·e·s ou en délégation...). Archined répond aux besoins et usages spécifiques de l’institut²⁵, tout en permettant l’échange des données avec les autres archives ouvertes et l’infrastructure nationale HAL. Les administratrices jouent un rôle majeur dans l’enrichissement de l’archive : dans la période 2018-2023, elles sont à l’origine de 60% des dépôts courants (en plus de leur travail rétrospectif), grâce à la veille sur les nouvelles publications des chercheur·e·s (un outil d’import leur facilite de dépôt des nouvelles références). Cette proportion n’a pas diminué au fil du temps, ce qui témoigne d’une appropriation relative de l’outil par les chercheur·e·s de l’Institut (encadré 2).

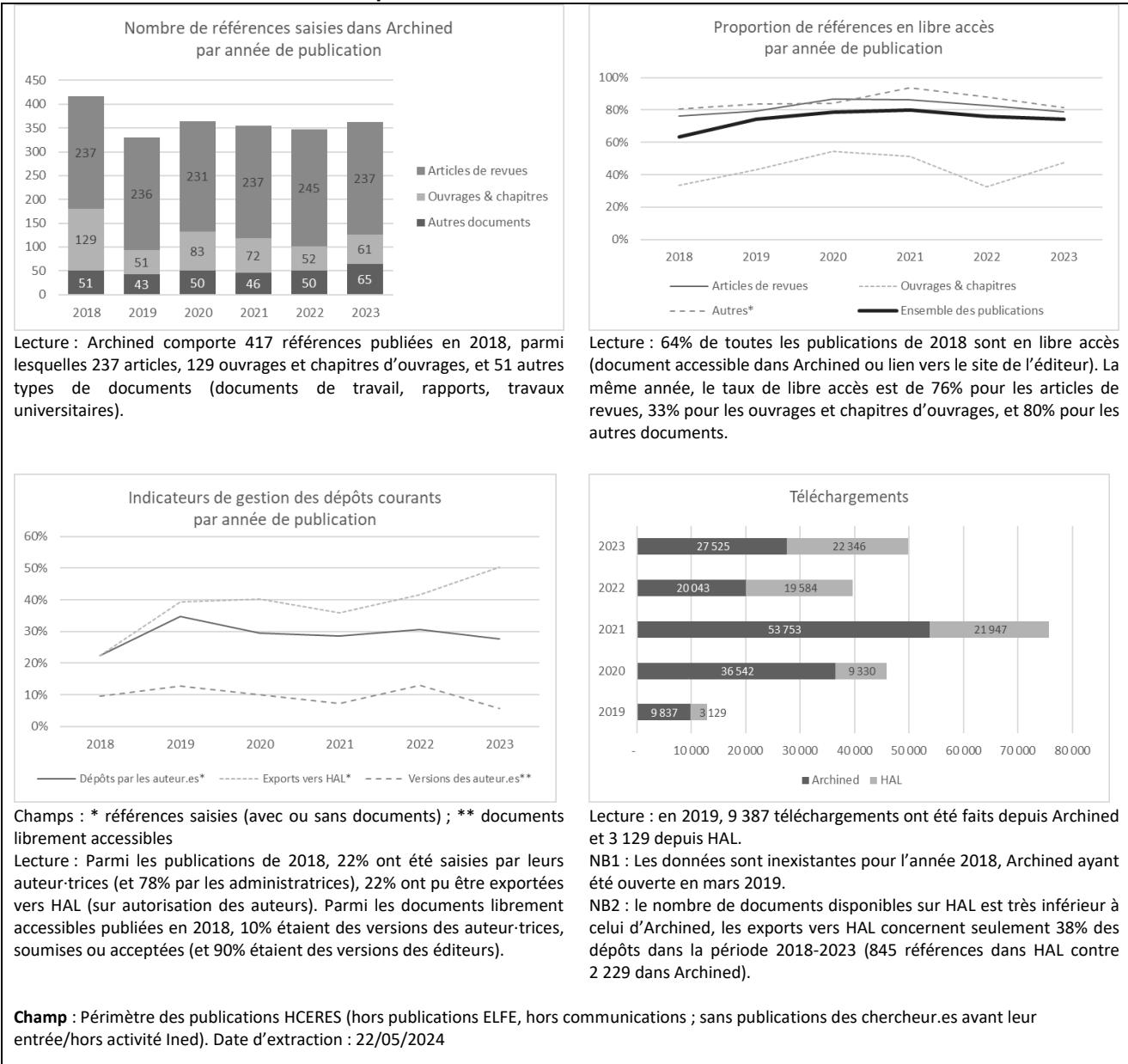
Le taux de libre accès des publications des années 2018 à 2023 est en progrès : il est passé de 63% en 2018 à 74% en 2023 (encadré 2)²⁶. Il varie en fonction du type de publication : dans l’ensemble de la période, il atteint 82% pour les articles de revue, 44% pour les chapitres et 39% pour les ouvrages. Ces proportions plus faibles pour les ouvrages et chapitres s’expliquent par le fait que la Loi pour une République numérique ne couvre pas ces types de publication. Cependant, le service juridique de l’Ined a développé en 2023 une offre de conseil auprès des auteurs Ined pour les soutenir dans les négociations avec les Editeurs dans le but de permettre un libre accès à leurs contributions (ce qui est une condition pour le versement d’une subvention de publication de la part de l’Ined).

La visibilité des publications de l’Ined a globalement progressé depuis 2018 (encadré 2), soit par accès direct à Archined, soit par consultation sur HAL²⁷ lorsque les auteurs ont donné leur accord pour l’exportation de leurs références (c’est le cas de 38% des dépôts dans la période 2018-2023). Les dépôts dans Archined sont par ailleurs moissonnés par d’autres plateformes agrégatives : REPEC pour les documents de travail et preprints, OpenAire (infrastructure européenne) et Isidore (moteur de recherche en SHS porté par Huma-Num). L’équipe d’administration s’assure par ailleurs du bon référencement du contenu d’Archined par les moteurs de recherche.

²⁵ Archined est intégré dans le système d’information de l’Ined. Elle propose divers services originaux : insertion de bibliographies dynamiques sur des pages web (page des chercheur·e·s, des unités, des projets, catalogue d’enquêtes Datalned), utilisation des référentiels propres à l’Ined (auteur·e·s Ined, enquêtes Ined, UR/services d’appui, projets Ined, etc) utiles aux activités de *reporting*, exports permettant d’alimenter les actions de communication de l’Ined (diffusion de la liste mensuelle des nouvelles publications, par ailleurs utilisée pour identifier les sujets des communiqués de presse). L’archive permet une administration locale et flexible des accès aux dépôts (accès public et non-public) et des modalités de diffusion (ouverte ou réservées aux personnels de l’Ined), qui rend possible l’archivage de la littérature grise (rapports) pas forcément rendue publique. Elle sert également comme base de référencement exhaustive et base de suivi des travaux des personnels Ined.

²⁶ A titre d’indication, le baromètre de la science ouverte (BSO) indique, au niveau national toutes disciplines confondues, que le taux d’accès ouvert est passé dans la même période de 38% à 65%. La comparaison doit cependant être prise avec prudence, la méthode de calcul pouvant différer. L’Ined a commencé à se rapprocher du BSO en 2024 pour assurer une meilleure comparabilité des données de l’Ined avec les autres institutions.

²⁷ Une collection HAL-Ined a été créée pour améliorer la diffusion des dépôts et la visibilité de l’Ined sur HAL (<https://hal.science/INED>). Cette collection est à la fois alimentée par les exports via Archined, mais aussi par les dépôts des (co-)auteur·e·s (ou gestionnaires de leurs portails institutionnels) sur HAL.

Encadré 2. Indicateurs de suivi des publications dans Archined


Synthèse de l'autoévaluation

Forces	Points d'amélioration / de vigilance
Sur la production scientifique	
<p>Nombreuses publications dans des revues très citées</p> <p>La recherche à l'Ined est fortement collaborative, notamment avec les doctorant.es accueilli.es</p> <p>Une production qui reflète les nombreuses collaborations (nationales et internationales) des chercheur.es de l'Ined</p>	<p>Les sollicitations nombreuses des chercheur.es en recherche de financement, administration de projets et tâches d'intérêt collectif rendent difficile la préservation des temps de recherche.</p> <p>La référente à l'intégrité scientifique et le comité d'éthique ont co-organisé en 2024 un atelier d'information et d'échanges sur l'autorat dans les publications scientifiques. La direction de l'Ined attend leurs suggestions pour avancer sur la rédaction d'une charte de co-signature.</p>

Sur les pratiques en termes de Science ouverte	
<p>Publications. Le taux de libre accès n'a cessé de croître et atteint en 2023 un niveau déjà très satisfaisant.</p>	<p>Il reste possible de faciliter encore l'accès aux publications de l'Ined en sensibilisant davantage les chercheur.es. Deux leviers doivent être activés :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) augmenter le taux de libre accès en déposant davantage de publications sous la forme des versions soumises ou acceptées (90% des documents déposés sont les versions des éditeurs, ce qui s'explique par le fait que la majorité des dépôts sont faits par les administratrices, encadré 2) ; (2) accroître la visibilité des publications en autorisant encore davantage l'exportation des dépôts vers HAL (le taux est passé de 22% à 50% entre 2018 et 2023, encadré 2). <p>Les dépenses pour publications (aussi bien pour les articles que pour les ouvrages) devront continuer d'être suivies attentivement.</p>
<p>Mise à disposition des données. L'Ined diffuse de mieux en mieux ses données :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La qualité de la mise à disposition a été reconnue à travers le classement en Centre de référence établissement dans l'écosystème Recherche Data Gouv ; - Entre 2018 et 2023, les commandes de fichiers ont triplé 	<p>L'Ined peut encore conforter sa politique de diffusion des données d'enquêtes à travers plusieurs actions</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) accélérer la mise à disposition des FPR (fichiers de production et de recherche), notamment à travers la sensibilisation des équipes de recherche ; (2) élargir le catalogue des données librement accessibles en poursuivant les travaux sur l'anonymisation des données ; (3) élargir la diffusion des FPR par une politique de promotion active dans les arènes académiques (un plan de communication est attendu fin 2024) ; (4) internationaliser la diffusion des données en traduisant les métadonnées, en référençant les enquêtes dans les catalogues internationaux, tout en satisfaisant aux exigences du RGPD pour la diffusion en dehors de l'UE ; (4) valider et rendre publique la procédure d'accès aux données les plus confidentielles (non disponibles dans les FPR). <p>L'Ined aimerait par ailleurs s'engager dans un programme rétrospectif de mise à disposition de ses anciennes enquêtes, mais il bute en la matière sur l'absence de dispositifs de financements équivalents à ceux qui existent pour les publications.</p> <p>Par ailleurs, si les travaux de l'Ined reposent largement sur des données quantitatives, ses chercheur.es mobilisent aussi des méthodes qualitatives pour lesquelles l'Institut n'a pas encore établi de politique de conservation et de diffusion.</p>

<p>Traçabilité. Les efforts entrepris pour améliorer la traçabilité de la recherche ont été récompensés par des prix.</p>	<p>L'Ined souhaite promouvoir encore la traçabilité des recherches notamment en matière de programmation statistique. Si l'immense majorité des chercheur·es utilisent des scripts pour produire leurs résultats, l'usage d'outils permettant de partager aisément les codes reste peu répandue. Au sein des équipes, le partage bute d'ailleurs sur la dispersion des logiciels statistiques (R, SAS, Stata) utilisés par les chercheur·es. Les futurs progrès pourront reposer sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) le renouvellement d'actions de sensibilisation, à l'exemple des rencontres organisées par le Référent intégrité scientifique ; (2) la promotion d'actions exemplaires, notamment à travers le projet de mise à disposition des outils de reproduction des résultats de numéros choisis de Population & sociétés ; (3) la poursuite des efforts d'adaptation des outils proposés par le SI aux chercheur·es (GIT, par exemple) et de formation et d'appui personnalisé aux équipes de projets ; (4) la mise en place d'un suivi de l'évolution des pratiques par la reconduction de l'enquête sur l'usage des outils et logiciels²⁸.
--	---

Domaine 4. Inscription des activités de recherche dans la société

L'élaboration et la signature du Contrat d'objectifs et de performance 2020-2025 accorde, en comparaison à celui qui le précédait, une place encore accrue au lien entre l'Ined et la société. Il a « éperonné » les actions de l'Ined ces dernières années en ce domaine, imposant notamment à l'Ined de nouveaux indicateurs chiffrés relatifs à la diffusion de l'information à destination du grand public et des décideurs publics (« taux d'engagement sur twitter », « nombre de citations des travaux de l'Ined dans le cadre du processus législatif »). « Eclairer le débat public sur de grands enjeux de société » et « créer les conditions d'un échange avec le monde non-académique » sont deux axes essentiels de son action. Les rapports d'autoévaluation de toutes les unités montrent à quel point les chercheur·es de l'Ined sont soucieux de répondre à la demande sociale, d'informer les politiques publiques et de diffuser largement leurs résultats à tous les publics et sous des formes très variées. Ils sont soutenus en cela par la Direction de la communication et la Direction des relations internationales et des partenariats (Drip).

Référence 1. L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique (Information aux pouvoirs publics)

Ces dernières années, l'Ined a renforcé les actions visant à rendre la recherche aussi visible et utile que possible aux politiques publiques. En 2019, dans ce but et dans celui, plus général, d'accroître le rayonnement de l'Ined, l'institut a recruté un chargé de communication institutionnelle. Ce dernier, entre autres missions, mène une veille sur l'actualité législative et identifie les travaux qui peuvent être portés à l'attention du gouvernement, des parlementaires, des administrations et de diverses instances en charge de l'élaboration, du financement ou du contrôle des politiques publiques. Ces publics sont ainsi tenus informés des travaux en cours à l'Ined, des nouveaux résultats d'enquête, de l'analyse produite annuellement par

²⁸ https://arnomuller.github.io/Dashboard_Logiciel.html

l’Ined sur les grands indicateurs démographiques français (via l’article de conjoncture qui leur est envoyé chaque année en décembre) et de l’ensemble des ressources en lien avec des sujets d’actualité. Afin de faire connaître les enquêtes à venir ou en cours et la manière dont la recherche est structurée à l’Ined, ils reçoivent également chaque année le **rappor t d’activité**, envoyé à 900 contacts institutionnels. La Direction de la communication et la DRIP soutiennent par ailleurs les chercheur.es dans l’organisation de réunions de restitution des résultats d’enquêtes auprès des décideurs publics (par exemple, restitution des premiers résultats de l’enquête Virage dans les Outre-mer à la Délégation aux droits des femmes au Sénat, résultats préliminaires des deuxièmes éditions des enquêtes « Migrations, Famille, Vieillissement » (MFV2) et « Trajectoires et Origines » (TeO2) en 2022 et 2023).

De 2018 à 2023, les chercheur.es de l’Institut ont participé à près de **80 auditions dans diverses instances publiques** sur des thématiques extrêmement variées. Leurs travaux ont été cités plus de 250 fois dans le cadre du processus législatif entre 2020 (année où ce décompte a débuté à l’Ined) et 2023. La liste des auditions, donnée en annexe, montre que les chercheur.es sont sollicité.es par de nombreuses institutions publiques de haut niveau (Parlement, Conseil d’Etat, Cour des comptes, Ministères...) sur une très grande variété de sujets. Ils sont aussi sollicités régulièrement pour participer à des conseils scientifiques d’instances telles que la Caisse nationale de solidarité pour l’autonomie, la Caisse nationale des allocations familiales ou encore la Plateforme nationale pour la recherche sur la Fin de vie. Via des auditions, des rapports ou des tables-rondes, ils apportent leur expertise à des institutions ou instances utilisatrices des résultats de la recherche telles que le CESE (par exemple, sur le travail à domicile auprès des personnes vulnérables, la crise sanitaire et les inégalités de genre, les indicateurs d’espérance de vie sans incapacité), l’ANSES (par exemple sur les horaires atypiques de travail), l’IGAS (sur la protection et la performance sociales) ou encore Santé Publique France (sur la santé sexuelle) ou France Stratégie (sur l’impact sur le niveau de vie des enfants de la séparation des parents ou encore sur les politiques publiques en faveur de la mobilité sociale des jeunes).

Outre ces activités d’information aux pouvoirs publics, l’Ined a développé des liens étroits de partenariat avec de nombreux **organismes publics**. Certains participent au financement de grandes enquêtes ou de séminaires et conférences. Il arrive aussi que des organismes publics sollicitent des études qui peuvent donner lieu à des conventions de recherche ou, plus rarement, à une « commande », comme ce fut le cas en 2020, lorsque le nouveau Commissariat au plan a demandé à la direction de l’Ined une étude sur les enjeux et perspectives démographiques en France à l’horizon 2050. Dans certains projets, des organismes publics deviennent de véritables partenaires de recherche, comme par exemple le Service Interministériel des Archives de France (SIAF) dans le projet ANR Socface, ou la Direction de l’administration pénitentiaire et le ministère de la Justice pour un projet de recherche-évaluation sur la prise en charge des hommes accusés de violences conjugales. L’expertise des chercheur.es de l’Ined est aussi mise au service d’organismes internationaux sur des questions de production et d’analyse de données, notamment sur les sujets touchant aux migrations internationales (OIM, BIT, FAO), à la santé et à la mortalité (OMS).

Les liens avec la **statistique publique** sont particulièrement étroits. Ils s’incarnent par des partenariats pour la réalisation d’enquêtes (comme TeO2 avec l’Insee, ou le projet ATOLLS avec l’ISPF), des collaborations à des fins de développements méthodologiques (comme dans le projet LifeObs) ou des conventions d’accès aux données pour la réalisation de travaux communs (comme sur la mortalité). Au-delà de la France, des liens étroits ont été noués avec des instituts nationaux de statistiques notamment en Afrique (Burkina Faso, Égypte, Madagascar, Mali, Tunisie) mais aussi au Vietnam. L’Ined collabore par ailleurs avec la division de la population des Nations Unies pour la diffusion, tous les deux ans, des *World Population Prospects*.

Enfin, parallèlement à ces interactions institutionnelles, le personnel de l’Ined a également assuré des **formations** auprès de cadres dirigeants, comme à l’Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie, organe du Ministère de la recherche (IHEST), qui forme ces derniers à l’utilisation des connaissances et de la démarche scientifique dans la prise de décision.

Référence 2. L’unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.

L’Ined mène une politique active auprès des acteurs du **monde culturel**. Les résultats des travaux de recherche de l’Ined ont été régulièrement mobilisés dans le cadre de grandes expositions en partenariat avec la Cité des Sciences et de l’Industrie, le Musée de l’immigration ou encore le Palais de la découverte. Des

chercheur.es ont été sollicité.es pour participer aux comités scientifiques ou contribuer à l'élaboration d'expositions sur des thèmes variés. La liste de ces expositions est disponible en annexe. Certaines, itinérantes, ont été exposées dans plusieurs villes de France (comme l'exposition « Nous et les Autres - Des préjugés au racisme », montée au Musée de l'Homme à Paris puis « exportée » à Bordeaux) ou à l'étranger (« 8 milliards d'humains, et après ? », montée à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris puis exposée en Indonésie et au Nigeria). Parallèlement à ces collaborations ponctuelles, l'Ined a aussi tissé des liens solides et durables avec le Musée national de l'histoire de l'immigration, avec lequel un accord-cadre a été signé. Des chercheur.es de l'Ined ont ainsi travaillé avec les équipes du musée pour préparer la nouvelle exposition permanente qui a ouvert ses portes en 2023, notamment en fournissant des données. Des journées d'études y sont annuellement organisées en partenariat avec l'Ined.

L'Ined fait également connaître ses travaux auprès des acteurs du **monde social**. Parce que ses recherches sont en prise avec les enjeux sociétaux actuels, les recherches menées à l'Ined intéressent de nombreux acteurs de diverses sphères professionnelles, de la société civile et du monde associatif, entre autres. Des interventions des chercheur.es sont régulièrement organisées, soit pour présenter un ouvrage (ex : L'explosion des inégalités, événement organisé par la Vie Nouvelle, mouvement d'éducation populaire), soit pour présenter une enquête et ses résultats (ex : résultats de l'Enquête Virage LGBT sur les violences et rapports de genre, dans les locaux de l'association Aides ; présentation de l'enquête sur le télétravail auprès de la CFDT), soit pour analyser de manière plus globale une grande question de société, auprès du grand public mais aussi d'organisations professionnelles ou d'associations (ex : La Société française de gériatrie, le Centre national des soins palliatifs, la Fondation Abbé Pierre). Une liste de ces interventions est disponible en annexe.

Les chercheur.es de l'Ined développent par ailleurs des partenariats de recherche avec divers acteurs privés. Des relations originales ont été nouées ces dernières années avec des **acteurs économiques** dans le cadre de divers projets. Plusieurs sont dédiés à l'évaluation de la politique d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (L'Oréal, Michelin et une compagnie aérienne). Les entreprises mettent à disposition leurs fichiers de gestion du personnel anonymisés et certains documents institutionnels (accords collectifs, chartes, etc.). Pour les acteurs de l'entreprise, l'intérêt est de prendre du recul sur leurs pratiques et de voir confirmer ou infirmer leurs analyses. D'autres partenariats ont été noués notamment pour financer des contrats doctoraux à travers des CIFRE (l'un par une société d'assurance, l'autre par une start-up soutenue par le Cnes). Certains partenariats sont développés à des fins d'innovations méthodologiques (start-up ci-dessus citée pour le traitement des images satellites, partenariat avec une PME en informatique pour le traitement des archives dans le cadre du projet ANR Socface).

Des projets de recherche, de plus en plus nombreux, impliquent par ailleurs le **monde associatif** avec divers formes et niveaux d'implication. Dans certains cas, les associations sont incluses dans les consortia de recherche pour apporter une réflexivité sur les questions soulevées, à travers leur participation aux séminaires (par exemple dans le projet Kappa). Elles peuvent aussi intervenir dans la diffusion des résultats, comme l'association Mémorial-France (filiale des associations russe Mémorial International et Mémorial – droits humains, aujourd'hui dissoutes par les autorités russes) dans le cadre des *Mémoires européennes du Goulag* (participation à des podcasts, organisation de conférences). Dans d'autres cas, les associations sont plus directement parties prenantes de la construction du projet de recherche et de sa conduite, voire en prennent l'initiative, comme dans le projet « Personnes Trans et PrEP », le projet sur la sexualité avant 15 ans et son encadrement parental, ou encore l'ANR Travail-POP sur « Santé et travail chez les habitants des quartiers populaires ». C'est dans le domaine de la santé et notamment de la santé sexuelle et reproductive que les projets impliquant fortement des associations sont les plus représentés. Outre ceux déjà mentionnés, citons le projet ANRS Princesse sur la santé sexuelle et reproductive des travailleuses du sexe en Côte d'Ivoire (menée en partenariat avec les ONG ivoiriennes Aprosam et Espace Confiance), le projet IPOV-RESPECTFUL CARE sur les violences obstétricales, le projet européen *Be Better Informed about Fertility. Giving voice to citizens towards improving Assisted Reproduction Techniques for Society* (B²-InF), le projet AMP sans frontières (ANR OUtside-ART) sur les personnes réalisant une aide à la procréation hors du cadre médical et légal français, l'étude « Accoucher en temps de pandémie » (MATER-Covid19), le projet ANR ExPaParM-ACTION 2023-2025 portée par l'Université Sorbonne Paris Nord avec l'association Vaincre la Mucoviscidose

sur l'expérience « patient » du parcours mucoviscidose. La restitution des résultats aux parties prenantes des recherches est une préoccupation majeure des chercheur.es qui collaborent avec des associations.

Référence 3. L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Les actions à destination du grand public résultent de deux dynamiques : d'une part, les initiatives des chercheur.es ; d'autre part, les activités menées ou suscitées par les services de l'Ined (service des Editions et direction de la communication). Les deux dynamiques se complètent harmonieusement. Les premières sont bien décrites dans les rapports d'autoévaluation des unités : il s'agit notamment d'interventions dans des événements à destination du grand public (inventaire en annexe), de publications de vulgarisation sur divers supports (articles de presse, BD, atlas, sites et blogs²⁹...), de création de mini-sites web conçus pour présenter les projets et leurs résultats, et des réponses aux sollicitations des journalistes.

S'agissant des secondes, les actions des Editions de l'Ined seront présentées avec davantage de détails lors de l'évaluation de l'établissement. On peut cependant retenir que le service des éditions vise le grand public à travers deux types de produits : d'une part, Population & Société, la bulletin mensuel phare de vulgarisation de l'Ined et, d'autre part, ses ouvrages qui, pour être scientifiques, n'en visent pas moins un public large. On décrit ci-dessous avec davantage de détails ce qui concerne la politique de communication.

L'Ined s'attache à faire connaître la richesse de sa production scientifique et à sensibiliser tous les publics aux enjeux de la démographie à travers son **site internet** en proposant chaque semaine de nouveaux contenus adaptés au grand public pouvant prendre des formes diverses : des ressources pédagogiques, des dossiers de référence, ainsi que son bulletin mensuel Population et Sociétés, désormais au format numérique. Dans la période, l'Ined a produit une trentaine de films vidéo et d'animation dont (a) une série de 14 vidéos pédagogiques courtes (3 minutes) « Si la population m'était comptée » portant sur des notions clés de démographie, également diffusées sur la chaîne Youtube de l'Ined, la chaîne Canal U ; (b) 11 vidéos plus longues (de 10' à 1h30) correspondant à des captations de conférences à destination du grand public ; (c) deux *motion design*, consacrés à l'espérance de vie et à la construction des enquêtes à l'Ined. Les chiffres de la population suscitent un intérêt tout particulier du public³⁰ ; leur présentation fera l'objet d'une attention spécifique dans le cadre de la refonte du site (engagée en 2024).

Les **réseaux sociaux** constituent également de bons relais auprès d'un large public. Les comptes de l'Ined sur X (ex-Twitter), Facebook et LinkedIn se font quotidiennement l'écho des travaux de l'institut et de ses nouvelles publications, auprès d'une audience croissante (x13 pour LinkedIn entre janvier 2018 et janvier 2024, x 2 pour Twitter/ X et pour Facebook).

Pour diffuser aussi largement que possible la savoir produit par ses chercheur.es, l'Ined mène une politique active de **relations presse**. 226 communiqués ont été rédigés et envoyés de 2018 à fin 2023. Tous disponibles sur l'espace presse de l'Ined, ils concernent des informations institutionnelles, la publication de tous les numéros de Population & sociétés ainsi que la valorisation d'une sélection d'autres publications scientifiques. La valorisation des résultats porte aussi parfois sur des travaux qui n'ont pas été évalués *stricto sensu* par des pairs, notamment quand il s'agit de premiers résultats d'enquêtes très attendus (rendus disponibles dans une collection spécifique d'Archined). Des conférences de presse ont été organisées sur des thématiques aussi diverses que l'impact de la distance sur le fonctionnement familial, les violences obstétricales ou les migrations. Des actions de formation des journalistes ont été engagées : un partenariat a été conclu en 2022 avec l'AFP et des rencontres « décryptage » ont été organisées en visio-conférence à destination des journalistes (en 2023, sur les chiffres de l'immigration, par exemple). Pour former ses chercheur.es, l'Ined

29 Outre Population & Sociétés, les principaux supports sont *The Conversation*, La vie des idées, l'Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe, l'Encyclopédie Universalis, N-IUSSP (en anglais), Neodemos (media Italien), les bulletins d'instituts de statistiques (Insee, ISPF)...

30 En dehors même du site de l'Ined, la base de données associée à l'article annuel de la conjoncture démographique est le fichier le plus téléchargé d'Archined.

organise régulièrement des media-trainings. Pour accroître sa visibilité, l’Ined a conclu une collaboration avec le media en ligne *The Conversation* (455 000 vues pour les articles de l’Ined en 2023).

Ces dispositifs ont permis de générer chaque année depuis 2019 entre 3 000 et 4 000 retombées presse, ce qui témoigne de la contribution importante de l’Ined aux débats sociaux. A titre d’exemple, en 2023, les recherches de l’Ined ont été citées plus particulièrement sur les thématiques suivantes : l’immigration, en lien avec le vote de la loi relative à cette question, l’espérance de vie, la longévité et le vieillissement, les inégalités de genre, les discriminations, la contraception et le temps d’exposition des enfants aux écrans.

Cette forte visibilité de l’Ined à des contreparties. De nombreuses unités soulignent des difficultés dans leurs rapports d’autoévaluation. L’exercice est perçu comme chronophage : les chercheur.es ne peuvent répondre à toutes les sollicitations (du fait de leur nombre et, souvent, de leur caractère urgent) ; la charge est parfois mal répartie entre les chercheur.es des unités. Répondre à la presse est aussi présenté comme un exercice complexe, du fait de la technicité de certains sujets, mais aussi du fait de leur sensibilité qui fait craindre (parfois à raison) de mauvais usages de la parole scientifique (sur les violences de genre, la procréation, l’immigration...). La visibilité de l’Institut de l’Ined est, de fait, assortie de risques avérés de polémiques, voire d’attaques explicites auxquelles la direction fait face avec le soutien de ses instances de gouvernance (CA, CS) et l’appui de son service juridique et de sa direction de la communication (communiqués de presse, demandes de droits de réponses, engagement de procédures judiciaires pour diffamation).

L’Ined porte une attention particulière aux **jeunes publics** pour diffuser la culture scientifique et faire connaître les métiers de la recherche à travers 5 types d’actions :

- 1) Des interventions de chercheur.es sont régulièrement organisées dans des établissements scolaires sur des sujets divers (ex : l’amour au temps du numérique ; le travail effort ou réconfort ; l’égalité filles-garçons dans l’accès aux métiers scientifiques ; comment fait-on pour analyser la société ?).
- 2) Des speed-datings scientifiques ont permis à plus de 360 élèves de rencontrer le personnel de l’Ined, dans toute la diversité de ses métiers.
- 3) A partir de 2021, une formation des jeunes à la fabrique des statistiques sociales a été mise en place dans le cadre du programme « Les apprentis chercheurs ». Elle a permis à une trentaine d’élèves de trois établissements voisins de l’Ined de produire leur propre enquête, dont les résultats ont été présentés lors de deux colloques.
- 4) L’Ined s’est également investi dans *La Fête de la science* et y participe quand le thème choisi au plan national est en adéquation avec ses domaines de recherche (en 2020 « Planète nature », en 2021 « L’émotion de la découverte », en 2022 « Le réveil climatique »). Les émissions animées par Fred, de l’Esprit sorcier, visibles sur internet³¹ rencontrent un grand succès.
- 5) Certaines activités visent spécialement les enseignants : participation régulière de l’Ined au festival des enseignants d’histoire de Blois (plus rarement au festival des professeurs de géographie de St-Dié) ; participation aux Entretiens Enseignants-Entreprises 2023 qui vise les professeurs de SES ; organisation de séminaires de formation continue pour les enseignants de SES de l’académie de Créteil. Le référencement de certaines pages du site de l’Ined sur Eduscol (le portail de l’Education nationale pour les enseignants) témoigne de ce que l’Ined parvient à toucher ce public, d’ailleurs représenté dans le comité du site web de l’Ined.

³¹ <https://www.youtube.com/watch?v=x7id1zGz6pc> ;
<https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/videos/fete-de-la-science-2020-avec-gilles-pison/> ;
<https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/videos/fete-de-la-science-2020-avec-cris-beauchemin-suite/>.

Synthèse de l'autoévaluation

Forces	Points d'amélioration / de vigilance
Rapports avec les institutions publiques	
<p>Communication institutionnelle. L'Ined a accru sa connaissance des acteurs institutionnels, de manière à développer une capacité d'expertise et d'appui aux politiques publiques. Il a mis en place un système de veille et d'envoi de communications régulières au public institutionnel, notamment en lien avec des sujets d'actualité gouvernementale et parlementaire, qui génère des sollicitations de chercheur.es pour des auditions.</p>	<p>La cartographie des acteurs institutionnels doit être poursuivie et affinée, avec une attention particulière pour les services des diverses administrations qui peuvent être consommateurs de données et d'analyse.</p>
<p>Expertise. L'Ined est bien identifié par les instances publiques qui s'intéressent aux questions de population et le sollicitent parfois.</p>	<p>Il est parfois délicat de faire reconnaître la spécificité du positionnement de l'Ined qui est un institut de recherche et non un bureau d'étude qui travaille à la commande. L'établissement d'une charte locale d'expertise pourrait permettre à l'Ined de mieux faire valoir les conditions dans lesquelles il peut contribuer au dialogue avec des acteurs non-académiques.</p> <p>L'Ined pourrait mieux faire connaître aux administrations publiques son dispositif de financement des 4^{ème} années de thèse (6+6), qui semble adapté à leurs contraintes budgétaires et qui pourrait permettre de répondre à certains de leurs besoins ponctuels d'étude.</p> <p>Contribuer à la formation des cadres de l'administration est un autre levier que l'Ined pourrait mobiliser pour diffuser la culture scientifique, à condition de trouver des partenaires adéquats (tels que l'INSP, par exemple)</p>
Partenariats avec les associations	
<p>L'Ined entreprend de longue date des recherches qui impliquent des associations. Ce rapport a montré que ces recherches se sont développées dans les dernières années, avec des formes variables de partenariats.</p>	<p>Le dispositif de suivi de l'actualité de l'Ined ne permet pas d'identifier systématiquement les travaux qui engagent des partenaires associatifs. Ceux-ci s'organisent parfois de manière informelle, ce qui peut comporter des risques dans la conduite de la recherche (entrave à la liberté de recherche, mésusages du logo de l'Ined, protection des données personnelles, difficultés dans la diffusion des données...).</p> <p>L'Ined devrait se doter d'instruments permettant de prévenir ce type de risques par la clarification précoce des rôles de chacun des partenaires à toutes les étapes des projets, y compris dans les cas de partenariats sans incidence financière.</p>

Partage de la science avec le grand public	
<p>Médiatisation. Il y a une reconnaissance réelle de l'expertise de l'Ined dans le monde journalistique. Bien que le nombre de citations médiatiques varie d'une année sur l'autre en fonction de l'actualité, l'Ined a vu globalement croître sa visibilité dans les médias de 2018 à 2023, grâce notamment à l'élaboration de nouveaux formats (comme les communiqués « ressources de l'Ined par thématique ») et une veille active.</p>	<p>Le ciblage des journalistes doit encore être affiné. Par ailleurs, le besoin de doter l'Ined d'une « charte de l'expression publique » ayant été identifié, l'institut doit mener à bien ce chantier qui vise à fixer des règles de déontologie communes à tous dans l'exercice de la prise de parole.</p> <p>Une réflexion doit par ailleurs être menée pour mieux répartir la charge de réponse aux demandes des journalistes.</p>
<p>Collaborations avec des professionnels de La médiation scientifique. Des liens solides ont été tissés avec divers acteurs (ex : Universcience, MNHI, organisateurs de la Fête de la science etc...), permettant la co-organisation d'événements réussis, qui ont contribué à faire connaître au grand public la diversité des thématiques traitées à l'Ined.</p>	<p>L'Ined aurait intérêt à établir de nouveaux partenariats, notamment avec des youtubers scientifiques et medias spécialisés.</p> <p>Il devra aussi veiller à rendre pérennes les relations de travail avec le département « science et société » du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mises en place notamment dans le cadre de la Fête de la science.</p> <p>Pour autant, compte tenu de sa taille, l'Ined doit être sélectif dans le choix de ses projets et de ses partenariats.</p>
<p>Web. Les contenus pédagogiques (ex : les « questions du jour sur le site), relayés sur les réseaux sociaux ainsi que les supports ludiques produits par l'Ined (comme les jeux, animations) contribuent au succès du site, plus particulièrement de sa rubrique « Tout savoir sur la population » (59% des visites en 2023). Le grand chantier de la refonte du site web, menée en 2024-2025 permettra de faciliter l'accès du grand public aux ressources et un référencement accru sur la toile.</p> <p>Grâce aux efforts engagés sur les réseaux sociaux, l'Ined voit son audience croître (x13 pour LinkedIn entre janvier 2018 et janvier 2024, x 2 pour twitter/ X et pour Facebook)</p>	<p>L'Institut a un certain retard par rapport à d'autres structures dans le domaine des productions visuelles (notamment infographies, datavisualization, vidéos), faute de compétences internes ou de personnes dédiées pour les produire. Il doit identifier des ressources internes ou externes pour pouvoir mieux investir ce champ et avancer dans sa réflexion sur les nouveaux formats à proposer au grand-public (« stories », podcast, BD, etc ...).</p> <p>La difficulté à alimenter de manière concomitante un site et les réseaux sociaux avec des ressources humaines limitées borne présence de l'Ined sur la toile, alors que ces plateformes représentent un media essentiel notamment pour familiariser les jeunes avec la science.</p>
<p>Liens avec le public scolaire et enseignant. A travers le programme des Apprentis chercheurs, l'organisations d'ateliers avec des classes lors de la Fête de la science et via ses multiples autres interventions en milieu éducatif, l'Ined a initié des relations de qualité avec le monde enseignant.</p> <p>Le nouveau projet Fabstat destiné à former les enseignants et leurs élèves à la production d'enquêtes, est un programme prometteur.</p>	<p>Les actions locales à destination du monde éducatif touchent un public limité et sont assez chronophages. La pérennité des relations tissées avec les établissements est fragile, car fortement liée à des contacts individuels au sein des structures.</p> <p>Tout en poursuivant un engagement local guidé par les actions du Campus Condorcet, l'Ined devrait désormais se concentrer sur des activités d'impact national :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La refonte du site internet visera à rendre plus visibles les ressources pédagogiques et à proposer

	<p>des supports adaptés aux besoins des enseignants et, par ricochet, aux jeunes scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'Ined a établi des relations étroites avec l'association de vulgarisation scientifique « l'Arbre des connaissances » pour développer le projet Fabstat (la fabrique des statistiques) qui vise à renforcer la culture statistique des jeunes. Mais ce projet souffre d'un manque de dispositifs de financement. <p>La signature d'une convention avec l'Education Nationale permettrait de renforcer et d'élargir, grâce à un changement d'échelle, l'utilisation des ressources que l'Ined peut mettre à disposition du jeune scolaire - et ce de manière plus structurée.</p>
Organisation interne	
Suivi des activités. La qualité du reporting des interventions dans le domaine « Science et société » s'est, dans une certaine mesure, améliorée au cours des années : adoption d'indicateurs de suivi (citations dans les travaux parlementaires, taux d'engagement sur X), enregistrement des activités individuelles du personnel via RIBAC (cf annexe sur les interventions en milieu associatif, professionnel et grand public).	Mais le système d'information est encore insatisfaisant, avec un éparpillement persistant des outils de recensement, qu'il faudra réformer en vue d'un meilleur suivi et de l'établissement d'indicateurs synthétiques pertinents
L'Ined offre à ses chercheur.es des services de grande qualité pour les soutenir à inscrire leurs activités de recherche dans la société	De manière générale, la Direction de la communication doit penser la façon de conjuguer au mieux deux missions : la valorisation du travail des chercheur.es dans le milieu scientifique (ex : aide à l'organisation de colloques, production de supports adéquats) et la valorisation de la science dans la société.

4- TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Enjeux scientifiques

Le Hcéres a conduit en 2019 une évaluation de la recherche et des unités de l'Ined pour la période allant du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2018. Un peu plus tôt, en 2015, l'institut avait construit les orientations stratégiques³² de son projet scientifique pour la période 2016-2020.

Ce projet scientifique a été redéfini en 2020, pour la période 2021-2025, sur la base, notamment, des projets de recherche alors en cours. Ces redéfinitions périodiques, nécessaires, ne remettent pas en cause **une continuité forte dans l'activité scientifique de l'institut, qui reflète son domaine d'expertise originale, tout en permettant des innovations et la prise en compte les évolutions plus ou moins soudaines de la conjoncture démographique et de la société**. La réactivité des chercheur.es de l'Ined pour collecter et analyser des données permettant de décrire et comprendre les conséquences pour les populations de la

³² <https://www.ined.fr/fr/institut/qui-sommes-nous/documents-de-reference/>

pandémie de Covid-19 en est la meilleure preuve. Mais ceci vaut aussi, autre exemple, pour la dynamique à l'œuvre autour de la problématique des relations entre population et environnement.

Revenons d'abord sur ce qui, à nos yeux, manifeste une permanence dans l'activité scientifique de l'Ined et sur les inflexions et variations de cette activité. Le projet scientifique 2016-2020 était structuré en 5 axes : 1) Renouveler l'analyse des phénomènes démographiques 2) Approfondir l'analyse des trajectoires individuelles et des âges de la vie 3) Acteurs privés et politiques publiques 4) Mobilités des populations 5) Un renouveau méthodologique. Le deuxième et le quatrième axe se prolongent clairement dans deux axes du projet 2021-2025 (axe 3 : « Faire sa vie : choix, opportunités et contraintes aux différents âges de la vie » et axe 5 « Espace, mobilités et migrations : parcours individuels et politiques publiques »).

Le rôle des politiques publiques (familiale, migratoire, de santé, de logement...), qui faisait l'objet d'un axe spécifique du projet 2016-2020, a en revanche été considéré comme une dimension transversale de l'activité scientifique de l'Ined et donc de ses différents axes structurants, au même titre que l'analyse des disparités et des inégalités sur lesquelles ces politiques sont supposées agir. Il faut ici souligner que l'évaluation des politiques publiques n'est pas une mission de l'Ined. Les politiques publiques interviennent dans les travaux des chercheur.es en tant que facteurs contextuels permettant de comprendre les évolutions et les différences, notamment entre pays.

Le projet 2021-2025 a mis davantage en avant les travaux de recherche de l'institut sur la santé et la mortalité, en les abordant prioritairement sous l'angle des inégalités. Il en résulte la définition d'un axe nouveau : « Santé des populations : des progrès également partagés ? ». Ces travaux qui sont dans l'ADN de l'Ined, ont reçu un regain d'intérêt dans le contexte de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, les questions de santé sexuelle et reproductive sont peut-être celles qui, dans la dernière décennie, ont le plus été en prise avec des évolutions sociétales majeures (extension de l'accès à la PMA, changements dans les pratiques contraceptives, autoconservation des gamètes, traitements prophylactiques de l'infection par le VIH...).

Le renouvellement des méthodes et des données (axes 1 et 5 du projet 2016-2020) se retrouve en très grande partie dans le deuxième axe du projet scientifique 2021-2025 (« Observations et mesures, perspectives critiques et historiques »), qui met notamment en avant la production d'enquêtes et l'innovation méthodologique, avec l'appui des services concernés. Le document d'orientations stratégiques 2016-2020 indiquait que « *l'accès et le croisement de sources [administratives] diverses représentent une opportunité pour la recherche. Ils permettront par exemple d'améliorer la connaissance des situations familiales minoritaires, difficiles à observer dans les grandes enquêtes de la statistique publique. Les usages possibles des données des Fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fidéli) sont nombreux* ». Le bilan scientifique 2018-2023 (point I.3) montre que l'Ined s'est bien engagé dans cette voie. Dans le projet 2021-2025, nous avons voulu **davantage mettre en lumière l'approche historique** qui, parce qu'elle est transversale, risque d'être invisibilisée dans une présentation thématique. C'est une dimension historiquement constitutive de l'Ined qu'il faut veiller à préserver.

Un sous-axe du projet 2016-2020 s'intitulait « aborder des thématiques nouvelles ». Quatre directions étaient plus particulièrement envisagées : « Construire une démographie des populations LGBT », « Violence de genre : une question démographique », « Investir la recherche sur les problématiques environnementales », « Développer les connaissances sur les Outre-mer ». Sur ces 4 sujets, le bilan de l'Ined est largement positif : publication d'un ouvrage sur l'identification des minorités sexuelles et de genre dans les enquêtes, d'un ouvrage restituant les principaux résultats de l'enquête Virage et mise en œuvre de cette enquête dans les Outre-mer, mise en œuvre et premiers résultats de trois autres enquêtes dans les Outre-mer (MFV, Fin de vie et Feti'i e fenua), impulsion nouvelle donnée aux recherches sur les liens entre population et environnement avec, en particulier, deux journées d'études sur ce sujet (voir partie I.3) .

Le projet scientifique de l'Ined pour la période 2026-2030 sera redéfini dans le courant de l'année 2025, sur la base d'une concertation collective et l'avis rendu par l'Hcéres sur les travaux de la période 2020-2025. Sans préjuger des résultats de ces discussions et de cette évaluation, il nous apparaît clairement qu'il portera la trace de la permanence des grandes thématiques et approches de l'institut. Ce qui fera discussion, ce sont les inflexions qu'il serait pertinent de lui donner.

La direction déléguée à la recherche a organisé en octobre 2023, **un séminaire interne de recherche ouvert à l'ensemble du personnel de l'Ined** (voir programme en annexe). Pour le préparer, un comité composé des

responsables de chaque unité s'est réuni à plusieurs reprises. La réflexion a permis de faire émerger un certain nombre de questionnements transversaux pour l'Ined, essentiellement méthodologiques ou conceptuels, qui pourraient être mis en avant dans le nouveau projet. Il ne s'agit pas de questions fondamentalement nouvelles pour l'Ined mais elles demandent à être reposées régulièrement. L'une d'entre elles est celle du **changement d'échelle d'observation dans les recherches**. Ces changements d'échelle sont entrés dans les pratiques de plusieurs chercheur.es de l'Ined qu'il s'agisse de prendre en compte le niveau « meso » ou « macro » pour mieux comprendre les comportements individuels (niveau « micro ») ou de mettre en relation les observations à des niveaux géographiques différents, du niveau supranational au niveau infranational. L'une des questions qui se posent est celle de la pertinence des découpages géographiques (le découpage selon les frontières politiques ou administratives n'est pas nécessairement le découpage le plus pertinent) et de la disponibilité des données qui permettent ce changement d'échelle.

En lien avec ces préoccupations, a été soulevé **l'intérêt qu'il y a à travailler dans nos recherches les relations entre le cadre juridique et légal et les comportements démographiques**. Ces relations sont bidirectionnelles : le cadre juridique et légal a un effet sur les comportements tandis que les comportements impulsent des changements des textes législatifs et du droit. Ces changements peuvent créer des nouvelles catégories d'analyse scientifique et définir de nouvelles questions de recherche. L'Ined n'a pas de juriste dans son personnel de recherche ; c'est donc au travers de ses partenariats (par exemple dans le cadre de ceux qui pourraient se développer dans le cadre de l'AMI SHS) que ces relations pourront être travaillées.

Plus généralement, la **question de l'universalité et de la pérennité des catégories d'analyse et des concepts** a été posée. La manière de prendre en compte et d'interpréter les catégories de genre, d'âge ou d'appartenance sociale varie dans le temps et dans l'espace. Ce constat n'est pas nouveau mais il se pose peut-être avec une acuité nouvelle dans les études portant sur les pays du Sud où les rapports de genre et entre générations sont en mutation, sous l'effet de l'émancipation féminine et du vieillissement démographique.

Enfin, nous nous sommes interrogés sur la **place des modèles dans nos travaux**. Les modèles sont ici entendus à la fois en tant que **cadre théorique pour nos travaux qu'en tant que méthode d'estimation (modélisation)** faisant appel aux mathématiques. De façon très concrète, ceci renvoie à une interrogation sur la place des mathématiques dans l'activité scientifique de l'Ined. La formalisation mathématique en démographie dans laquelle des chercheur.es de l'Ined se sont brillamment illustré.es, a-t-elle encore un avenir ? La statistique est-elle devenue l'unique voie d'intérêt ? Quels peuvent être les apports de l'intelligence artificielle à nos travaux ? L'Ined devra sans doute s'engager davantage dans ce domaine. Les modèles en tant que cadres théoriques pour les études nous semblent devoir tout particulièrement être rediscutés compte tenu des grandes incertitudes sur les évolutions démographiques à venir. **Interpréter les évolutions et prévoir les tendances de moyen terme est un exercice très difficile lorsque le présent est chahuté** (crises sanitaire, économique, sociale, politique et environnementale, évolution des normes de genre et de sexualité...). Les paradigmes de la transition épidémiologique et de la (1^{ère} et 2^{ème}) transition démographique peinent à nous donner une direction. L'Ined devra contribuer, avec ses partenaires nationaux et internationaux, aux débats sur ces sujets.

Le projet scientifique de l'Ined dans les 5 ans à venir est bien sûr en grande partie déjà en germe dans les recherches actuellement menées, d'autant plus que certains d'entre eux sont insérés dans des projets partenariaux pluriannuels. Ainsi en 2024, les chercheur.es de l'Ined ont déposé 6 projets dans le cadre de l'appel à projets « ouvert » de l'ANR, dont 5 ont été sélectionnés à l'issue de la 1^{ère} phase. Les **deux programmes prioritaires de recherche consacrés à la perte d'autonomie et au handicap dont l'Ined est porteur**, vont occuper une place importante dans l'activité. L'Ined est aussi partenaire du PPR Innovcare porté par l'EHESS. Ces projets impliquant des chercheur.es appartenant à des unités distinctes pourraient amener à renouveler l'activité du pôle « Vieillesse et vieillissements ».

L'intense activité de l'Ined sur les outre-mer, notamment en termes de collecte de données, pourrait déboucher sur la création d'un pôle transversal de recherches.

Les modalités de la structuration de l'activité sur les problématiques environnementales ne sont pas encore définies, mais cette activité est amenée à se développer. En juin 2024, un séminaire de recherche organisé

avec Science Po dans le cadre du projet Tiered permettra de faire un nouvel état des lieux des recherches menées dans ce domaine (voir en annexe programme de la journée Ined-Sciences Po).

L'activité à moyen terme sera aussi nourrie par les **travaux d'exploitation des enquêtes récentes ou programmées. Les premières enquêtes conduites dans le cadre de l'équipex Lifeobs** : l'enquête sur la vie affective et sexuelle des jeunes adultes (Envie), la deuxième édition des enquêtes « Familles et employeurs » (FamEmp) et « Etudes des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi 2) seront l'occasion de recherches nombreuses. Après la sortie prochaine de l'ouvrage présentant les premiers résultats de l'enquête TeO2, d'autres exploitations suivront. Les premiers résultats des enquêtes « Fin de vie - Dom », « Express » et « AMP sans frontières sont aussi très attendus. **De nouvelles enquêtes - notamment les enquêtes « Fécondité et santé sexuelle » et Guide-Eurocohort - devraient arriver sur le terrain dans les 5 prochaines années.**

Le financement obtenu dans le cadre de l'équipex Lifeobs couvrira une grande partie (mais pas l'intégralité) des coûts de collecte des enquêtes de ce projet. La question du financement des enquêtes est néanmoins toujours d'actualité et l'augmentation des coûts de collecte majore les difficultés de financement. L'Ined a besoin de financements pour mettre en œuvre les grandes opérations de collecte de données qui sont irremplaçables pour l'étude de nombreuses questions de recherche ou sous-populations. Tous les appels à projets nationaux et internationaux ne permettent pas le financement d'enquêtes. On manque aussi d'instruments pour financer des enquêtes répétées. Les enquêtes des programmes internationaux *Generations and Gender* (GGP) et Guide, qui sont sur la feuille de route européenne des infrastructures de recherche (ESFRI), ne disposent pas d'un financement pérenne pour les différentes vagues de ces opérations. L'Ined rencontre des difficultés persistantes à faire inscrire ces opérations sur la feuille de route nationale, du fait d'un circuit de décision difficile à appréhender.

Parallèlement à ces opérations de collecte, et en complément de celles-ci quand c'est possible, l'exploitation des données administratives va continuer à se développer. Elle présente un intérêt incontestable mais aussi certaines limites : la multiplication des accès nécessitant le recours au Centre d'accès sécurisé à distance (CASD) augmente le coût global de ces exploitations et l'information socio-démographique contenu dans certaines de ces nouvelles bases est parfois pauvre. L'appariement de l'EDP avec des données de santé (EDP-Santé) est une avancée qui ouvrera bientôt de nouveaux horizons même si, compte-tenu de la non-exhaustivité de cette source, il ne résoudra pas tous les problèmes. Depuis la mise en place du SNDS, l'Ined n'a plus accès aux séries longues de données de causes de décès dont les chercheur.es ont besoin pour analyser les évolutions temporelles et par cohortes de la mortalité par causes : une solution est en cours de construction cependant.

Organisation

Les sujets liés à l'organisation de l'établissement seront davantage développés dans le dossier d'autoévaluation de l'établissement dans son ensemble, programmée en 2025. On peut néanmoins noter les éléments suivants :

- La permanence de certains éléments de l'organisation de l'Ined compte-tenu de son statut d'EPST ;
- La mise en place d'un protocole pour la création et le renouvellement des pôles de recherche ;
- En ce qui concerne les unités de recherche, qui sont évaluées par l'Hcéres, la question de leur nombre et de leurs limites pour leur assurer une « taille critique » tout en maintenant une cohérence scientifique pourrait être posée ;
- Concernant le recrutement des chargé.es de recherche, un document (voir en annexe note sur la politique de recrutement des CRCN) a été préparé et validé par le CS en 2022. Ce document met en avant 10 déclinaisons du profil général des chargé.es de recherche de l'Ined dans des directions qui correspondent à des priorités de recrutement de l'Ined. Ce document devra être remis à jour en lien avec les nouvelles orientations stratégiques de l'Institut. La question du fléchage des concours CRCN pourra être reposée ;

- Certains dispositifs proposés pour les doctorant.es et post-doctorant.es accueilli.es à l’Ined vont devoir évoluer après la fin des financements iPOPs : la politique de l’Ined en la matière sera forcément plus « éclatée » selon les thèmes et les partenariats mis en place (cf. infra) ;
- Malgré son efficacité globale et la qualité des travaux réalisés, l’organisation actuelle des collaborations entre les unités de recherche et les services d’appui que sont le SES et le SMS génère parfois des tensions entre équipes ou au sein de ces dernières lors de la réalisation des enquêtes, qui sont de plus en plus complexes dans un univers plus contraint. Les frontières entre le périmètre du SES et du SMS ne sont plus aussi claires que par le passé. Une réflexion sur l’organisation collective devra être menée pour conserver les apports reconnus du mode d’organisation de l’Ined en la matière.

Organisation de la stratégie partenariale

Au niveau national

Quatre principales orientations guident la stratégie partenariale nationale de l’Ined.

La première est la **pérennisation du réseau dans le domaine des Sciences de la population** avec les universités de Paris 1, de Strasbourg, de Nanterre, de Paris Cité et de Bordeaux. Ce réseau est né autour du labex iPOPs, de l’EUR HED et de l’équipex LifeObs. Des scénarios sont en cours d’élaboration afin de poursuivre après 2024 les activités qui étaient attachées au labex iPOPs, qui permettent d’encourager et de soutenir les travaux de jeunes chercheur.es dans le domaine. De même les enjeux de l’EUR de la Haute école en démographie, qui regroupent les mêmes partenaires, sont la pérennisation de ses activités à l’issue de l’EUR en 2028. Enfin, l’équipex LifeObs qui regroupe un certain nombre de ces partenaires, plus l’Université Paris Dauphine-PSE, vise à diffuser 7 enquêtes sur les parcours de vie auprès de la large communauté des chercheur.es et des statistiques publiques, mais il prendra fin en 2027.

La deuxième orientation est le souhait de renforcer nos liens avec nos partenaires au sein du Campus Condorcet en développant les activités communes. Ainsi, nous avons signé un accord-cadre avec l’EHESS en 2021 qui prend plusieurs formes : permettre aux chercheur.es de l’Ined d’encadrer des doctorant.es de l’EHESS, co-organiser des journées sur les éditions en sciences sociales et des séminaires de recherche, favoriser la circulation de chercheurs étrangers invités entre les deux organismes. L’Ined porte avec l’EHESS la mise en place d’un groupe de travail sur les projets européens à l’échelle des partenaires du Campus Condorcet afin d’offrir un partage d’expériences et de permettre d’optimiser les réponses aux appels à projets européens et notamment aux ERC. Enfin, l’Ined participe à la direction de l’EUR « sciences sociale du genre et des sexualités » coordonné par l’EHESS. Un autre partenaire privilégié sur le Campus est l’IDUP de l’Université Paris I Panthéon Sorbonne, avec lequel nous avons également des accords d’encadrement de thèses et d’organisations communes de séminaires. La possible installation sur le Campus de l’IRD, avec lequel notre unité de recherche « Démographie des Suds » collabore étroitement, pourra également l’être l’occasion de faire vivre notre accord-cadre par des activités communes sur site.

L’Ined dans les sciences de la population travaille de manière pluridisciplinaire, aussi nos partenariats nationaux vont au-delà des seuls partenaires spécialisés en sciences de la population. Renforcer cet aspect constitue une troisième orientation de développement conduisant à enrichir nos approches et favorisant des innovations méthodologiques. Un accord-cadre devrait être signé au cours du second semestre 2024 avec le Centre national d’études spatiales et qui rentre en résonnance avec la volonté de développer l’utilisation de données spatiales en sciences de la population. L’UR15 porte cette dynamique par l’accueil et l’encadrement de doctorant.es et post-doctorant.es utilisant cette méthodologie, par des formations dispensées au sein de l’Ecole doctorale européenne de démographie (EDSD) et au sein d’observatoires de population sur le continent africain. Le souhait de développer les recherches sur l’impact des transitions environnementales sur les populations contribue fortement à l’intérêt de cet accord-cadre avec le Cnes, et plus particulièrement son département SHS. Toujours dans cette volonté pluridisciplinaire, notre appartenance à l’Alliance Sorbonne Paris Cité (ASPC) a favorisé un partenariat avec Sciences Po avec lequel un accord-cadre devrait être signé au cours de l’année 2024. Plusieurs chercheur.es donnent déjà des enseignements et contribuent à des projets portés par Sciences Po. Outre la contribution à plusieurs projets ANR portés par Sciences Po, l’Ined est ainsi partenaire d’un projet Excellence 4, TIERED, coordonné par Sciences Po. Un séminaire

commun afin de mutualiser les connaissances produites sur les questions numériques et environnementales a eu lieu en juin 2024. L'un des objectifs est de leur permettre d'être associés à des laboratoires de Sciences Po plusieurs années renouvelables et d'encourager encore davantage le portage de projets scientifiques communs dans des réponses ANR, des projets d'excellence et dans des projets européens. De manière générale, l'expertise de l'Ined en matière de grandes enquêtes et cette habileté à travailler de manière transversale assure une certaine attractivité de l'établissement qui a été contacté par une dizaine de consortiums dans la réponse à l'AMI SHS. Nous avons rejoint 5 consortiums et sommes partie prenante d'un sixième projet : 2 projets sur les âges de la vie, celui de l'Université de Nanterre sur les enfances et les jeunesse et celui sur les générations de l'Université Paris Cité ; 2 projets sur le travail, celui du Cnam et celui de l'Université de Bordeaux ; 1 projet sur Habitat et conditions de vie avec l'Université de Toulouse 2 ; 1 projet sur les démocraties avec Sciences Po. Ces partenariats vont permettre de renforcer la visibilité et l'utilisation des enquêtes de l'Ined et d'enrichir notre expertise d'interrogations pluridisciplinaires.

Enfin dans la continuité de cet AMI-SHS une quatrième orientation est le développement des partenariats avec le monde socio-économique. Par exemple, nous avons, un partenariat avec l'entreprise Michelin qui offre une base de données aux chercheur.es pour étudier les questions d'égalité professionnelle en échange de contributions annuelles l'aident à constituer leur bilan social sur cette question. Afin d'encourager ces partenariats, l'Ined a adhéré à l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), ce qui lui permet d'appartenir à un réseau facilitant les contacts avec la diversité des acteurs du monde socio-économique. L'enjeu pour les années à venir et de les développer afin d'assurer à la fois une diversité des sources de financement possible des enquêtes et de contrats jeunes chercheur.es (Cifre, Cofra, postdoc) mais également d'améliorer la visibilité et l'appropriation des résultats de la recherche menée par l'Ined. A l'aune de l'évolution de la recherche et d'appels à projets de l'ANR dédiés, le développement de travaux de recherche participatifs avec le monde associatif peut également constituer de nouvelles perspectives de partenariat. Enfin, nous renforcerons également nos partenariats avec des institutions dotées de services de recherche avec lesquels nous collaborons pour faciliter l'appropriation de nos données, mais également pour des enjeux d'appariements de données tels que la Cnaf et les CAF, la Cnav et la CNSA.

A l'international :

L'Ined développe son activité partenariale à l'étranger de façon à favoriser les collaborations en fonction des orientations stratégiques de l'Ined et de ses thématiques de recherche. Ces partenariats peuvent prendre trois principales formes autour d'activités de recherches, de formation et de valorisation scientifique. Par exemple :

- Réalisation de programmes de recherche ou de formation conjoints ;
- Accueil ou échange de chercheur.es ou doctorant.es ;
- Contribution à l'enseignement, supervision partagée d'étudiant.es ;
- Organisation de séminaires, colloques, journées d'études conjoints ;
- Constitution et valorisation de bases de données.

Les partenariats donnent souvent lieu à des accords-cadres qui ont pour vocation de permettre aux chercheur.es de l'Ined et à leurs partenaires d'établir ou de poursuivre une collaboration s'inscrivant dans le cadre d'objectifs scientifiques identifiés. Au 31 décembre 2023, l'Ined a contractualisé avec 25 universités, instituts démographiques et statistiques de par le monde. Le nombre le plus important d'accords-cadres relève de ceux mis en place avec des organisations localisées sur le continent africain en raison des liens historiques, depuis la création de l'Ined, d'aide à la création d'observatoires de la population, notamment en Afrique de l'Ouest. L'Ined est souvent sollicité pour son expertise et des formations sont demandées par des laboratoires comme des instituts statistiques. La situation en Afrique de l'ouest nous conduit au défi de poursuivre ces partenariats malgré les difficultés de mobilités. Des liens forts ont été tissés ces dernières années avec l'Afrique de l'est, notamment l'Institut national de la statistique de Madagascar ou encore l'Université MOI au Kenya, particulièrement pour développer l'usage de données satellitaires en démographie. Le continent européen est également bien couvert du fait de la proximité géographique et de l'encouragement à créer des liens pour augmenter le nombre de candidatures des chercheur.es de l'Ined à des appels à projets européens. Plus globalement, les accords-cadres sont souvent le résultat de collaborations qui se sont nouées lors de séjours d'accueil de chercheurs étrangers au sein de l'institut. L'Ined

accueille, en effet, plus d'une trentaine de chercheurs étrangers par an pour des séjours entre 15 jours et 3 mois.

Dans les perspectives partenariales à venir, nous sommes en train de contractualiser avec des établissements de recherche au Liban, en Algérie et en Tunisie ce qui nous permet d'être présents dans une sphère géographique déterminante pour comprendre les migrations vers l'Europe. Il nous semble important également de formaliser des accords-cadres avec des partenaires où les liens sont nombreux (élaboration de bases de données communes, présence de chercheur.es de l'I4Ined dans les conseils scientifiques, projets communs). C'est notamment le cas avec l'Institut Fédéral Allemand de la recherche sur la population (BiB) avec lequel nous avons signé un accord-cadre en juin 2024.

Toutefois, davantage que l'augmentation du nombre de partenariats internationaux notre enjeu est de mieux les valoriser au sein des équipes de recherche et lors des réponses aux appels à projet. Leur valorisation vise également à favoriser les mobilités sortantes de nos chercheur.es pour développer leur expertise. Sur ce dernier point, un partenariat avec le CNRS est en cours d'évolution afin d'organiser des événements à l'étranger ensemble et favoriser des mobilités longues de nos chercheur.es. *In fine* c'est l'attractivité de l'Ined qui est en jeu. Notre présence dans les colloques internationaux de démographie permet également de présenter l'institut et ses travaux, d'organiser des ateliers afin de recruter à l'international des candidatures de jeunes chercheur.es et pour les bourses postdoctorales européennes Marie Curie. Cette stratégie a conduit à multiplier par 3 depuis 2021 le nombre de candidats étrangers qui choisissent l'Ined comme établissement dans le dépôt de ces bourses prestigieuses.

Science partagée

Le savoir est fait pour être partagé. Dans les 6 dernières années, l'Ined s'est engagé avec force dans la réalisation de cet objectif en définissant sa politique de la science ouverte (à travers le partage de ses publications, codes et données) et en inscrivant, aussi souvent que possible, ses activités dans la société. L'institut entend poursuivre ces efforts dans les prochaines années.

Science ouverte

Dans la période couverte par cette évaluation, l'Ined a défini sa politique de la **science ouverte** en adoptant une charte précise et en mettant en œuvre de nouveaux instruments (une archive ouverte, un nouveau catalogue de données).

Travaillant souvent avec des **données** personnelles, l'Ined est contraint au secret statistique et ne peut mettre systématiquement en libre accès les données qu'il produit. Il a donc défini une politique raisonnée avec différents niveaux d'accès aux données qu'il produit. Longtemps concentré sur la mise à disposition de FPR (fichiers de production et de recherche, réservés aux chercheur.es) via Quetelet-PROGEDO-Diffusion (QPD), l'Ined prend la voie en 2024 d'un double élargissement avec l'ouverture, d'une part, d'une collection de fichiers d'enquêtes strictement anonymisés en libre accès et, d'autre part, la définition et la publicisation de sa politique d'accès aux données les plus confidentielles, avec des dispositifs renforcés de protection du secret. Cette stratégie, désormais bien établie, doit être pleinement et systématiquement mise en œuvre dans les prochaines années, de même que la formalisation de la politique d'archivage et de diffusion des données qualitatives et l'accélération de la mise à disposition des FPR. Le renouvellement de l'application de commandes de ces fichiers, dont QPD est maître d'ouvrage, est par ailleurs un sujet d'attention.

S'agissant de l'accès libre à ses **publications**, l'Ined présente un très bon bilan, dont les deux volets essentiels sont la mise en service d'Archined, sa nouvelle archive institutionnelle, et l'exemple donné par la politique très ambitieuse d'ouverture des Editions de l'Ined. Les progrès enregistrés sont cependant à poursuivre ; ils devront passer par un plus grand engagement des chercheur.es dans le double but d'augmenter la mise en ligne rapide des versions « auteur » des publications et d'élargir la diffusion vers HAL. Les dépenses pour publications (aussi bien pour les articles que pour les ouvrages) devront continuer d'être suivies attentivement et maîtrisées. Pour les stabiliser, voire les réduire, l'Ined dépend en partie du Campus Condorcet, dont l'Humathèque maîtrise l'adhésion aux accords Couperin.

Dans les six dernières années, l’Ined s’est engagé dans une politique visant à garantir la **traçabilité**, voire la reproductibilité de ses résultats. Le service des méthodes statistiques et le service informatique ont joué un rôle clef dans la veille et la mise en place de nouveaux outils améliorant la traçabilité des recherches. Leur adoption par les chercheur.es est un enjeu majeur des prochaines années. L’offre de formations, les services d’appui personnalisé, les incitations par l’exemple (comme le projet de reproductibilité des résultats de numéros choisis de Population & sociétés), et les actions de sensibilisation (en lien avec la référente intégrité scientifique) devront être renforcés pour accompagner l’adoption de nouvelles pratiques. Il serait utile de mettre en œuvre des instruments de suivi en la matière.

Science & société

L’Ined a une longue expérience d’inscription de ses activités dans la société : cette inscription fait partie de ses missions. Son bilan montre que l’Institut prend au sérieux sa mission d’information du public et des pouvoirs publics sur les questions de population : ses travaux sont largement relayés dans la presse et dans les rapports de diverses institutions nationales (notamment le parlement) ; l’institut a noué des liens étroits avec des administrations et, dans une moindre mesure, des entreprises qui contribuent à financer ses travaux et s’intéressent à leurs résultats ; l’Ined est régulièrement partie prenante d’événements culturels d’envergure nationale (grandes expositions, émissions TV de la Fête de la science) ; et ses chercheur.es participent régulièrement à des activités en lien avec la société civile (événements associatifs ou d’organisations professionnelles, recherches participatives...). Cependant, compte tenu de la taille de l’Ined, ce foisonnement d’activités comporte un risque de dispersion et d’épuisement. Pour les prochaines années, l’Ined souhaite donc se concentrer sur quelques axes prioritaires à fort impact :

- **Le site internet** est l’instrument majeur de diffusion de l’information démographique à tous les publics. Sa refonte, en cours, visera notamment à mieux donner à voir les données et les analyses sur la population, en développant la datavisualization et en donnant davantage d’éléments textuels de compréhension pour le grand public. L’Ined envisage d’expérimenter de nouvelles formes de publications en ligne et de mieux combiner des contenus de formats variés (textes dits de « vulgarisation », vidéos, infographies figées ou animées...), pour rendre compte des grandes tendances de population et valoriser les recherches menées par l’institut ;
- **Renforcer les efforts de diffusion.** Une fois son site rénové (donc à partir de 2026), l’Ined cherchera à accroître la visibilité de certaines de ces productions, en renforçant par exemple les liens avec Datagora (pour une reprise plus fréquente des résultats) et en investissant dans quelques réseaux sociaux choisis avec des supports adaptés (infographies, vidéos courtes) ;
- **Stratégie jeune public.** Dans l’immense ensemble du « grand public », l’Ined a identifié comme cibles prioritaires les élèves du second degré et du 1^{er} cycle de l’enseignement supérieur et leurs enseignants. Cette cible emblématique est aussi stratégique car ce qui est compris des jeunes le sera de tous les autres. Dans ce cadre, on se propose de fixer trois objectifs : (a) arrimer les productions vulgarisées de l’Ined aux programmes scolaires en créant un espace dédié à l’enseignement sur notre site internet (les ressources seront répertoriées par discipline et niveau) ; (b) renforcer la culture statistique des jeunes en créant un « kit d’enquête » qui permette aux enseignants de réaliser des enquêtes avec leurs élèves depuis la conception des outils de collecte jusqu’à l’analyse des données (projet Fabstat, La fabrique des statistiques, conduit en lien avec des équipes de médiation et l’Education nationale) ; (c) mieux faire connaître les supports produits par l’Ined aux enseignants et aux jeunes en renforçant les liens avec divers médiateurs (les associations d’enseignants, les inspecteurs de l’Education nationale, la plateforme Eduscol, les associations de médiation scientifique, la presse spécialisée visant les jeunes, certains réseaux sociaux) ;
- **L’encadrement des liens science & société.** Ces dernières années, la multiplication des interactions entre la recherche et le monde non-académique a soulevé de nombreuses questions dans l’exercice de la recherche à l’Ined. Dans un souci de clarification, et pour que les chercheur.es puissent s’engager avec des règles claires et protectrices, l’institut souhaite se doter d’outils de régulation de ces relations, à différentes échelles. (a) Dans ses dernières orientations stratégiques, l’Ined a ainsi annoncé une réflexion pour décliner localement la charte nationale de l’expertise scientifique (2010) afin de réguler ses relations avec ses commanditaires : ce chantier reste à ouvrir. (b) L’Ined devra par ailleurs avancer dans la définition d’un cadre propre aux recherches

participatives qui garantisse aux chercheur.es de pouvoir exercer pleinement leur liberté académique en s'articulant aux mieux avec les contraintes et besoins des acteurs-partenaires de la société civile, et en respectant les principes de la « science ouverte ». (c) Enfin, tout en poursuivant sa politique d'encouragement des chercheur.es à prendre la parole dans l'espace public, l'Ined prend acte de l'avis du Collège de déontologie (29/3/2024) qui encourage les établissements à se doter d'une Charte locale d'expression publique pour réaffirmer la liberté d'expression des chercheur.es dans le respect des règles de déontologie et d'intégrité scientifique. C'est donc une réflexion large qui doit être engagée sur les liens science & société dans un esprit de concertation.

- Pour l'ensemble de ses activités liant recherche et société, l'Ined souhaite privilégier **l'échelle nationale**. En la matière, l'Ined assume de ne s'engager que marginalement à l'échelle internationale³³, en s'appuyant, en cas de besoin, sur des structures existantes à l'échelle européenne (notamment le réseau Population Europe, dont il est membre). A l'échelle locale, l'Ined souhaite s'appuyer davantage sur le Campus Condorcet qui a vocation à nouer des liens avec son territoire environnant.

³³ A ce jour, l'Ined dispose cependant de relais en anglais : (1) son site web est intégralement traduit (un parti pris qui sera réexaminé à l'occasion de la refonte) ; (2) l'Ined anime un compte anglophone sur le réseau X (ex-Twitter), dont la cible principale est la communauté scientifique plutôt que le grand public.